

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	04	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	05
EDUCATION	04	TRANSPORT	05	ADMINISTRATION	16
ECONOMIE	03	RURAL	07	GOVERNANCE PUBLIQUE	01

N° 2358

30 Juillet 2021

30 July 2021

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	280 D/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 280 D/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/2021 DU 20 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION À TITRE PROVISOIRE DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 056/AAOI/MINTP/SG/DGTI/CPRFC DU 15 MAI 2020 POUR LA REPRISE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION NTUI-MANKIM EN DEUX LOTS.FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)/BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)/JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY (JICA)/RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (BIP 2020 ET SUIVANTS).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	N°001/DC/CAY5/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY5/CIPM/2021 DU 29 JUILLET 2021 POUR LA CAMPAGNE DE DESINFECTION DES ESPACES OUVERTS PUBLICS CONTRE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	23-08-2021

3	Reference	1148/C/ MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP4/NM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1148/C/ MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP4/NM/2021 DU 13 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES SOLlicitATIONS À MANIFESTATIONS D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIQUE DES STATIONS DE PESAGE ET SYSTEME DE CONTROLEDES CHARGES A L'ESSIEU EXISTANT AU CAMEROUN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	005/2021/D/CADVI/SG/STADU Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/2021/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/CADVI/CIPM/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE QUAI AUX QUARTIERS NKWANSI —KALABA QUARTER À MANOKA CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

5	Reference	001/FNE/DG/ Lire
	Titre/objet	A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/FNE/CIPM/21 POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02° LOTS DE POLICES D'ASSURANCEAU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	020/AONO/FEICOM/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 020/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DUPOUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ELECTROGENES AVEC LES INVERSEURS AUTOMATIQUE INCORPORES ET LA CONSTRUCTION DE DEUX ABRIS EN GRILLES METALLIQUES AU FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-08-2021

7	Reference	N°010/C/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE DEUX TRONCONS DE ROUTE RURALES DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUKFINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

8	Reference	ADDITIF N°02 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP) N° 08/DDP/MINTP/C/CCM-TR/CSPM PFC/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION BAMBENDA – BAFUT – WUM (80 KM) AINSI QU'UN SITE TOURISTIQUE, ET DE RÉHABILITATION DE 7,5 KM DE VOIRIE URBAINE À WUM ET BAFUT DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST – DÉPARTEMENTS DE LA MEZAM ET DE LA MENCHUM DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS PHASE III. CONSTRUCTION DE LA NATIONALE N°11- (N 11) – RING ROAD.ADDITIF N°02N° 048 /ADT/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/IP2/2021 DU 26 JUILLET 2021
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	007/2021/D/CADVI/SG/STADU Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/2021/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/CADVI/CIPM/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À SANDJE IL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VLÈME
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

10	Reference	006/2021/D/CADVI/SG/STADU Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/2021/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011AONO/CADVI/CIPM/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À SANDJE II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VLÈME
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 00087/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A N/A DECISION NO 00087/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2021 DU 29/07/2021 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°0005/M/MINAC/CIPM/2019 PASSEE AVEC L'ETABLISSEMENT BIMC POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MBAM ET KIM / MAISON DE LA CULTURE DE NTUI, PHASE 1 SUIVANT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AONO/MINAC/CIPM/2019 DU 14/05/2019
-----------	---	--

12	Reference N°1301-021 / A/HGY/ CIPM/ Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX ADDITIF RECTIFICATIF N°1301-021 / A/HGY/ CIPM/ DU 28 JUILLET 2021 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/HGY/CIPM/21 DU 25 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX, CONSOMMABLES ET RÉACTIFS DE LABORATOIRE AU SERVICE DE LABORATOIRE CENTRAL À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ - EXERCICE 2021 (LIGNE 61 03 20)
-----------	--	--

13	Reference ADDITIF N°08/A/C/BOK/SG/CIPM/M/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ADDITIF N°08/A/C/BOK/SG/CIPM/M/2021 PORTANT REPORT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS.
-----------	--	---

14	Reference 000010/AONO/CAMPOST/CIPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	18-08-2021 SERVICES ET PRESTATIONS INTELLECTUELLES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) N°000010/AONO/CAMPOST/CIPM/2021 DU 10 JUILLET 2021 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST EXERCICE 2021
-----------	--	---

15	Reference 1207 CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	N/A N/A COMMUNIQUÉ RADIO/PRESSE N° 1207 CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 DU 20 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION A TITRE PROVISOIRE DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 056/AAOI/MINTP/SG/DGTI/CPRFC DU 15 MAI 2020 POUR LA REPRISE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION NTUI-MANKIM EN DEUX LOTS. FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)/BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)/JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY (JICA)/RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (BIP 2020 ET SUIVANTS).
-----------	---	--



RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	N°002890/CAMPOST/DG/CGM/ETA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002890/CAMPOST/DG/CGM/ETA DU 29/07/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/CAMPOST/CIPM/2021 DU 16/06/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE SOIXANTE (60) GENERATEURS A PLAQUES SOLAIRES DANS CERTAINS BUREAUX DE POSTE DE LA, CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.FINANCEMENT : BUDGET MINFI (CONTRAT PLAN ETAT/CAMPOST 2019-2021).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
17	Reference	1216/ CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1216/ CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 DU 26 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°0025/DC/MINTP/CSPM -PFC/2021 DU 26 AVRIL 2021 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD CADRE POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC).FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°5465-CM DU 20 AOÛT /BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
18	Reference	1208/CRP/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 1208/CRP/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 08/DDP/MINTP/CCCM-TR/CSPM PFC/2021 DU 16 JUIN 2021 RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION BAMENDA – BAFUT – WUM (80 KM) AINSI QU'UN SITE TOURISTIQUE, ET DE RÉHABILITATION DE 7,5 KM DE VOIRIE URBAINE À WUM ET BAFUT DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST – DÉPARTEMENTS DE LA MEZAM ET DE LA MENCHUM.ADDITIF N°02
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	Reference	00004683/DAG/DG/PAD DU 27/07/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00004683/DAG/DG/PAD DU 27/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 165 KVA POUR LA SUBDIVISION PORTUAIRE DE LIMBÉ
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
20	Reference	1457-21/DAG/DG/PAD DU 27/07/2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°1457-21/DAG/DG/PAD DU 27/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE GROUPE ARNO, B.P. 664 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 165 KVA POUR LA SUBDIVISION PORTUAIRE DE LIMBÉ.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference 011/DM/ D/MOD/CIPM/CAN2/SG/UPE/2021 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 011/DM/ D/MOD/CIPM/CAN2/SG/UPE/2021 DU 18 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA REHABILITATION DE LA TRIBUNE PRINCIPALE DU STADE MUNICIPAL DE BONANGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

22	Reference N°000747/D/CAMPOST/DG/CGM/ETA Lire Titre/objet DECISION N°000747/D/CAMPOST/DG/CGM/ETA DU 29 JUILLET 2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/CAMPOST/CIPM/2021 DU 16/06/2021, POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE SOIXANTE (60) GENERATEURS A PLAQUES SOLAIRES DANS CERTAINS BUREAUX DE POSTE DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXECICE 2021. FINANCEMENT : BUDGET MINFI (CONTRAT PLAN ETAT/CAMPOST 2019-2021)IMPUTATION BUDGETAIRE : CHAP 93 "REHABILITATIONS/RESTRUCTURATIONS" Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

23	Reference 282/D/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 Lire Titre/objet DECISION N° 282/D/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 DU 26 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'ACCORD CADRE RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°0025/DC/MINTP/CSPM -PFC/2021 DU 26 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC).FINANCEMENT : PRÊT BIRD N°8650-CM /BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference 283/D/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 Lire Titre/objet DECISION N° 283/D/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 DU 26 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 0002/DDP/MINTP/CSPM -PFC/2021 DU 20 AVRIL POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL (PTM)-VOLET ROUTIER POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2020 ET 2021.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°5465-CM DU 20 AOÛT 2014 /BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference 020/2021/C/ASCNPD/DG / 021/2021 /C/ASCNPD/DG Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 ET 02 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SMDU 09 JUILLET 2021 POUR A L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL AGRICOLE ET INTRANTS POUR VILLAGES PIONNIERS DANS LES REGIONS :-LOT 1 : AD, NO ET EN :-LOT 2 : CE, SU ET ES :-LOT 3 : LT, OU, NW ET SW.A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

26	Reference	N° /21/P.CIPM/MO/P.CARPA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA), MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACQUIS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

27	Reference	001/FNE/DG/ Lire
	Titre/objet	A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/FNE/CIPM/21POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET DES ACCESSOIRESAU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

28	Reference	ADDITIF N°07/A/C/BOK/SG/CIPM/M/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°07/A/C/BOK/SG/CIPM/M/2021 PORTANT REPORT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS DU 23 JUILLET 2021.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

29	Reference	002976/AONRC/MINDDEVEL/CMPM/2021 DU 29/07/21 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT AVEC CONCOURS N° 002976/AONRC/MINDDEVEL/CMPM/2021 DU 29 JUILLET 2021 POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SS+R+10 DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL AU LIEU-DIT NLONGKAK-PREFECTURE A YAOUNDE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-08-2021

30	Reference	21/DC/C-BL/CIPM/2021 DU 27/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 21/DC/C-BL/CIPM/2021 DU 27/07/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPES DE TROIS (03) ABREUVOIRS ET D'UN BLOC LATRINES VIP A DEUX (02) CELLULES DANS LA LOCALITE DE BELEL, COMMUNE DE BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : COMMUNE DE BELEL/ PRODEL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-08-2021

31	Reference	06/C/C-MGA/SG/21 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 06/C/C-MGA/SG/21 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

32	Reference	011/C/CAN2/SG/UPE/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°011/C/CAN2/SG/UPE/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA RÉHABILITATION DE LA TRIBUNE PRINCIPALE DU STADE MUNICIPAL DE BONANGOH, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

33	Reference	PUBLICATION N°012/AONO/CADVI/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/CADVI/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À SANDJE IL DANS LE COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VLÈME.FINANCEMENTS : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

34	Reference	N°1014/21/C/DG/CSGAMP/CEN/YDE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°1014/21/C/DG/CSGAMP/CEN/YDEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CEN/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 RELATIF A LA COUVERTURE ET GARANTIE DES RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

35	Reference	18/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 18/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 10* 5M SUR LA RIVIERE YOYO, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA 03 JUIN 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	19-08-2021

36	Reference	12/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU 24 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 12/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU 24 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS DE CONSULTATION DES DC N° 08BIS/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 26/05/2021 ET N° 09BIS/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 25/05/2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

37	Reference	22/DC/CB/SG/CIPM/2021 DU 27/07/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 22/DC/CB/SG/CIPM/2021 DU 27/07/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS D'INTERVENTIONS ZOO SANITAIRES EQUIPES D'UN BLOC LATRINES DANS LES LOCALITES DE TOURNINGAL LOT 1 ET DE LIPAO LOT 2. COMMUNE DE BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE BELEL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

38

Reference [1218/CRP/MINTP/SG/DGET/CPR_FC/SPM/DBG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ RADIO/PRESSE N° 1218/CRP/MINTP/SG/DGET/CPR_FC/SPM/DBG/2021 DU 26 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 0002/DDP/MINTP/CSPM -PFC/2021 DU 20 AVRIL 2021 POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL (PTM)-VOLET ROUTIER POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2020 ET 2021.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°5465-CM DU 20 AOÛT 2014 /BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

39

Reference [04/DC/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE + BLOC ADMINISTRATIF + TABLE-BANCS DANS LES EP DE BEKA - GARI ET BABOUA ET REHABILITATION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CASSE A L'EP BABOUA, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 04 JUIN 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-08-2021

40

Reference [000018/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 23/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 000018/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 23 JUILLET 2021 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ADRESSAGE NUMERIQUE AU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 20-08-2021

41

Reference [1142 /C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1142 /C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021 DU 13 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERET N° 46/AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR/BAD-BM/SPM/IP7/2019 DU 15 AVRIL 2019 EN VUE DE LA SELECTION DES CONSULTANTS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SECTION MISAJE – DUMBO – FRONTIERE NIGERIA ET DE REHABILITATION DE LA VOIRIE DE MISAJE DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST – DÉPARTEMENT DU DONGA MANTUNG.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

42

Reference [N°002890/CAMPOST/DG/CGM/ETA](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°002890/CAMPOST/DG/CGM/ETA DU 29/07/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/CAMPOST/CIPM/2021 DU 16/06/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE SOIXANTE (60) GENERATEURS A PLAQUES SOLAIRES DANS CERTAINS BUREAUX DE POSTE DE LA, CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.FINANCEMENT : BUDGET MINFI (CONTRAT PLAN ETAT/CAMPOST 2019-2021).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

43	Reference	N°2537/AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SCP/SCIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° <u>2537</u> /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SCP/SCIPM/2021 DU <u>29</u> JUILLET 2021 RELATIF AU « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE FONCIER ET FORESTIER DE L'ANAFOR »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-08-2021

44	Reference	14/AONO/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU AVEC CHATEAU DE 70M3, 10 BORNES FONTAINES ET UN CENTRAL SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA VILLE DE DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-08-2021

45	Reference	N°1013/21/D/DG/DAF/CSGAMP/CEN/YDE Lire
	Titre/objet	DECISION N°1013/21/D/DG/DAF/CSGAMP/CEN/YDE PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CEN/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 RELATIF A LA COUVERTURE ET GARANTIE DES RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

46	Reference	N°010/D/C/DK/SG/SPM/20 Lire
	Titre/objet	DECISION N°010/D/C/DK/SG/SPM/20 DU 27 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN 40 LAMPADAIRES SOLAIRES DE LA VILLE DE DEUK, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

47	Reference	00020/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO 00020/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 29/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°0005/M/MINAC/CIPM/2019 PASSEE AVEC L'ETABLISSEMENT BIMC POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MBAM ET KIM / MAISON DE LA CULTURE DE NTUI, PHASE 1 SUIVANT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AONO/MINAC/CIPM/2019 DU 14/05/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

48

Reference [15/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 15/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES EQUIPEES DE 60 TABLE BANCS ET UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A 03 CABINES A L'EP GROUPE II DE BATOUA GODOLE, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP 111 (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-ME1GANGA DU 03 JUIN 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 19-08-2021

49

Reference [021/AONO/FEICOM/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 28 JUILLET 2021 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES PANNEAUX SIGNALIQUES DANS LES SITES ABRITANT LES IMMEUBLES DU SIEGE ET DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-08-2021

50

Reference [10/AONO/PU/CA-EBWA1/CIPMP/2021 DU 28/07/202](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/PU/CA-EBWA1/CIPMP/2021 DU 28/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET AMENAGEMENT DES VRD DE L'HÔTEL DE VILLE D'EBOWLA TER - DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 23-08-2021

51

Reference [17/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 17/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE REALISATION D'UNE SECURISATION DE L'ESPACE AGROPASTORAL DE 4,65 KM DANS LE VILLAGE BEKA - GUIWANG POUR UNE SUPERFICIE DE 1 068 HA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N° 01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 JUIN 2021

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 19-08-2021

52

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT N°001/CRIFEICONI/DGIDMRFCISDASISIVIA/2021 DU 29 JUILLET 2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 07 JUILLET 202, POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'ÉTUDE ET DE SUIVI DES PROJETS D'ADDUCTION EN EAU POTABLE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference [ADDITIF RECTIFICATIF N°01](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006 /AONO/J/SP/CRPM/2021 DU05 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR MAMA-ESSOMBA-RIVIERE MEFOU-GROUPE SCOLAIRE LES PETITS TRESOR-CARREFOUR EDZOA DANS LA REGION DU CENTRE.»

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

54

Reference [ADDITIF RECTIFICATIF N°01](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01 « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/J/CRPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR MAMA-ESSOMBA-RIVIERE MEFOU-GROUPE SCOLAIRE LES PETITS TRESOR-CARREFOUR EDZOA DANS LA REGION DU CENTRE ». FINANCEMENT : BIP /MINEPAT/CHAPITRE 94, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

55

Reference [00019/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00019/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA PLATEFORME NATIONALE D'AGREGATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES, A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-08-2021

56

Reference [16/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 16/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE EQUIPE DE 90 TABLE-BANCS A L'EP BILINGUE DE NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N° 01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA 03 JUIN 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 19-08-2021

57

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet DANS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU 07/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES D'ACCES AU CENTRE DE MBALMAYO

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

58

Reference [022/AONO/FEICOM/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM AU TITRE DES EXERCICES 2021 ET SUIVANT

Nature de prestation N/A

Date de cloture 25-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

59

Reference [00020/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00020/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF A RELATIF A LA RENOVATION DU DEUXIEME ETAGE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA CAMPOST-YAOUNDE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-08-2021

60

Reference [N° 001 /CAPEF/SG/RMO/BMP](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 001 /CAPEF/SG/RMO/BMP DU 29 JUILLET 2021 PORTANT MODIFICATION DES CRITERES DE NOTATION DES DOSSIERS TECHNIQUES DE : L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0925/AAMI/CAPEF/CIPM/2021 DU 02 JUILLET 2021 POUR LA SELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE DEVANT FOURNIR UNE COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE AU PERSONNEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHEES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

61

Reference [000021/DC/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 000021/DC/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 RELATIVE À LA FOURNITURE DE MOBILIERS DE BUREAU A L'ESPACE MONITORING DE LA CAMEROUN POSTAL SERVICES (CAMPOST).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-08-2021

62

Reference [N°02/DC/FEICOM/CIPM/ 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°02/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 DU 28 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION DES PRODUITS D'ENTRETIEN DU FEICOM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-08-2021

63

Reference [019 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 26/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE D'AYOS (PHASE 2). FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-08-2021

64

Reference [03/DC/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE LA VILLE DE DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 04 JUIN 2021 DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) EST DE CENT QUATRE-VINGT (180) JOURS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

65

Reference [0005/AONO/MINAC/CIPM/2021 du 30 juillet 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0005/AONO/MINAC/CIPM/2021 DU 30 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NTUI (MINAC), PHASE .

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-08-2021

66

Reference [211648/AONO/UYI/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°211648/AONO/UYI/CIPM/2021 DU 28 JUILLET 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BÂTIMENTS A LA FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (FALSH) DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I (EN PROCEDURE D'URGENCE) : EN 4 LOTS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'UYI EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-09-2021

67

Reference [PUBLICATION N°011/AONO/CADVI/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/CADVI/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À SANDJE LL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIÈME.FINANCEMENTS BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

68

Reference [PUBLICATION N°010/AONO/CADVI/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/CADVI/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE QUAI AUX QUARTIERS NKWANSI-KALABA QUARTER À MANOKA CENTREFINANCEMENTS : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2021

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

69

Reference [05/DC/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 05/DC/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 TRAVAUX DE REALISATION D'UNE BARRIERE DE SECURISATION D'UN ESPACE AGROPASTORAL DE 15,5KM EN FILS BARBELES ET EN BOIS POUR UNE SUPERFICIE DE 2490 HA DANS LE VILLAGE NABEMO, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N° 01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 04 JUIN 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-08-2021

70

Reference [00004683/DAG/DG/PAD DU 27/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 00004683/DAG/DG/PAD DU 27/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 165 KVA POUR LA SUBDIVISION PORTUAIRE DE LIMBÉ

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

71

Reference [018 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 26/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BOUTIQUES SINISTREES AU MARCHÉ D'AYOS DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-08-2021

72

Reference [021/AONO/C-AYOS/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 26/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AYOS (QUARTIER NKOL KA'A, QUARTIER HAOUSSA, QUARTIER BAMI, VILLAGE NDELLE, VILLAGE ABENG NAM, VILLAGE NYAMVOUDOU, VILLAGE METO', VILLAGE TOMBA ET VILLAGE NGOUBI). FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-08-2021

73

Reference [010/AONO/CIPM/COKI/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 30 JUILLET 2021, POUR L'EXÉCUTION EN PROCEDURE D'URGENCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ROUTIERS DES TRONCONS NDJASSON-GBARAM CHEFFERIE ET EP GBARAM-MOUKEN DANS LA COMMUNE DE KIIKI, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EXERCICE 2021. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINTP, EXERCICES 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 24-08-2021

74

Reference [006/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2021.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-08-2021

75

Reference [038/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 28/07/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°038/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 28/07/2021 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR CERTAINS HOPITAUX DE DISTRICT DE SANTE DE LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2021 ET SUIVANTS

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-08-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference 000001/AONO/MINADER - MINEPIA/RGAE/CN/CSPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000001/AONO/MINADER - MINEPIA/RGAE/CN/CSPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE RGAE, LA DESA, LA DEPCS ET LES SERVICES REGIONAUX DESENQUETES ET DESSTATISTIQUES DU MINADER ET DU MINEPIA EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU RGAE, EXERCICE 2021 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 28-07-2021
-----------	---

77	Reference No.005/RQ/BU EA COUNCIL/TB/2021 du 09/03/2021 Lire Titre/objet RELANCEMENT DE DEMANDE DE QUOTATION NO.005/RQ/BU EA COUNCIL/TB/2021 DU 09/03/2021 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS MÉDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉ MATÉRIELS MÉDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTÉGRÉS DANS LA MUNICIPALITÉ DE BUÉA LOTI: LA FOURNITURE DE MATÉRIELS MÉDICAUX DANS LE CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BUÉATOWN LOT II: LA FOURNITURE DE MATÉRIELS MÉDICAUX DANS LE CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BOKWANGO LOT I: LA FOURNITURE DE MATÉRIELS MÉDICAUX DANS LE CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BONJONGO LOT IV: LA FOURNITURE DE MATÉRIELS MÉDICAUX DANS LE CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BOVA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 11-08-2021
-----------	---

78	Reference 26/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°26/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 18/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DU DALLAGE DE LA VOIE DE CIRCULATION CAMION AU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

79	Reference 007928/AONR/ MINJUSTICE/2021 DU 26 JUILLET 2021 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007928/AONR/ MINJUSTICE/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE, DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD), DE HUIT (08) MIRADORS, D'UNE (01) GUERITE, DE DEUX (02) FORAGES ET D'UNE (01) CUISINE A BOIS A LA PRISON CENTRALE DE DOUALA-NGOMA Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 25-08-2021
-----------	--

80	Reference 08/PN/ MUYUKA COUNCIL/MC-MCITB./ 2021 Lire Titre/objet PUBLIC NOTICE NO 08/PN/ MUYUKA COUNCIL/MC-MCITB./ 2021 OF 30N1 DUNE 2021 PUBLISHING RESULTS OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.008 /ONIT/MAYOR-MUYUKA/MCITB PIB/2021 OF 06 7/06/2021 FOR THE MAINTENANCE WORKS ON THE FARM TO MARKET ROAD FROM GS MILE 15 LYLALÉ LABOR TO NO.01 WATER(MUNYENGE) IN MUYUKA MUNICIPALITY. THE MAYOR OF MUYUKA COUNCIL , CONTRACTING AUTHORITY , HEREBY INFORMS THE GENERAL PUBLIC THAT THE FOLLOWING ENTERPRISE HAVE BEEN RETAINED FOR THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.008 /ONIT/ MAYOR-MUYUKA /MCITB /PIB/2021 OF 07/06/2021 FOR THE MAINTENANCE WORKS ON THE FARM TO MARKET ROAD FROM GS MILE 15 LYLALÉ LABOR TO NO.01 WATER(MUNYENGE) IN MUYUKA MUNICIPALITY. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 280 D/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/2021 DU 20 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION À TITRE PROVISOIRE DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 056/AAOI/MINTP/SG/DGTI/CPRFC DU 15 MAI 2020 POUR LA REPRISE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION NTUI-MANKIM EN DEUX LOTS.FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)/BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)/JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY (JICA)/RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (BIP 2020 ET SUIVANTS).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté n° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision n° 00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision n° 154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu l'Appel d'Offres International Ouvert N° 056/AAOI/MINTP/SG/DGTI/CPRFC du 15 Mai 2020 pour les travaux d'aménagement de la section NTUI- MANKIM en deux lots ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu la correspondance de la Banque Africaine de Développement (BAD) N°COCM/LT/PMN/2021/06/00000161 du 1er juin 2021 autorisant pour certains critères du Dossier d'Appel d'Offres (DAO);

Vu le Procès-Verbal du 14 juin 2021 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement conjoint du MINTP ;

Vu la lettre n°72/N/MINMAP/CCCM-TR du 22 juin 2021 de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux Routiers du MINMAP validant la proposition d'attribution ;

Vu la lettre n°COCM/LT/PMN/2021/0700000191 du 5 juillet 2021 notifiant l'avis de non objection de la Banque Africaine de Développement au Maître d'Ouvrage.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire à titre provisoire, des travaux d'aménagement de la section Ntui-Mankim selon la répartition suivante :

N°	Type d'intervention	Linéaires (km)	Noms et Adresses de l'entreprise retenue	Montants TTC en chiffre (en FCFA)	Montants en lettre TTC en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution (mois)
1	Lot 2A; lot 2A: Ntui-Ndjolé (60 km) y compris 73 km de Routes Communales	60	CHINA RAILWAY 20 BUREAU G. CORPORAT N°89, Rue Taihua, Arrondissement de Wei Yang Yang, ville de Xian, Province de Shaanxi-Email luli@cr20g.net	35 430 081 416	trente-cinq milliards quatre cent trente millions quatre-vingt et un mille quatre cent seize	24
2	lot 2B : Ndjolé-Mankim (36,7 km).	36,7		23 995 254 636	Vingt-trois milliards neuf cent quatre-vingt-quinze millions deux cent cinquante-quatre mille six cent trente six	24

Article 2 : L'attribution deviendra définitive qu'après avis de non objection de la BAD.

Article 3 : Il est rappelé à l'Entreprise que, le non mobilisation sur les sites de travaux du matériel de terrassement prioritaire tel que requis dans la section III-Critères de Qualifications du DAO dans un délai de soixante (60) jours, compté dès notification de l'ordre de service de démarrer les travaux, du matériel entrainera automatiquement la résiliation du Marché.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY5/CIPM/2021 DU 29 JUILLET 2021 POUR LA CAMPAGNE DE DESINFECTION DES ESPACES OUVERTS PUBLICS CONTRE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune D'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème} lance un Avis de Consultation pour la campagne de désinfection des espaces publics contre la COVID-19 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème}. Les prestations à exécuter sont définies et décrites au point 7 du présent Avis. Aussi l'objectif général de cette campagne est d'assurer l'hygiène et l'assainissement des milieux ouverts au public à savoir :

- Le Marché d'Essos
- Le petit Marché Fougerolles
- Les services publics
- Les services administratifs
- Les lieux de culte
- Les espaces verts

2. Consistance des prestations

CONSISTANCE DES FOURNITURES

N°	Désignation	Unité	Qté
1	Pulvérisateur	u	10
2	Atomiseur	u	1
3	Seaux	u	100
4	Masques	u	5000
5	Carton de savon	u	100
6	Chlore	fût	2
7	Epi	u	10
8	Autre matériel	forfait	1
9	Formation des agents	forfait	1
10	Superviseur	Pers	2
11	Agents opérationnels	Pers	10
12	Logistique de soutien	Equipe/J	4
13	Communication	forfait	5
14	Gels hydro alcooliques (500ml)	u	50
15	Divers	forfait	1

3. Participation et origine

La présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du commerce général.

4. Financement

Les prestations, Objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème}, Exercice 2021 (Crédits transférés à la Commune par le MINDDEVEL) pour un montant TTC de **Onze millions six cent soixante six mille six cent soixante six francs (11 666 666) Francs CFA.**

5. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5^{ème}, sis à Essos, bâtiment en carreaux, 1^{er} étage.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5^{ème}, sis à Essos, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de paiement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème} d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) F CFA.**

7. Remises des offres

Les Offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et comprenant le bordereau Descriptif et Quantitatif chiffré, devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5^{ème}, sis à Essos, au plus tard **le 23/08/2021 à 13h00**, et devront porter la mention :

**CONSULTATION N° 001/DC/CAY5/CIPM/2021 DU 29 JUILLET 2021
POUR LA CAMPAGNE DE DESINFECTIION DES ESPACES OUVERTS PUBLICS
CONTRE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5^{ème},
EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Toute Offre déposée au-delà de cette date et heure sera purement et simplement rejetée.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **30 (trente) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est fixé à **deux cent trente trois mille trois cent trente trois (233 333) FCFA**.

La durée de validité est de **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, et dès réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à son Offre, sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises, lesquelles devront être produites en originaux ou en copies certifiées conforme datant de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les Offres seront dépouillées **le 23/08/2021 à 14h00** dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5^{ème} en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de la soumission dont ils ont la charge. Les Offres devront, sous peine de rejet, être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Critères d'évaluation

1. : Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 heures après l'ouverture des plis

b) Absence ou non-conformité d'au moins une des pièces des dossiers technique et financier

c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou pièces non séparées par des intercalaires).

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante, remplissant les capacités techniques et administratives requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant le délai de **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Services des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5^{ème}. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1148/C/ MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/IP4/NM/2021 DU 13 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES SOLlicitATIONS À MANIFESTATIONS D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIQUE DES STATIONS DE PESAGE ET SYSTEME DE CONTROLEDES CHARGES A L'ESSIEU EXISTANT AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le **Ministre des Travaux Publics** porte à la connaissance des firmes de la liste restreinte ci-après, qu'elles ont été retenues pour soumettre les propositions en vue de la fourniture des services repris en marge.

N°	Consultants	Nationalité du Chef de file	Adresse du Chef de File
1	BETA CONSULT	Camerounaise	5009 Yaoundé Cameroun Tel : (237) 242 21 55 09/242 01 01 08 Fax : (237) 222 21 69 13 Site web : www.beteconsult.biz
2	EGIS	Française	15 avenue du centre - CS 20538-Guyancourt-78286 Saint-Quentin-en yvelines Cedex-France Tél +33 1 39 41 10 00 Fax : +33 1 39 41 57 57 Site Web : www.egis.fr
3	SCET TUNISIE	Tunisienne	2 Rue Sahab Ibn Abdad, Cité jardins 1002 Tunis, Belvédère – Tunisie Tel : (216) 71 80 00 33 / 71 89 41 00 Fax : (216) 71 78 19 56 Site web : www.scet-tunisie.com
4	SOFRECO	Française	92-98 Boulevard Victor Hugo – 92115 Clichy cedex – France Tel: +33 (0) 1 41 27 95 95 Fax: +33 (0) 1 41 27 95 82 Courriel: welcome@sofreco.com
5	SICAD	Tchadienne	5881 Ndjamena -TCHAD (+235) 60 21 06 49/65 47 56 32 Email : sicadtchad@gmail.com
6	TECHNIPLAN	Italienne	Via Guido d'Arezzo, 14 00198 Rome ; ITALIE Tel: +39 06 85350880 Fax: +39 06 85354044 E-Mail: techniplan@gmail.com

Les Consultants ci-dessus mentionnés sont invités à passer au secrétariat de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint pour le retrait des lettres d'invitation et de la demande de proposition.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DOUALA VI

DECISION N°005/2021/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/CADVI/CIPM/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE QUAI AUX QUARTIERS NKWANSI —KALABA QUARTER À MANOKA CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VIème**

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés
publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 ;
Vu le Décret n°2007/115 du 13 avril 2007 modifiant le Décret n°95/002 du 24 avril 1995 portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala VIème .
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions des marchés publics modifiés et complétés par le Décret n°2013/2071 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°000303/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur EDIMO Ernest, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VIème à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communes et communes d'arrondissements ;
Vu la Décision n°008/2021/D/CADVI/SG portant constatation de la commission interne de passation des marchés de la CADVI ;
Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°010/AONO/CADVI/CIPM/2021 du 22 Juin 2021 relatif aux travaux de construction d'un mur de quai aux quartiers Nkwansi —Kalaba quarter à Manoka centre;
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres;
Vu le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la CADVI du 26 Juillet 2021;
Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés;
Vu la publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°005/AONO/CADVI/CIPM/2021;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1e: Le prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Nom et adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
ENER BTP SARL B.P.10 Bandjoun	99.997.445 (quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent quarante-cinq) francs CFA	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, communiquée puis publiée partout où besoin sera.

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°002/AONO/FNE/CIPM/21 POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02° LOTS DE POLICES D'ASSURANCEAU
 FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres	
	Au lieu de ... n/a	
	Lire plutot Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante), en application des dispositions du Règlement Général de l'Appel d'Offres, informe les prestataires intéressés par l'Appel d'offres susmentionné, que les modifications ci-après sont apportées au Dossier d'Appels d'Offres y afférent :	
	Pages	Au lieu de lire ou manquement
		Lire ou ajouter
	CCAP	
65	<u>Article 19</u> : Intérêts moratoires Les intérêts moratoires éventuels sont dus conformément à l'article 88 du décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.	<u>Article 19</u> : Intérêts moratoires Les intérêts moratoires éventuels sont dus conformément au décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

YAOUNDE le 30 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MENYE CAROLINE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
020/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DUPOUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES
ELECTROGENES AVEC LES INVERSEURS AUTOMATIQUE INCORPORES ET LA CONSTRUCTION DE
DEUX ABRIS EN GRILLES METALLIQUES AU FEICOM**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
22-28-20

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique de faciliter le suivi des investissements de l'organisme et de prévenir des coupures imprévues, le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture et l'installation de deux (02) groupes électrogènes avec les inverseurs automatiques incorporés et la construction de deux abris en grilles métalliques au FEICOM

- Les caractéristiques techniques desdits groupes sont spécifiées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Dossier d'Appel d'offres consiste en la livraison, l'installation de deux groupes électrogènes avec les inverseurs automatiques incorporés et deux abris en grilles au FEICOM, le premier sera livré à LIMBE et le second à BERTOUA sous l'entière responsabilité du cocontractant.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **soixante-dix millions (70 000 000) francs CFA TTC**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine, possédant une licence ou un agrément et pouvant justifier d'une expérience minimale et discontinue de trois (03) ans, possédant des pièces de rechange.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2021, sur la ligne budgétaire n° 22-28-20, « autres matériels ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561 MIMBOMAN YAOUNDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 ; Poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164 ; Poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **quatre-vingt mille (80.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en anglais ou en français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège du FEICOM au plus tard le à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° /AONO/FEICOM/CIPM/2021 du.....

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ELECTROGENES AVEC LA CONSTRUCTION DE DEUX ABRIS EN GRILLES METALLIQUES AU FEICOM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures et l'installation objet du présent Appel d'Offres est fixé à trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre, agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **d'un million quatre cent mille (1 400 000) de francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission délivré par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunion de ladite Commission, à l'ancien siège du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Dossier Administratif resté incomplet 48 heures après la date d'ouverture des plis ;
 - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
 - Non-conformité aux spécifications techniques (dimensions et caractéristiques requises des groupes électrogènes sollicités) de la fourniture ;
 - Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
 - Absence de cautionnement de soumission ;
 - Absence de justification d'un agrément de représentation d'un concessionnaire de groupe électrogène;
 - Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
 - Non satisfaction à 80% de « Oui » à la suite de l'évaluation des critères essentiels.

2. Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Capacité financière d'un montant égal ou supérieur à 70 000 000 frs CFA ;
- Références dans les fournitures similaires ;
- Garantie de douze (12) mois sur le matériel proposé ;
- Preuve d'existence des pièces de rechanges en maintenance ;
- Service après-vente (personnel qualifié et délai de réactivité) ;
- Délai de livraison.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « **OUI** » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant préalablement les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre évaluée est la moins disante, ledit soumissionnaire ayant préalablement obtenu une note technique d'au moins 80% de « OUI ».

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM :

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11 ;

BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.561, MIMBOMAN YDE 4^{ème}

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 28 Juillet 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE DEUK

COMMUNIQUE N°010/C/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE DEUX TRONCONS DE ROUTE RURALES DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK AUTORITE CONTRACTANTE)

COMMUNIQUE :

Par décision N°010/D/C/DK/SG/SPM/CIPM du 14 Juin 2021, la Lettre Commande objet de l'appel d'offres susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er} : la lettre commande objet de l'appel d'offres susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
Lot 1	ETS GOURAMA BP : / NGAMBE TIKAR ; Tél : 650 691 551	39 979 999	04 mois
Lot 2		39 979 999	

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat général de la Commune de Deuk pour établissement de la lettre commande y relative.

DEUK le 27 Juillet 2021

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP) N° 08/DDP/MINTP/CCCM-TR/CSPM PFC/2021 DU 16 JUIN 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION BAMENDA – BAFUT – WUM (80 KM) AINSI QU'UN SITE TOURISTIQUE, ET DE RÉHABILITATION DE 7,5 KM DE VOIRIE URBAINE À WUM ET BAFUT DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST – DÉPARTEMENTS DE LA MEZAM ET DE LA MENCHUM DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS PHASE III. CONSTRUCTION DE LA NATIONALE N°11- (N 11) – RING ROAD.ADDITIF N°02N° 048 /ADT/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/IP2/2021 DU 26 JUILLET 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
REPONSES AUX QUESTIONS CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 13.1 DES DONNÉES PARTICULIÈRES DES INSTRUCTIONS AUX CONSULTANTS
Demande d'éclaircissement n°1 : Notation du personnel-clé
Question :

- À la page 42 des Données Particulières des Instructions aux Consultants, la somme des points alloués à l'Expert en Sauvegardes Environnementales et Sociales de la phase études pour le critère « Qualification Générale et preuves de la pratique du bilinguisme » totalise 1,2 point (0,6 + 0,6) au lieu de 0,6 point annoncé. **Veillez bien revoir le détail des points de ce critère pour cet expert.**
- À la page 46 des Données Particulières des Instructions aux Consultants, les détails des points alloués à l'expert en sécurité routière pour les critères « Adéquation pour la mission » et « Qualification dans le poste » diffèrent des points annoncés (0,9 point au lieu de 1,0 et 1,8 au lieu de 2,0). **Bien vouloir nous confirmer les notes réservées à ces critères pour cet expert.**

Réponse :

En qui concerne le détail des points alloués à l'Expert en Sauvegardes Environnementales et Sociales en phase études dont le total des points est de 2, la grille d'évaluation à considerer est celle présentée ci-dessous :

1) Qualification Générale et preuves de la pratique du bilinguisme (Français et Anglais) (30% de 2)		0,60 point
Diplômé de l'enseignement supérieur (niveau Bac+5 ans au moins) spécialisé en environnement :		
Niveau		? Bac+5
Nombre de points	0	0,50
Preuves de la pratique du bilinguisme (Français et Anglais)	Preuves non produites	Preuves produites
	Nombre de points	0
2) Adéquation pour la mission (60% de 2)		1,20 point
a) Expérience dans le secteur (20% de 2)		0,40 point
Expérience générale dans les domaines de la réalisation des études d'impact environnemental et social ou de la vérification et du suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale dans le cadre de projets de construction ou réhabilitation des infrastructures de transports.		

Nombre d'années		? 10 ans
Nombre de points	0	0,40
b) Qualification dans le poste (40% de 2)		0,80 point
Participation en tant qu'Environnementaliste dans au moins deux (2) missions d'études techniques de construction ou de réhabilitation d'une route de 65 km au moins ou dont le coût des prestations est au moins de 700 millions de FCFA pour une durée minimale de 12 mois.		
Nombre de projets	0 projet	? 2 projets
Nombre de points	0	0,80
3) Expérience dans un pays de la sous-région (10% de 2)		0,20 point
Participation en tant qu'Environnementaliste à au moins une mission similaire (études techniques de construction ou de réhabilitation d'une route de 65 km au moins ou dont le coût des prestations est au moins de 700 millions de FCFA pour une durée minimale de 12 mois) en Afrique Sud saharienne.		
Nombre de projets		? 1 projet
Nombre de points	0	0,20

Quant au détail des points alloués à l'Expert en Sécurité Routière dont le total des points est de 5, la grille d'évaluation à considérer est celle présentée ci-dessous :

1) Qualification Générale et preuves de la pratique du bilinguisme (Français et Anglais) (30% de 5,0)		1,50 point
Diplômé de l'enseignement supérieur (BAC+3 ans au moins ou équivalent) avec une spécialité en sécurité routière :		
Niveau		? Bac+3 ou équivalent
Nombre de points	0	1,30
Preuves de la pratique du bilinguisme (Français et Anglais)	Preuves non produites	Preuves produites
	Nombre de points	0
2) Adéquation pour la mission (60% de 5,0)		3,00 points
a) Expérience dans le secteur (20% de 5,0)		1,0 point
Expérience générale dans le domaine de la sécurité routière		
Nombre d'années		? 05 ans
Nombre de points	0	1,0
b) Qualification dans le poste (40% de 5,0)		2,0 points
Participation en tant qu'Expert en sécurité routière, responsable de la vérification et du suivi de la mise en œuvre des plans de signalisation et de sensibilisation des parties prenantes, pendant au moins un (01) an dans au moins deux (02) missions de contrôle et surveillance des travaux de construction ou de réhabilitation d'une route		

Nombre de projets		? 2 projets
Nombre de points	0	2,0
3) Expérience dans un pays de la sous-région (10% de 5,0)		0,50 point
Participation en tant qu'Expert en sécurité routière pendant au moins un (01) an dans le cadre au moins une (01) mission de contrôle et surveillance des travaux de construction ou de réhabilitation d'une route en Afrique subsaharienne		
Nombre de projet		? 1 projet
Nombre de point	0	0,50

Demande d'éclaircissement n°2 : Logistiques de la mission

Question : À la page 156 des Termes de Référence, il est écrit : « La fourniture et l'installation de tous les équipements, matériels et consommables nécessaires pour ce laboratoire seront également à la charge de l'Entreprise en charge des travaux », et à la page 161 des Termes de Référence, *il est aussi écrit* : « *Par contre, les frais de communication téléphonique, d'internet et d'équipement en matériel de laboratoire géotechnique seront à la charge de la mission de contrôle. Ces locaux seront également meublés. Le laboratoire sera muni de paillasse et équipé aux frais du Cocontractant, du matériel nécessaire aux essais de contrôle de mise en œuvre et aux essais de réception des matériels et matériaux* ». **Veillez préciser si les équipements et matériels de laboratoire pour la mission de contrôle seront pris en charge par l'Entreprise en charge des travaux.**

Réponse : Plus globalement, la construction et l'équipement du laboratoire géotechnique de la mission de contrôle, ainsi que la fourniture et l'installation de tous les équipements, matériels et consommables nécessaires pour ledit laboratoire seront à la charge de l'Entreprise en charge des travaux routiers. Dès lors, il est ainsi établi que les équipements et matériels de laboratoire pour la mission de contrôle seront pris en charge par l'Entrepreneur adjudicataire des travaux routiers./-

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DOUALA VI**DECISION N°007/2021/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/CADVI/CIPM/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À SANDJE IL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VLÈME**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vienne**

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés
publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 -;
Vu le Décret n°2007/115 du 13 avril 2007 modifiant le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala Vlème ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions des marchés publics modifiés et complétés par le Décret n°2013/2071 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°000303/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur EDIMO. Ernest, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vlème à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communes et communes d'arrondissements ;
Vu la Décision n°008/2021/D/CADVI/SG portant constatation de la commission interne de passation des marchés de la CADVI ;
Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°012/AONO/CADVI/CIPM/2021 du 23 Juin 2021 relatif aux travaux de construction d'une mini centrale solaire à Sandje Il dans la Commune d'Arrondissement de Douala Vième;
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres;
Vu le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la CADVI du 26 Juillet 2021;
Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés;
Vu la publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°007/AONO/CADVI/CIPM/2021:
Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1e': Le prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Nom et adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
ENOCAM SARL B.P.4818 Douala	48.495.117 (quarante millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille cent dix-sept) francs CFA	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, communiquée puis publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE DOUALA VI

DECISION N°006/2021/D/CADVI/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°0111AONO/CADVI/CIPM/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À SANDJE II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VLÈME

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vlème**

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés
publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 ;
Vu le Décret n°2007/115 du 13 avril 2007 modifiant le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala Vienne ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions des marchés publics modifiés et complétés par le Décret n°2013/2071 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°000303/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur EDIMO Ernest, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vienne à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 ;
Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communes et communes d'arrondissements ;
Vu la Décision n°008/2021/D/CADVI/SG portant constatation de la commission interne de passation des marchés de la CADVI ;
Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°011/AONO/CADVI/CIPM/2021 du 23 Juin 2021 relatif aux travaux de construction d'un forage de pompe à motricité humaine à Sandje II dans la Commune d'Arrondissement de Douala Vienne ;
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
Vu le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la CADVI du 26 Juillet 2021 ;
Vu la proposition d'attribution de la commission interne de passation des marchés ;
Vu la publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°006/AONO/CADVI/CIPM/2021 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er: Le prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Nom et adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
ENER BTP SARL B.P.10 Bandjoun	8.498.627 (huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-sept) francs CFA	03 (trois) mois

Article 2 : La présente décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, communiquée puis publiée partout où besoin sera.

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

DECISION NO 00087/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2021 DU 29/07/2021 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°0005/M/MINAC/CIPM/2019 PASSEE AVEC L'ETABLISSEMENT BIMC POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MBAM ET KIM / MAISON DE LA CULTURE DE NTUI, PHASE 1 SUIVANT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AONO/MINAC/CIPM/2019 DU 14/05/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi N° 2018/006 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu La Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Août 1996, relative à la gestion de l'environnement ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le Décret N°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013 fixant régime particulier du contrôle administratif des Finances Publiques

Vu le Décret N°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°148/CAB/PR du 30 octobre 1992 portant création du Contrôle Financier Spécialisé auprès du Ministre des Arts et de la culture ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI/ du 19 septembre 2018 portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics en ses articles 180, 181, 182, 183, 184 et 185 relatifs à la résiliation

Vu la Décision N° 0004/D/MINAC/CAB du 29 janvier 2020 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Arts et de la Culture ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2021 ;

Vu La notification du marché N°0002/N/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2019 du 09 septembre 2019 prescrivant la livraison des prestations pour un délai de cinq (05) mois ;

Vu La mise en demeure N°1 du 29 janvier 2021, la mise en demeure N°2 du 05 mars 2021 et le rapport de l'huissier du 12 juillet 2021 relatif à la résiliation à l'amiable du marché. susmentionné du fait de l'abandon du chantier par le prestataire.

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1 : La présente décision porte résiliation de la lettre commande N°0005/M/MINAC/CIPM/2019 passée avec l'Etablissement BIMC pour la réalisation des travaux de construction de la Délégation Départementale du Mbam et Kim / Maison de la culture de Ntui phase 1 suivant Appel d'Offres National ouvert et procédure d'urgence N°0001/AONO/MINAC/CIPM/2019 du 14/05/2019.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

ADDITIF RECTIFICATIF N°1301-021 / A/HGY/ CIPM/ DU 28 JUILLET 2021 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/HGY/CIPM/21 DU 25 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX, CONSOMMABLES ET RÉACTIFS DE LABORATOIRE AU SERVICE DE LABORATOIRE CENTRAL À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ - EXERCICE 2021 (LIGNE 61 03 20)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél. : 222 2039 53, fax : 222 21 20 15 au plus tard le 31 Juillet 2021, à 13 heures précises, heure locale et portant la mention :</p> <p>« Avis d'Appel d'Offres NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/ HGY/CIPM/21 DU 25 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX, CONSOMMABLES ET REACTIFS AU SERVICE DE LABORATOIRE CENYTRAL A L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La nouvelle date de remise des offres fixée au 05 août 2021 à 13 heures précises</p>

2	Autres						
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>						
	<p>Lire plutot</p> <p>REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) :</p> <p>Harmonisation des montants des capacités financières dans la RPAO et la grille d'évaluation ;</p> <table border="1" data-bbox="132 1563 1536 1823"> <thead> <tr> <th data-bbox="132 1563 805 1648">LOTS</th> <th data-bbox="805 1563 1536 1648">MONTANTS DES CAPACITES FINANCIERES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="132 1648 805 1733">Lot n° 1 :</td> <td data-bbox="805 1648 1536 1733">15 000 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td data-bbox="132 1733 805 1823">Lot n° 2 :</td> <td data-bbox="805 1733 1536 1823">30 000 000 FCFA</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le reste sans changement</p>	LOTS	MONTANTS DES CAPACITES FINANCIERES	Lot n° 1 :	15 000 000 FCFA	Lot n° 2 :	30 000 000 FCFA
LOTS	MONTANTS DES CAPACITES FINANCIERES						
Lot n° 1 :	15 000 000 FCFA						
Lot n° 2 :	30 000 000 FCFA						

YAOUNDE le 28 Juillet 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL



COMMUNE DE BOKITO**ADDITIF N°08/A/C/BOK/SG/CIPM/M/2021 PORTANT REPORT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS.**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Maire de la Commune de Bokito MAITRE D'OUVRAGE Porte à la connaissance de tous les acteurs de la Passation Interne des marchés Publics de la Commune de Bokito, que la séance d'ouverture des plis suivants : N°06(bis) /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 du 23/06/2021 pour la réhabilitation du tronçon de route Balamba – Kananga ; N°07 /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 du 23/06/2021 pour la Construction d'un hangar simple Type 2 au Marché de Bokito ; N°08 /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 du 23/06/2021 pour la Construction de deux (02) hangars simple Type 1 au Marché de Bokito ; initialement prévue le Vendredi 30 Juillet 2021 est reportée pour le Vendredi 06 Aout 2021 à 14 heures. Le reste sans changement.

*BOKITO le 27 Juillet 2021**Le MAIRE***AMATAGANA Zachée**

CAMEROON POSTAL SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) N°000010/AONO/CAMPOST/CIPM/2021 DU 10 JUILLET 2021 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en deux (02) lots, pour la réalisation des prestations de gardiennage des infrastructures de la CAMPOST.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la garde de jour et de nuit des infrastructures de la CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) dans les régions du CENTRE et du LITTORAL de six (06) heures à dix-huit (18) heures pour le service de jour et de dix-huit (18) heures à six (06) heures pour le service de nuit. Il s'agira notamment d'assurer :

- la sécurité de jour comme de nuit des personnels et usagers ;
- la protection des installations/équipements E-POST installés sur les plateformes postales ;
- la protection de toute autre installation/équipement utilisé par l'entreprise ;
- la promptitude à signaler ou à déclarer par écrit toute anomalie ou défaillance constatée sur les lieux et objets gardés (portes, fenêtres, portails.....) ;
- la prévention de tout incident, accident, vol, infraction etc sur les lieux et objets gardés ;
- l'emploi d'un Personnel (vigiles) en tenue propre et identifiable conformément à la réglementation en vigueur ;
- la prise par les vigiles d'une attitude/posture professionnelle pendant le service.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-Neuf Millions trois cent cinquante-deux mille (89 352 000) Francs CFA soit :

- Lot N°1: **57 528 000 FCFA**
- Lot N°2: **31 824 000 FCFA**

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en deux (02) lots définis dans le tableau ci-dessous :

Numéro du lot	Installations concernées
1	La Direction Générale, certains Bureaux de Postes et Etablissements de la Région du CENTRE
2	Certains Bureaux de Postes et Etablissements de la Région du LITTORAL

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du gardiennage et de la sécurité et agréées par le Président de la République.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget CAMPOST de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°**63 2810000000 "Prestation extérieure de Gardiennage"**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et retiré dès publication du présent avis aux heures ouvrables à la Cellule de la Gestion des Marchés, sise au 3^{ème} étage de **l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222 50 73 75/222 50 72 63)**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule de la Gestion des Marchés, sis au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222 50 72 63), dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de Soixante Quinze Mille (75 000) francs CFA payable à la BICEC au profit du compte intitulé « compte spécial CAS-ARMP » n°3359880000189 ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé, Limbé, Dschang, Garoua, Douala-Bonanjo, Ebolowa, Bamenda, Maroua, Buea, Bafoussam, Ngaoundéré et Bertoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tel, devra parvenir à la Cellule de la Gestion des Marchés, sis au 3^{ème} étage de **l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222 50 73 75/222 50 72 63)** au plus tard **le 18 août 2021 à 13 heures, heure locale**. L'Offre déposée contre récépissé devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000010/AONO/CAMPOST/CIPM/2021 DU 10 JUILLET 2021
POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES INFRASTRUCTURES DE LA CAMEROON
POSTAL SERVICES (CAMPOST) (LOT N°.....)**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de douze (12) mois (**du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022**).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°11 du DAO, d'un montant **d'Un Million Cent Cinquante Mille Cinq Cent Soixante (1 150 560) FCFA** pour le lot N°1 et de **Six Cent Trente Six Mille Quatre Cent Quatre-Vingts (636 480) FCFA** pour le lot N°2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des Offres Administratives et Techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des Offres Financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques aura lieu **le 18 août 2021 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au sein de la CAMPOST (CIPM-CAMPOST), sise au 4^{ème} étage de **l'immeuble siège de la CAMPOST, Boulevard du 20 Mai, porte 414 (Tél : 222 50 1139)**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires



- Absence d'une pièce du dossier administratif ou sa non-conformité 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, document falsifié ou substitution ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de l'agrément du Président de la République dans le domaine de gardiennage ;
- Présence d'informations financières dans l'offre Administrative ou Technique ;
- Non production d'une déclaration sur l'honneur du non-abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années (2018-2019-2020) ;
- Note technique inférieure à **75 points sur 100**.

2. Critères essentiels

Le dossier de candidature sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-dessous

N°	Critères	Points
1	Présentation de l'offre	03
2	Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures)	30
3	Moyens humains	42
4	Moyens logistiques	19
5	Capacité financière	06
TOTAL		100

Méthode de sélection du Prestataire de service

Le prestataire sera choisi selon la méthode qualité coût. Le score technique (ST) minimum requis est de 0,75 soit 75 points/100. La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF = 100 \times FM/FP$$

SF étant le score financier, FM la proposition la moins disante et FP le montant de la proposition considérée. Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

$$T = 0,75 \text{ et } F = 0,25. \text{ Le score total est alors de : } ST = 0.75ST + 0.25 SF.$$

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera évaluée la **mieux-disante** par combinaison des critères techniques et financiers. Par ailleurs, il est possible d'être attributaire de plus d'un lot à condition de présenter des équipes distinctes et deux cautionnements dans son offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale de la Cameroon Postal Services – Cellule de la Gestion des Marchés Boulevard du 20 Mai, Immeuble siège, 3^{ème} étage, porte 317 Yaoundé, BP 14411 Yaoundé-Cameroun Téléphone : **Tél : 222 50 73 75/222 50 72 63** , Email : zourmba.clody@campost.cm / edward...

YAOUNDE le 28 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUÉ RADIO/PRESSE N° 1207 CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 DU 20 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION A TITRE PROVISOIRE DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 056/AAOI/MINTP/SG/DGTI/CPRFC DU 15 MAI 2020 POUR LA REPRISE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION NTUI-MANKIM EN DEUX LOTS. FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)/BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)/JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY (JICA)/RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (BIP 2020 ET SUIVANTS).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la à l'Appel d'Offres International Ouvert N° 056/AAOI/MINTP/SG/DGTI/CPRFC du 15 MAI 2020 pour la reprise des travaux d'aménagement de la section NTUI-MANKIM en deux lots, le résultat dudit Appel d'Offres est communiqué comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU					
N°	Type d'intervention	Noms et Adresses de l'entreprise retenue	Montants TTC Corrigés en chiffre (en FCFA)	Montants en lettre TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution (mois)
1	Travaux d'aménagement de la section NTUI-MANKIM en deux lots.				
	Lot 2 A: Ntui- Ndjolé (60 km) y compris 73 km de Routes Communales	CHINA RAILWAY 20 BUREAU G. CORPORAT N°89, Rue Taihua, Arrondissement de Wei Yang Yang, ville de Xian, Province de Shaanxi-Email luli@cr20g.net	35 430 081 416	trente-cinq milliards quatre cent trente millions quatre-vingt et un mille quatre cent seize	24
	lot 2B : Ndjolé-Mankim (36,7 km).		23 995 254 636	Vingt-trois milliards neuf cent quatre-vingt-quinze millions deux cent cinquante-quatre mille six cent trente six	24

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Observations
LOT 2A		
1	CHINA STATE CONSTRUCTION	Offre non conforme
2	SINOHYDRO	Montant de l'offre non moins-disant
3	CGCOQ GROUP	Montant de l'offre non moins-disant
4	ARAB CONTRACTORS	Offre non conforme
5	CHINA JIANGXI INT.	Montant de l'offre non moins-disant
6	GPT BUNS SARL/ STE CHAABANE	Montant de l'offre non moins-disant
7	GPT RAZEL CAMEROUN/ RAZEL BEC	Offre non conforme
8	MOTA ENGILENGENHARIA	Offre non conforme
9	CHINA FIRST HIGHWAY (CFHEC)	Offre non conforme
10	GPT ERDEM TURQUIE/ ERDEM CAMEROUN	Offre non conforme
11	SORUBAT	Offre non conforme
12	CWE	Offre non conforme
13	ESER	Offre non conforme
LOT 2B		
1	CHINA STATE CONSTRUCTION	Offre non conforme
2	SINOHYDRO	Montant de l'offre non moins-disant
3	GPT SOGEA-SATOM/SOGEA- SATOM CAMEROUN	Offre non conforme
4	CGCOQ GROUP	Montant de l'offre non moins-disant
5	ARAB CONTRACTORS	Offre non conforme
6	CHINA JIANGXI INT.	Montant de l'offre non moins-disant
7	GPT BUNS SARL/ STE CHAABANE	Montant de l'offre non moins-disant
8	GPT RAZEL CAMEROUN/ RAZEL BEC	Offre non conforme
9	MOTA ENGILENGENHARIA	Offre non conforme
10	GPT WIETC/SDLQ/SZTC	Montant de l'offre non moins-disant
11	CHINA FIRST HIGHWAY (CFHEC)	Offre non conforme
12	GPT ERDEM TURQUIE/ ERDEM CAMEROUN	Offre non conforme
13	GPT AVIC-INTL/ZCCC JV	Montant de l'offre non moins-disant

14	SOROUBAT	Offre non conforme
15	CWE	Offre non conforme

L'attribution deviendra définitive qu'après avis de non objection de la BAD.

Il est rappelé à l'Entreprise que, le non mobilisation sur les sites de travaux du matériel de terrassement prioritaire tel que requis dans la section III-Critères de Qualifications du DAO dans un délai de soixante (60) jours, compté dès notification de l'ordre de service de démarrer les travaux, entraînera automatiquement la résiliation du Marché concerné.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CAMEROON POSTAL SERVICES

COMMUNIQUE N°002890/CAMPOST/DG/CGM/ETA DU 29/07/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/CAMPOST/CIPM/2021 DU 16/06/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE SOIXANTE (60) GENERATEURS A PLAQUES SOLAIRES DANS CERTAINS BUREAUX DE POSTE DE LA, CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.FINANCEMENT : BUDGET MINFI (CONTRAT PLAN ETAT/CAMPOST 2019-2021).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL de la CAMPOST, communique :

Par décision N°000747/D/CAMPOST/DG/CGM/ETA du 29/07/2021

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service de soixante (60) générateurs à plaques solaires dans certains bureaux de poste de la CAMPOST au titre de l'exercice 2021, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

N°	Soumissionnaire	Montant lu TTC	Observations
1	GMBT PARTNERS SARL BP 6536 Yaoundé, Tél : 678 18 29 69/690 67 93 30 Email : gmbtpartner@gmail.com	368 999 568 FCFA	Moins-disante : note technique = 91,49/100 points Attributaire du Marché Délai d'exécution : 06 Mois

La Société Attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, **au plus tard dans les trois (03) jours** qui suivent, à la Cellule de la Gestion des Marchés de la CAMPOST pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUÉ RADIO/PRESSE N° 1216/ CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 DU 26 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°0025/DC/MINTP/CSPM -PFC/2021 DU 26 AVRIL 2021 EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD CADRE POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC).FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°5465-CM DU 20 AOÛT /BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°0025/DC/MINTP/CSPM -PFC/2021 du 26 avril 2021 en vue de la conclusion d'un Accord Cadre pour l'acquisition des fournitures de bureau pour la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC), le résultat de ladite Demande de Cotation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU					
N°	Type d'intervention	Noms et Adresses de l'entreprise retenue	Montants TTC Corrigés en chiffre (en FCFA)	Montants en lettre TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution (mois)
1	Conclusion d'un Accord-Cadre pour l'acquisition des fournitures de bureau pour la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR FC)	Ets OUMBA BP : 14 056 Yaoundé Tel : 673 18 73 42	30 696 356	Trente millions six cent quatre-vingt-seize mille trois cent cinquante six	12

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs
1	ETS VENICIA	Offre non conforme : Lettre de Cotation non signée
2	ND CONSTRUCTION AND PRODUCTION (NDCP)	Offre non conforme : absence de prospectus du matériel dont les spécifications techniques ont été présenté
3	CABINET MOUTHOMSON	Montant de l'offre non moins-disant
4	ETS MASDAR	Montant de l'offre non moins-disant

Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet d'Accord Cadre.

Les soumissionnaires ayant postulé pour la demande de cotation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 1208/CRP/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021 DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 08/DDP/MINTP/CCCM-TR/CSPM PFC/2021 DU 16 JUIN 2021 RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION BAMENDA – BAFUT – WUM (80 KM) AINSI QU'UN SITE TOURISTIQUE, ET DE RÉHABILITATION DE 7,5 KM DE VOIRIE URBAINE À WUM ET BAFUT DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST – DÉPARTEMENTS DE LA MEZAM ET DE LA MENCHUM. ADDITIF N°02

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INVITE TOUS LES CONSULTANTS DE LA LISTE RESTREINTE DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°08/DDP/MINTP/CCCM-TR/CSPM PFC/2021 DU 16 JUIN 2021 RELATIVE À LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SECTION BAMENDA – BAFUT – WUM (80 KM) AINSI QU'UN SITE TOURISTIQUE, ET DE RÉHABILITATION DE 7,5 KM DE VOIRIE URBAINE À WUM ET BAFUT DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST – DÉPARTEMENTS DE LA MEZAM ET DE LA MENCHUM, À PASSER RETIRER DÈS PUBLICATION DU PRÉSENT COMMUNIQUÉ, L'ADDITIF N°02 DISPONIBLE AU SECRETARIAT DE LA CELLULE DES APPELS D'OFFRES SITUÉE AU DEUXIÈME ÉTAGE (PORTE 210) DE L'IMMEUBLE R+3, ABRITANT CERTAINS SERVICES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, SIS À L'ENCEINTE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE À YAOUNDÉ./-

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 00004683/DAG/DG/PAD DU 27/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 165 KVA POUR LA SUBDIVISION PORTUAIRE DE LIMBÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'entreprise **GROUPE ARNO, BP 664 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 48.922.231** et un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y relative.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 27 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1457-21/DAG/DG/PAD DU 27/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE GROUPE ARNO, B.P. 664 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 165 KVA POUR LA SUBDIVISION PORTUAIRE DE LIMBÉ.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 Portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le système des marchés du Port Autonome de Douala ;
VU La Résolution n° 0620/18/CA/PAD du 06 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU La résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 Septembre 2020 ;
VU la Résolution n° 0766-20/CA/PAD du 22 Décembre 2020 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2021 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 du 28 Avril 2021 ;
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services en sa 32^{ème} session du 08 juillet 2021 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}. - L'entreprise **GROUPE ARNO, B.P. 664 Douala**, est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert n° 090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 du 28 Avril 2021 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène de 165 KVA pour la subdivision portuaire de Limbé.

- **MONTANT DU MARCHÉ : 48.922.231 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXÉCUTION : quatre-vingt-dix (90) jours.**

ARTICLE 2. - La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3. - Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 27 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

DECISION MUNICIPALE N° 011/DM/ D/MOD/CIPM/CAN2/SG/UPE/2021 DU 18 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA REHABILITATION DE LA TRIBUNE PRINCIPALE DU STADE MUNICIPAL DE BONANGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Autorité Contractante**

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2007/255 du 24 Avril 2007 portant création de nouvelles Communes ;
Vu le Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000379/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu la Décision N°00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 Juillet 2016 constatant la composition des Commissions Internes de Passations des Marchés Publics auprès de certaines Communes ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PM du 30 Décembre 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;
Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N° 09/AONO/CAN-2/CIPM/2021 du 10 mai 2021 pour la réhabilitation de la tribune principale du stade municipal de Bonangoh, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral.
Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse des offres.

- D E C I D E -

Article 1^{er} : Les ETS AKO-MBO, BP : 04 Nkongsamba, Tél : 699 30 15 58 / 679 40 08 93, ont été retenus comme adjudicataire du marché relatif à la réhabilitation de la tribune principale du stade municipal de Bonangoh, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral pour un montant de f.cfa 22 486 117 (vingt deux millions quatre cent quatre vingt six mille cent dix sept) francs cfa TTC, et pour un délai d'exécution de quatre vingt dix (90) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NKONGSAMBA le 28 Juin 2021

Le MAIRE

SAMEN Patrice

CAMEROON POSTAL SERVICES

DECISION N°000747/D/CAMPOST/DG/CGM/ETA DU 29 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/CAMPOST/CIPM/2021 DU 16/06/2021, POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE SOIXANTE (60) GENERATEURS A PLAQUES SOLAIRES DANS CERTAINS BUREAUX DE POSTE DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXECICE 2021. FINANCEMENT : BUDGET MINFI (CONTRAT PLAN ETAT/CAMPOST 2019-2021) IMPUTATION BUDGETAIRE : CHAP 93 "REHABILITATIONS/RESTRUCTURATIONS"

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

- VU** La constitution;
- VU** La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques
- VU** Le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- VU** La Loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de le République du Cameroun, pour l'exercice 2020 ;
- VU** Le Décret N° 2004/095 du 23 avril 2004 portant création de la CAMPOST ;
- VU** L'Arrête N° 0000002/MINFI-MINEPAT du 21 février 2020 portant constatation des ressources de réhabilitation mises à la disposition des Entreprises Publiques et Etablissements Publics ayant signé des Contrats Plans avec l'Etat, au titre de l'exercice 2020 ;
- VU** La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK Pierre en qualité de Directeur Général de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°00001/CAMPOST/CA du 26 juin 2021 portant adoption de l'instruction régissant la passation et le contrôle de l'exécution des marchés de la CAMPOST ;

ConsidérantLe Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°000007/AONO/CAMPOST/CIPM/2021 du 16 juin 2021 en procédure d'urgence relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service de soixante (60) générateurs à plaques solaires dans certains bureaux de poste de la CAMPOST au titre de l'exercice 2021,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} -La société ci-après, a été retenue comme Adjudicataire du Marché pour la fourniture, l'installation et la mise en service de soixante (60) générateurs à plaques solaires dans certains bureaux de poste de la CAMPOST au titre de l'exercice 2021 :

N°	Adjudicataire	Montant TTC lu à l'ouverture	Montant TTC corrigé	Délai	Obs
1	GMBT PARTNERS SARL BP 6536 Yaoundé, Tél : 678 18 29 69/690 67 93 30 Email: gmbtpartner@gmail.com	368 999 568 FCFA	368 999 568 FCFA	06 Mois	

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

KALDADAK PIERRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 282/D/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 DU 26 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'ACCORD CADRE RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N°0025/DC/MINTP/CSPM -PFC/2021 DU 26 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU POUR LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT (CPR-FC).FINANCEMENT : PRÊT BIRD N°8650-CM /BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision n° 00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision n° 154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Demande de Cotation n° 0025/DC/MINTP/CSPM -PFC/SPM/2021 du 26 avril 2021 en vue de la conclusion d'un Accord-Cadre pour l'acquisition des fournitures de bureau pour la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR FC) ;

Vu les cotations des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 15 juin 2021 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement conjoint du MINTP ;

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue en vue de la conclusion d'un Accord-Cadre pour l'acquisition des fournitures de bureau pour la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR FC), programme 2021 :

SOUSSIONNAIRE RETENU					
N°	Type d'intervention	Noms et Adresses de l'entreprise retenue	Montants TTC Corrigés en chiffre (en FCFA)	Montants en lettre TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution (mois)
1	Conclusion d'un Accord-Cadre pour l'acquisition des fournitures de bureau pour la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR FC)	Ets OUMBA BP : 14 056 Yaoundé Tel : 673 18 73 42	30 696 356	Trente millions six cent quatre-vingt-seize mille trois cent cinquante six	12

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaire	Motifs d'élimination
1	ETS VENICIA	Offre non conforme : Lettre de Cotation non signée
2	ND CONSTRUCTION AND PRODUCTION (NDCP)	Offre non conforme : absence de prospectus du matériel dont les spécifications techniques ont été présenté
3	CABINET MOUTHOMSON	Montant de l'offre non moins-disant
4	ETS MASDAR	Montant de l'offre non moins-disant

Article 2 : Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet d'Accord Cadre.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 283/D/MINTP/SG/DGTI/CPR FC/SPM/DBG/2021 DU 26 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 0002/DDP/MINTP/CSPM -PFC/2021 DU 20 AVRIL POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL (PTM)-VOLET ROUTIER POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2020 ET 2021.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°5465-CM DU 20 AOÛT 2014 /BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté n° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision n° 00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision n° 154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la Demande de propositions n° 0002/DDP/MINTP/CSPM -PFC/2021 du 20 avril 2021 relatif à la réalisation de l'audit comptable et financier du projet de Transport Multimodal (PTM)-Volet Routier pour le compte des exercices 2020 et 2021 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 02 juin 2021 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement conjoint du MINTP portant validation du rapport d'évaluation technique ;

Vu le Procès-Verbal du 28 juin 2021 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement conjoint du MINTP portant validation du rapport d'évaluation financière ;

DECIDE :

Article 1 : Le groupement d'entreprise dont le nom suit est retenue en vue de la signature du contrat relatif à la réalisation de l'audit comptable et financier du projet de Transport Multimodal (PTM)-Volet Routier pour le compte des exercices 2020 et 2021, programme annuel 2021 :

SOUSSIONNAIRE RETENU

N°	Type d'intervention	Noms et Adresses de l'entreprise retenue	Montants TTC Corrigés en chiffre (en FCFA)	Montants en lettre TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution (jours)
1	Réalisation de l'audit comptable et financier du Projet de Transport Multimodal (PTM)- Volet Routier pour le compte des exercices 2020 et 2021	Gpt BBI Advisory & Audit – Pyramis Audit et Conseil BP : 1925 Bamako-Mali Tel : (223) 202 906 78 / 223 66 74 16 26 E-mail : contact@pyramis-ac.com / Isaac.bela@uhy-bbi.ccom	8 884 125	Huit millions huit cent quatre-vingt-quatre mille cent vingt cinq	30

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

N°	Soumissionnaire	Motifs d'élimination
1	FAC Consulting	Offre financière non moins-disante
2	Moore Stephens	Offre financière non moins-disante
3	Cabinet d'Etude et d'Audit Comptable (CAEAC)	Offre financière non moins-disante
4	MAZARS Cameroun	Offre financière non moins-disante

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le MINISTRE

NGANO DJOUMESSI Emmanuel

Article 2 : Le représentant du groupement d'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son Projet de Contrat.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 ET 02 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SMDU 09 JUILLET 2021 POUR A L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL AGRICOLE ET INTRANTS POUR VILLAGES PIONNIERS DANS LES REGIONS :-LOT 1 : AD, NO ET EN ;-LOT 2 : CE, SU ET ES ;-LOT 3 : LT, OU, NW ET SW.A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 03 AOUT 2021 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°008/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 09 JUILLET 2021

POUR L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL AGRICOLE ET INTRANTS POUR VILLAGES PIONNIERS DANS LES REGIONS :

- LOT 1 : AD, NO et EN ;

- LOT 2 : CE, SU et ES ;

- LOT 3 : LT, OU, NW et SW.

A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

LOT N°.....

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 05 AOUT 2021 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°008/AONO/ASCNPD/DG/DAF/SDAF/SM DU 09 JUILLET 2021

POUR L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL AGRICOLE ET INTRANTS POUR VILLAGES PIONNIERS DANS LES REGIONS :

- LOT 1 : AD, NO et EN ;

- LOT 2 : CE, SU et ES ;

- LOT 3 : LT, OU, NW et SW.

A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

LOT N°.....

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le 03 AOUT 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité du mandataire).

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le 05 AOUT 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme de la Carte Nationale d'Identité du mandataire).

3 Autres

Au lieu de ...

N/A

3 Autres

Lire plutot

AU LIEU DE

Pièce ?2: Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)	Article 6.3
	6.3 . Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour démontrer qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais de livraison visés dans le RAPO.
Pièce ?3: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	Durée de validité de la caution de soumission
	valable pendant soixante (60) jours , à compter de la date limite de remise des offres
Grille d'évaluation	Absence du point 12 : Attestation de capacité financière

LIRE PLUTOT

Pièce ?2: Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)	Article 6.3
	6.3 . Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour démontrer qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais de livraison visés dans le RPAO
Pièce ?3: Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)	Durée de validité de la caution de soumission
	valable pendant trente (30) jours , à compter de la date limite de remise des offres
Grille d'évaluation	Point 12
	Attestation de capacité financière

YAOUNDE le 30 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

COMMUNIQUE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA), MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACQUIS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>-N°01/AONO/CARPA/CIPM/21 du 07 juillet 2021 pour la fourniture des services de gardiennage des bureaux et de la résidence du Président du CARPA pour l'année 2022.</p> <p>-N°02/AONO/CARPA/CIPM/21 du 07 juillet 2021 pour la souscription de l'assurance maladie du personnel et individuel accident pour l'année 2022.</p> <p>Que les dates limites de dépôts des offres initialement prévues les 29/07/2021, et 10/08/2021 sont reportées respectivement au 03/08/2021, et au 17/08/2021 à 14 heures.</p> <p>Par ailleurs l'additif suivant est apporté aux points énoncés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none">● Ø -pour la non-conformité d'une pièce administrative, le soumissionnaire a 48 heures après l'ouverture des offres pour se conformer.● Ø -La durée de validité est de 90 jours pour la caution de soumission● Ø -le cautionnement définitif n'est pas exigé dans le cadre de ces lettres-commandes.● Ø -Le montant de la caution de soumission est de 280 000 (deux cent quatre vingt mille) FCFA dans le DAON°02● Ø Le coût prévisionnel du projet dans la version anglaise de l'AAO N°2 est de 14 000 000 (fourteen million) FCFA

YAOUNDE le 28 Juillet 2021

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/FNE/CIPM/21 POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET DES
ACCESSOIRES AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a

1 Autres

Lire plutot

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante), en application des dispositions du Règlement Général de l'Appel d'Offres, informe les prestataires intéressés par l'Appel d'offres susmentionné, que les modifications ci-après sont apportées au Dossier d'Appels d'Offres y afférent :

Pages	Au lieu de lire ou manquement	Lire ou ajouter
CCAP		
65	<p><u>Article 19 : Intérêts moratoires</u></p> <p>Les intérêts moratoires éventuels sont dus conformément à l'article 88 du décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.</p>	<p><u>Article 19 : Intérêts moratoires</u></p> <p>Les intérêts moratoires éventuels sont dus conformément au décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.</p>
54	<p><u>ARTICLE 19 : MODALITES DE PAIEMENT</u></p> <p>Le paiement sera effectué en F.CFA, dans un délai de soixante jours, après le dépôt de la liasse complète de paiement, par chèque ou par virement bancaire au compte N° _____, ouvert au nom de : _____ à : _____ selon les modalités ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 90 % du montant total de la Lettre-Commande, à la réception provisoire, à la demande écrite du Fournisseur, sur présentation d'une facture en quatre (04) exemplaires ; ● 10 % à la fin de la période de garantie, après la réception définitive. 	<p><u>ARTICLE 19 : MODALITES DE PAIEMENT</u></p> <p>Le paiement sera effectué en F.CFA, dans un délai de soixante jours, après le dépôt de la liasse complète de paiement, par chèque ou par virement bancaire au compte N° _____, ouvert au nom de : _____ à : _____ selon les modalités ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 90 % du montant total de la Lettre-Commande, à la réception provisoire, à la demande écrite du Fournisseur, sur présentation d'une facture en quatre (04) exemplaires munie du visa du MINMAP 10 % à la fin de la période de garantie, après la réception définitive
DAO		



5	<p>11.2 - Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none">Note technique inférieure à 80 points /100, et Note des spécifications techniques <p>-</p>	<p>11.2 - Critères éliminatoires</p> <p>Note technique inférieure à 45 points /100, et Note des spécifications techniques inférieure à 45 points sur 50 (soit 45 oui sur 50 critères)</p>
---	---	--

YAOUNDE le 30 Juillet 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MENYE CAROLINE

COMMUNE DE BOKITO**ADDITIF N°07/A/C/BOK/SG/CIPM/M/2021 PORTANT REPORT DE LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS DU
23 JUILLET 2021.**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Maire de la Commune de Bokito MAITRE D'OUVRAGE Porte à la connaissance de tous les acteurs de la Passation Interne des marchés Publics de la Commune de Bokito, que la séance d'ouverture des plis initialement prévue le Vendredi 23 Juillet 2021 est reportée au Vendredi 30 Juillet 2021 à 14 heures . Il s'agit des appels d'offres : N°06(bis) /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 du 23/06/2021 pour la réhabilitation du tronçon de route Balamba – Kananga ; N°07 /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 du 23/06/2021 pour la Construction d'un hangar simple Type 2 au Marché de Bokito ; N°08 /AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 du 23/06/2021 pour la Construction de deux (02) hangars simple Type 1 au Marché de Bokito ; N°02 (bis) /DECO/C/BOK/SG/CIPM/2021 du 23/06/2021 pour l'Achat et fourniture du paquet minimum des Ecoles primaires. Le reste sans changement.

*BOKITO le 16 Juillet 2021**Le MAIRE***AMATAGANA Zachée**

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT AVEC CONCOURS N°
002976/AONRC/MINDDEVEL/CMPM/2021 DU 29 JUILLET 2021 POUR LA REALISATION DES ETUDES
ARCHITECTURALES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SS+R+10 DEVANT ABRITER LES
SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL AU
LIEU-DIT NLONGKAK-PREFECTURE A YAOUNDE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 350 04 340001 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Vu le procès-verbal de la réunion en date du 08 juillet 2021 de la Commission de Passation des Marchés placée auprès du MINDDEVEL, le Ministre de La Décentralisation et du Développement Local, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint avec Concours pour la réalisation des études architecturales en vue de la construction de l'immeuble SS+R+10 devant abriter les services centraux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au lieu-dit Nlongkak-Prefecture à Yaoundé.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **Cent millions (100 000 000) de francs CFA**, Toutes Taxes Comprises, répartis ainsi qu'il suit :

- Primes du concours (à répartir suivant les conditions fixées par le DAO) : **dix millions (10.000.000) de francs CFA** ;

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National Restreint avec Concours est ouvert, à égalité de conditions, aux Bureaux ou Cabinets d'Études et/ou aux groupements de Bureaux ou Cabinets d'Études de droit Camerounais pré-qualifiés ci-après :

N° d'ordre	Noms du Consultant	Adresses
1	AIDA Sarl	BP : 6769 Yaoundé ; Tel : 222 235 770
2	Groupement TOGNIA& ASSOCIERS/MACHIA. B.I.E.E TECH	BP : 316 Yaoundé ; Tel : 699 566 531
3	Groupement BUILSHINE/ATCS/SANNA HOLDING Sarl	BP :30320 Yaoundé ;Tel : 694 712 568
4	Groupement AFRIKAN METHOD/NOVA ENGINEERING	BP : 2833 Yaoundé ; Tel : 699 527 436
5	ARCHI'DIA Sarl	BP : 233 Yaoundé ; Tel : 222 211 948
6	Groupement LE COMPETING/LTC PARTNERS Sarl	BP : 7214 Yaoundé ; Tel : 222 215 988
7	Groupement INTEGC/BUBAN NGU DESCO	BP : 233 Yaoundé ; Tel : 222 214 857
8		

CREACONSULT



BP :11735 Douala ; Tel : 233 426 385



9	BATI-CONCEPT PLUS Sarl	BP : 25613Yaoundé ;Tel : 222 231 087
10	PRISMA Sarl	BP :15553 Yaoundé ;Tel : 693 040 056
11	Groupement FOBI NCHINDA ASSOCIATES/BET CERG Sarl	BP : 2608 Yaoundé ; Tel : 677 777 888

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint avec Concours, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercice 2021 et suivant, imputation budgétaire : **55 27 350 04 340001 2020**.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres avec Concours peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables dans les locaux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Service des Marchés, 2ème étage, porte 212, tél : 222 217 343.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres avec Concours peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Service des Marchés, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Service des Marchés, 2ème étage, porte 212, au plus tard le **26 août 2021 à 14H 00,heure locale**, portant les mentions suivantes :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT AVEC CONCOURS N° 002976/AONRC/MINDDEVEL/CMPM/2021 DU 29 juillet 2021 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SS+R+10 DEVANT ABRITER LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL
« À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de **Deux millions (2 000 000) francs CFA**. Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances. La validité de ladite caution est de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres. Les cautions des soumissionnaires dont les offres n'auront pas été retenues, seront restituées.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps : ouverture des offres administratives et techniques d'une part et celle des offres financières d'autre part, suivie dans une seconde phase de la présentation des dessins (projet), par les soumissionnaires déclarées éligibles à l'issue de l'évaluation du Dossier technique par une Sous-commission. Les projets ainsi éligibles seront présentés devant le jury ad hoc du concours.

Les offres administratives et techniques seront ouvertes le **26 août 2021 à 15H.00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère la Décentralisation et du Développement Local, par la Commission de Passation des Marchés placée auprès du MINDDEVEL siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif et financier incomplets ou non conformes ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP;
- insatisfaction du Maître d'Ouvrage vis-à-vis du soumissionnaire par rapport à l'exécution d'une prestation antérieure ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins quatre-vingts pour cent (**80%**) de l'ensemble des critères essentiels ;
- absence au niveau du personnel de l'attestation d'inscription à l'Ordre professionnel concerné (ONAC; ONIGC et autres Ordres professionnels) ;
- absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- la présentation générale de l'offre ;
- la compréhension de la mission ;
- la liste des moyens humains : Qualifications et expériences du personnel, assorties des pièces justificatives y relatives;
 - la liste des moyens matériels, assortis des justificatifs ;
 - la fonctionnalité, la prise en compte de l'approche handicap et de l'approche genre et la conformité aux règles de l'art, au programme architectural du Maître d'Ouvrage, l'esthétique, l'harmonie ;
 - la fonctionnalité technique des lots technologiques ou des corps d'état secondaires (ascenseur, électricité, plomberie, ventilation, climatisation, téléphone, Internet, Intranet ...) ;
 - la durabilité et la pérennité des matériaux, le confort phonique et acoustique, l'aération ;
 - les documents graphiques, écrits et sur maquette ;
 - l'organisation méthodologique et le planning d'exécution;
 - le coût estimatif du projet (Détail quantitatif et estimatif) ;
 - le coût indicatif de l'ouvrage projeté ;
 - le coût indicatif des travaux préliminaires et, le cas échéant, celui des déguerpissements ;
 - la prévision de l'emplacement pour les équipements et/ou les infrastructures futures le cas échéant.

Evaluation du concours

Cette évaluation sera faite sur la base des critères ci-après par un jury ad hoc mis sur pied par le Président de la Commission de Passation des Marchés.

N°	Critères d'évaluation	Points
1	Présentation (reliure, utilisation d'intercalaires couleur, qualité et clarté du dossier)	02
2	Compréhension de la mission	04
3	Pertinence de l'option Architecturale	12
4	Utilisation optimale du terrain	06
5	Prise en compte de l'approche "Handicap" et "Genre" et conformité aux règles de l'art	04
6	Fonctionnalité du projet	12
7	Rentabilité d'exploitation de l'ouvrage (bilan thermique et économie d'énergie)	05
8	Respect des lois et règlements en matière de gestion urbaine et environnementale	06
9	Qualité et présentation du projet suivie de questions au consultant par les membres du jury pour d'éventuels points d'ombre (Originalité, Rendu,...) et Maquette	12
10	Simplicité des options technologiques et techniques (ascenseur, électricité, plomberie, RIA, Bouche d'Incendie, VMC, ventilation, climatisation, téléphone, internet, intranet, ...)	12
11	Durabilité et pérennité des matériaux, confort phonique et acoustique, aération	06
12	Perspectives de maintenance, dispositif de sécurisation du bâtiment, des biens et des personnes de l'immeuble contre les effets néfastes de la foudre,	05
13	Respect du programme	06
14	Emplacement pour équipements et/ou infrastructures futurs	04
15	Suggestions et commentaires pertinents du candidat sur les TDR	04
TOTAL		100

12. Attribution

Modalités, Fonctionnement et composition du Jury Ad Hoc du Concours

Les soumissionnaires dont les offres administratives seront jugées conformes et dont les offres techniques auront obtenu une note supérieure ou égale à quatre-vingts pour cent (**80%**) des critères essentiels, verront leur Dossier Concours examiné par un jury ad hoc.

Les soumissionnaires dont offres techniques auront obtenu une note supérieure ou égale à quatre-vingts pour cent (**80%**) des critères essentiels, verront leurs offres financières ouvertes et celles-ci seront confiées à une sous-commission constituée par le Président de la Commission.

Le concours consiste en la présentation, sur vidéoprojecteur en 4D ou en 3D, des dessins et plans architecturaux proposés par chacun des prestataires, devant les membres d'un jury ad hoc constitué par le Président de la Commission et comprendra majoritairement des représentants des corps de métiers concernés par le projet et au moins un représentant du Ministre de la Décentralisation et du Développement Local « Maître d'Ouvrage ». Seules les offres des candidats ayant atteint ou obtenu la note technique minimale requise pour le concours proprement dit seront ouvertes en présence des soumissionnaires concernés. Les dossiers du concours sont en ce moment confiés au jury ainsi constitué. Le jury procède à l'évaluation et au classement des projets sur la base de la grille du concours élaborée à cet effet. Ce jury se compose ainsi qu'il suit :

1. le Maître d'Ouvrage ou son représentant-**Président**;
2. Directeur de l'architecture au MINH DU: **Rapporteur** ;
3. deux experts du MINDDEVEL : membres ;
4. deux (02) représentants du Ministère des Travaux Publics (DIGET et DC) : membres ;
5. deux (02) représentants du MINMAP ;
6. un représentant du MINEPDED : membre ;
7. un représentant du MINDCAF: membre ;
8. un représentant du MINH DU: membre ;
9. un représentant du Corps des Sapeurs-Pompiers ;
10. le Maire de la ville de Yaoundé ;
11. le président de l'Ordre National des Ingénieurs du Cameroun (ONIGC) ;
12. le président de l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) ;
13. un architecte indépendant :

Toutefois, le Président du jury ad hoc peut faire appel à toute personne en fonction de ses compétences et de ses connaissances professionnelles en la matière.

Immédiatement après le passage devant le jury ad hoc, les notes attribuées aux soumissionnaires par chaque membre du jury ad hoc, seront scellées dans une enveloppe portant le numéro d'anonymat du soumissionnaire concerné et ouvertes pendant la séance de délibération. La note retenue pour chaque soumissionnaire sera la note moyenne obtenue à l'issue de la somme des notes effectivement attribuées par chaque membre, divisée par le nombre des membres composant le jury ad hoc. Ces travaux feront l'objet d'un rapport d'étape « **concours** » paraphé, daté et signé par tous ces membres.

Primes du Concours

Les primes suivantes seront attribuées aux quatre (4) premiers sur la base de documents de synthèse, conformément au tableau ci-après :

- 1^{er} : trois millions cinq cents mille (3 500 000) de francs CFA ;**
- 2^{ème} : trois millions (3 000 000) francs CFA ;**
- 3^{ème} : deux millions (2 000 000) francs CFA ;**
- 4^{ème} : un million cinq cents mille (1 500 000) francs CFA.**

Réception des projets primés

Avant la réception des projets à primer, les soumissionnaires sont saisis par écrit pour assister à la cérémonie officielle de réception desdits projets.

La Commission de réception sera composée des membres suivants:

1. le Maître d'Ouvrage ou son représentant-**Président**;
2. l'Ingénieur du marché : **Rapporteur** ;
3. le chef de service du marché : membre ;
4. le président du Jury Ad Hoc: membre ;
5. deux (02) représentants du Ministère des Travaux Publics (DIGET et DC) : membres ;
6. un représentant du MINDCAF: membre ;
7. un représentant du MINH DU: membre ;
8. un représentant du Corps des Sapeurs-Pompiers.

Par ailleurs, le Président de la Commission peut inviter tout autre expert dont la compétence est jugée utile.

NB : Un représentant du MINMAP en qualité d'observateur.

Le candidat est convoqué à la réception par courrier au moins [**05 jours**] avant la date de la réception. Il est tenu d'y

assister (ou de s'y faire représenter).

Les primes prévues dans le cadre du présent concours ne seront accordées en tout ou en partie que si les projets reçus sont jugés satisfaisants, conformément aux dispositions de l'article 81 alinéas 1 et 2 du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Paiement des Primes du Concours

Les primes seront remises au plus tard dans trente (**30**) jours calendaires à compter de la date de la proclamation des résultats du concours. Les projets ainsi primés deviennent la propriété du MINDDEVEL, Maître d'Ouvrage.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Service des Marchés, 2ème étage, porte 212, Tél : **222 217 343**.

Publication des Résultats

Les quatre (04) meilleurs projets architecturaux, retenus à l'issue de cette étape d'évaluation, seront primés conformément aux dispositions décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. /-

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

ELANGA OBAM GEORGES

COMMUNE DE BELEL

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 21/DC/C-BL/CIPM/2021 DU 27/07/2021
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPES DE TROIS (03) ABREUVOIRS ET
D'UN BLOC LATRINES VIP A DEUX (02) CELLULES DANS LA LOCALITE DE BELEL, COMMUNE DE
BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE) FINANCEMENT : COMMUNE DE BELEL/ PRODEL**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Montant : **29 812 500 (Vingt neuf millions huit cent douze mille cinq cent) FCFA (TTC)**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre:

L'offre ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de Belel. Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de BELEL, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de station peut être retiré gratuitement à la Commune de BELEL ou à l'UCR I-PRODEL à Garoua à partir du **27/07/2021** pendant les jours ouvrables, entre **07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Belel (Autorité Contractante), à déposer à la commune contre recépissé de dépôt.
L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONJUGATION DE DEMANDE DE COTATION N° 21/DC/CB/SG/CIPM/2021 DU 27/07/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPES DE TROIS (03) ABREUVOIRS ET D'UN BLOC LATRINES VIP A DEUX (02) CELLULES DANS LA LOCALITE DE BELEL, COMMUNE DE BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (en Procédure d'Urgence) "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 16/08/2021 à 11 heures.**

Lieu de dépôt **Secrétariat Général**

5. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **Quatre vingt-dix (90) jours**

6. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 16/08/2021, à 12 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la commune de Belel**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Belel. dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

BELEL le 27 Juillet 2021

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

COMMUNE DE MEIGANGA**COMMUNIQUE N° 06/C/C-MGA/SG/21 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire -Maître d'ouvrage communique :

Les Entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires du Marché et de la Lettre commande correspondants, conformément au tableau ci-dessous :

REF AVIS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
N° 12 AONO DU 30/04/2021	Travaux de Réhabilitation de l'Hôtel de ville de Meiganga	ETS TALMA BP: 170 BERTOUA	74 950 000	Quatre (04)Mois
N° 13/AONO DU 30/04/2021	Maîtrise d'oeuvre des travux de Réhabilitation de l'Hôtel de ville de Meiganga	ETS SECOTECH	7 799 332	Cinq (05) Mois

Lesdites Entreprises sont priées de bien vouloir se présenter à la Commune ce MEIGANGA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de leur contrat. Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de/caution de soumission.

MEIGANGA le 15 Juin 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

COMMUNIQUÉ N°011/C/CAN2/SG/UPE/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09 /AONO/CAN-2/CIPM/2021 DU 10 MAI 2021 POUR LA RÉHABILITATION DE LA TRIBUNE PRINCIPALE DU STADE MUNICIPAL DE BONANGOH, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, communique :

Par Décision N°11/ D/MOD/CIPM/CAN2/SG/UPE/2021 du 18 Juin 2021

L'Ets ci-dessous a été retenu comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
Réhabilitation de la tribune principale du stade municipal de Bonangoh, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2 ^{ème} , Département du Moungo, Région du Littoral	ETS AKO-MBO BP : 04 Nkongsamba Tél : 699 30 15 58 / 679 40 08 93	22 486 117 (vingt deux millions quatre cent quatre vingt six mille cent dix sept francs cfa	Quatre vingt dix (90) jours

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service Ressources Humaines (Unité Promotion Economique) de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} pour la mise au point au contrat correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après n'a pas été retenu pour le motif suivant :

Soumissionnaire	Motifs
ETS BETTER LOVE II BP : 225 Yaoundé, Tél : 675 38 39 84 / 675 03 70 87	Non techniquement qualifiés, pourcentage requis non atteint, soit 61,11%

Ce soumissionnaire est par ailleurs invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué ; passé ce délai, ces offres seront détruites.

NKONGSAMBA le 28 Juin 2021

Le MAIRE

SAMEN Patrice

COMMUNE DE DOUALA VI

PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/CADVI/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE À SANDJE IL DANS LE COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VLÈME. FINANCEMENTS : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème maître d'ouvrage porte à la connaissance de ENOCAM SARL B.P.4818 Douala qu'il est attributaire des travaux de construction d'une mini centrale solaire à Sandje II dans le Commune d'Arrondissement de Douala Vlème.

N° d'ordre	Attributaire	Montant TTC (FCFA)
01	ENOCAM SARL B.P.4818 Douala	48.495.117 (quarante millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille cent dix-sept) francs CFA

Délais d'exécution : 3 mois

ENOCAM SARL B.P.4818 Douala est donc invité à se présenter de toute urgence au service technique de la CADVI pour l'établissement de son contrat.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 27 Juillet 2021

Le MAIRE

EDIMO Ernest

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**COMMUNIQUÉ N°1014/21/C/DG/CSGAMP/CEN/YDEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CEN/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 RELATIF A LA
COUVERTURE ET GARANTIE DES RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE ET FRAIS FUNERAIRES POUR
LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, communique :

Par Décision d'attribution n° 1013/21/D/DG/CEN/YDE du 29 juillet 2021, la **Société ZENITHE INSURANCE SA** a été retenue comme adjudicataire, pour l'exécution des prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/CEN/CIPM/2021 du 02 juin 2021, pour la couverture et garantie des risques portant sur la maladie et frais funéraires pour le personnel et famille (Lot unique) de la CENAME.

Le montant Total Toutes Taxes comprises (TTC) est de **36 290 046 F.CFA (Trente six millions deux cent quatre-vingt-dix mille quarante six Francs CFA)**. La durée d'exécution est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

Ladite entreprise ou son représentant dûment désigné, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction Générale de la CENAME, pour la préparation du projet de Lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception des exemplaires destinés à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VANDI DELI

COMMUNE DE MEIGANGA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 18/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 10* 5M SUR LA RIVIERE YOYO, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA 03 JUIN 2021

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un pont définitif de 10*5m sur la rivière Yoyo, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- TRAVAUX PRÉLIMINAIRES ;
- TERRASSEMENTS ;
- TRAVAUX DE L'OUVRAGE ;
- AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS ;
- TRAVAUX ROUTIERS ;
- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **TERRASSEMENTS & GENIE CIVIL**.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDAJ8), Allocation de la commune de Meiganga Convention Financement des MP N° 01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 juin 2021.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **27 Juillet 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tel.. +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat General), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis ferme à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 18/DC/CMGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021
Pour les travaux de construction d'un pont définitif de 10*5m sur la rivière Yoyo, Commune de Meiganga,
Département du Mhéré, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours calendaires**.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et 1 heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres **Le 19 Août 2021, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 19 Août 2021, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation**1- Principaux critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2- Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après:

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	

	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé - Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui/30

NB: Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui** sur **30** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra . une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52/691.84.74.34.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

MEIGANGA le 27 Juillet 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE NGAOUNDAL

COMMUNIQUE N° 12/C/CNDAL/SG/STADU/2021 DU 24 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS DE CONSULTATION DES DC N° 08BIS/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 26/05/2021 ET N° 09BIS/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 25/05/2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (Maître d'Ouvrage)**

Porte à la connaissance du public que, par décision **N°11/DM/CNDAL/SG/STADU/2021**, Les Etablissements suivants sont déclarés attributaires du projet relatif aux demandes de cotations ci-dessus pour les montants et les délais suivants :

Objet	Attributaires	MONTANT TTC (FCFA) lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution
EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BETARA GONGO	ETS GABY TRADING COMPANY	5 000 000 FCFA	5 000 000 FCFA	21 Jours
REBOISEMENT DES ARTERES DE LA VILLE ET DE CERTAINES ECOLES (EP GARE, EP LENA, EP CAMP PARA, EP BILINGUE DE NGAOUNDAL) (EN PROCEDURE D'URGENCE)	ETS ANTENEF	19 999 996 FCFA	19 999 996 FCFA	120 jours

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de Ngaoundal, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de la Lettre-Commande, passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

NGAOUNDAL le 24 Juin 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE DE BELEL

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 22/DC/CB/SG/CIPM/2021 DU 27/07/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS D'INTERVENTIONS ZOO SANITAIRES EQUIPES D'UN BLOC LATRINES DANS LES LOCALITES DE TOURNINGAL LOT 1 ET DE LIPAO LOT 2. COMMUNE DE BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE BELEL

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC 20 272 500 F CFA X 2= **40 545 000 (Quarante millions cinq cent quarante cinq mille FCFA)**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de colaiion incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de BELEL, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de BELEL, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la commune de BELEL, au Secrétariat General du Maire ou à la Coordination General à Garoua, à partir du **27/07/2021** pendant les jours ouvrables, **entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

1. soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de BELEL (Autorité Contractante), à déposer à la commune de BELEL contre récépissé de dépôt.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 22/DC/CB/SG/CIPM/2021 DU 27/07/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS D'INTERVENTIONS ZOO SANITAIRES EQUIPES D'UN BLOC LATRINES DANS LES LOCALITES DE TOURNINGAL LOT 1 ET DE LIPAO LOT 2, COMMUNE DE BELEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA (En procédure d'urgence).
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».*

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 16/08/2021 à 11heures.**
Lieu de dépôt **Secrétariat Général de la commune de BELEL**

5. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de Quatre vingt-dix (90)Jours

6. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **huit cent mille (800 000) FCFA.**

La caution devra rester valable **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émis les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas ouvrable.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

7. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BELEL en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 16/08/2021, à 12 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la commune de BELEL**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BELEL, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires peuvent présenter les offres pour les deux lots.

BELEL le 27 Juillet 2021

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUÉ RADIO/PRESSE N° 1218/CRP/MINTP/SG/DGET/CPR FC/SPM/DBG/2021 DU 26 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 0002/DDP/MINTP/CSPM -PFC/2021 DU 20 AVRIL 2021 POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL (PTM)-VOLET ROUTIER POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2020 ET 2021.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N°5465-CM DU 20 AOÛT 2014 /BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Propositions N°0002/DDP/MINTP/CSPM -PFC/2021 du 20 avril 2021 relatives à la réalisation de l'audit comptable et financier du Projet de Transport Multimodal (PTM)-Volet Routier pour le compte des exercices 2020 et 2021, le résultat de ladite Demande de Propositions se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU					
N°	Type d'intervention	Noms et Adresses de l'entreprise retenue	Montants TTC Corrigés en chiffre (en FCFA)	Montants en lettre TTC Corrigés (en FCFA)	Délais d'exécution (jours)
1	Réalisation de l'audit comptable et financier du Projet de Transport Multimodal (PTM)-Volet Routier pour le compte des exercices 2020 et 2021	Gpt BBI Advisory & Audit – Pyramis Audit et Conseil BP : 1925 Bamako-Mali Tel : (223) 202 906 78 / 223 66 74 16 26 E-mail : contact@pyramis-ac.com / Isaac.bela@uhy-bbi.ccom	8 884 125	Huit millions huit cent quatre vingt quatre mille cent vingt cinq	30

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs
1	FAC Consulting	Offre financière non moins-disante
2	Moore Stephens	Offre financière non moins-disante
3	Cabinet d'Etude et d'Audit Comptable (CAEAC)	Offre financière non moins-disante
4	MAZARS Cameroun	Offre financière non moins-disante

Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Contrat.

Les soumissionnaires ayant postulé pour la Demande de Propositions ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE + BLOC ADMINISTRATIF +
TABLE-BANCS DANS LES EP DE BEKA - GARI ET BABOUA ET REHABILITATION D'UN BLOC DE 02
SALLES DE CASSE A L'EP BABOUA, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE
L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP
N°01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 04 JUIN 2021**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 02 salles de classe + bloc administratif + tablebanacs dans les EP de Béka - Gari et Baboua et réhabilitation d'un bloc de 02 salles de casse à l'EP Baboua, Commune de Djohong, Département du Afbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des BATIMENTS.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MF N°01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 04 juin 2021.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du 26 Juillet 2021 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou a la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE + BLOC ADMINISTRATIF +
TABLE-BANCS DANS LES EP DE BEKA - GARI ET BABOUA ET REHABILITATION D'UN BLOC DE 02 SALLES
DE CASSE A L'EP BABOUA, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE
L'ADAMAOUA
A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours calendaires**.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres **Le 18 Août 2021 , à 10 heures**

Lieu de réception des plis Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 18 Août 2021, à 11 Heures 00**

Lieu d'ouverture des plis..... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui/29

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

DJOHONG le 26 Juillet 2021

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 000018/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 23 JUILLET 2021 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ADRESSAGE NUMERIQUE AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Près de 85% de la population camerounaise ne dispose toujours pas d'adresse physique, dans la plupart des cas, pas de numérotation précise de leur domicile, pas de nom de rue. La physionomie des villes en Afrique est la même. Le Cameroun n'y a pas échappé avec la plupart du temps dans les grandes agglomérations comme Douala et Yaoundé des quartiers non tracés avec des voies sans issues, des pistes ne permettant pas de localiser aisément tous les domiciles qui se trouvent généralement peu alignés les uns en face des autres où la devanture de l'un constitue le passage pour atteindre la porte d'entrée de l'autre. Dans cet environnement cosmopolite et désorganisé, plusieurs questions essentielles se posent pour la survie des populations. Comment secourir les personnes en détresse ? Comment offrir les services essentiels de l'administration aux populations ? Comment s'assurer que les programmes de réduction de la pauvreté mis en place par le Gouvernement atteignent les cibles?, un chapelet de questions reste jusqu'à lors sans réponse.

Une analyse de cette problématique au Cameroun a révélé que sur les quelques 15 millions de personnes qui ne possèdent pas d'adresse, une très large majorité se répartit entre les zones péri-urbaines et rurales. Il est donc difficilement possible dans ces conditions de bénéficier de façon optimale de nombreux services basiques tels que l'assistance des équipes de secours, la localisation par les services de sécurité en cas de danger ou par les pompiers en cas d'incendie ou encore par une ambulance en cas d'urgence. De même, sans adresse, il est évidemment impossible de se faire délivrer un courrier ou un colis à domicile bien plus encore d'avoir la confiance d'un établissement financier pour bénéficier d'un crédit ou d'une assurance. Ces différents services pourtant basiques pour l'administration constituent encore à ce jour un luxe dans notre pays.

À l'heure où la démocratisation d'internet et l'adoption massive des TIC a pris de l'envol dans toutes les sphères de la vie socio-politique et économique, ce problème qui constituait jusque-là un handicap connu, commence à prendre les allures de priorité absolue pour le Cameroun. La transformation de l'écosystème économique est irréversible. L'on assiste depuis peu à une véritable explosion du commerce électronique. L'un des derniers obstacles à l'adoption massive du e-commerce réside dans l'impossibilité pour les entreprises de ce secteur d'activité de pouvoir effectuer une livraison au domicile de chaque client.

Bien plus avec l'avènement de la pandémie à COVID 19, les déplacements des populations se sont considérablement réduits et le respect des mesures barrières encourage le télétravail. Ce nouveau style de vie restrictif concourt à la nécessité pour chaque habitant de posséder une adresse. Ceci devient une condition sine qua non au succès de ces nouveaux types de comportements émergents.

Face à ces lacunes qui entravent la visibilité de la croissance du pays, de nombreux travaux d'adressage physique ont été entrepris par certains départements ministériels avec l'appui des partenaires au développement notamment dans les villes de Douala, Yaoundé et Bertoua. Ces initiatives ont permis d'identifier les lieux et les places en zone urbaine mais, la finalité recherchée, celle de donner une identité citoyenne à chaque habitant demeure le grand défi à relever.

Face à ce cliché d'insatisfactions, le MINPOSTEL a sollicité le génie des promoteurs d'application numériques qui se sont penchés sur la problématique. Plusieurs solutions alternatives aux adresses classiques ont été proposées par les startups locales et étrangères, toutes différentes sur les technologies et les modèles économiques proposés. Compte tenu de l'avancée des prototypes proposés, le MINPOSTEL a jugé opportun de lancer un appel d'offres pour la mise en place effective d'une solution fédérative qui permettra de prendre en compte la majorité des besoins de la gouvernance électronique du pays.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de ce projet, il sera question pour le Cabinet de :

- faire l'état des lieux et le diagnostic de l'adressage réalisé dans les villes du Cameroun ;
- faire le benchmarking de l'adressage numérique dans deux pays africain ayant mis en place un tel projet ;
- proposer une norme d'adressage numérique qui tient compte de l'environnement camerounais ;
- proposer le dispositif de mise en œuvre ;
- proposer le coût global de la mise en œuvre de l'adressage numérique au Cameroun ;
- proposer le modèle économique du système d'adressage numérique adopté ;
- faire une proposition de convention entre un fournisseur de solution d'adressage numérique et l'Etat du Cameroun ;
- proposer un projet de texte qui encadre l'adressage numérique au cameroun.

3. Participation et origine

Pour faire acte de candidature, tout Cabinet d'Etudes ou Entreprise, devra justifier d'une expérience avérée dans le domaine d'adressage numérique ou des systèmes d'informations géographiques.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le **20 août 2021** à 14 heures 30 minutes, heure locale et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000018/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 DU 23 JUILLET 2021 POUR LA PRESELECTION DES CABINETS D'ETUDES OU ENTREPRISES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ADRESSAGE NUMERIQUE AU CAMEROUN.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

5. Composition du dossier

Le dossier d'Avis à Manifestation d'Intérêt comprendra les sections suivantes :

- Section 1 : Pièces administratives.
- Section 2 : Dossier technique.

Section 1 : pièces administratives (enveloppe A)

La section 1 comprend les pièces administratives (originales ou leurs copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) et valables pour l'exercice en cours) suivantes :

- a) lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) copie certifiée, par le service des impôts, de l'attestation d'immatriculation ;
- c) copie du registre du commerce, certifiée au greffe du tribunal de 1^{ère} instance ;
- d) attestation de non redevance (copie certifiée, par le service des impôts) ;
- e) attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- f) attestation de non faillite (original ou copie certifiée par le greffe du tribunal de 1^{ère} instance.

NB : En cas d'absence ou de non validité d'une pièce ci-dessus énumérées entrainera la non recevabilité du dossier.

Section 2 : dossier technique (enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la présentation du cabinet ainsi que les domaines d'action et d'intervention ;
- la liste du personnel clé proposé avec les copies des diplômes et des CV signés par chaque expert ;
- les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années ;
- la compréhension du mandat de mission (TDR) ;
- les moyens matériels et logistiques.

6. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, document falsifié ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

2. Critères de qualification

Les offres techniques seront présentées en fonction des principaux critères ci-après :

- a) Compréhension du mandat de la mission (contexte, objectifs, démarche méthodologique.....).....25 points ;
- b) Expérience du personnel clé..... 40 points ;
- Un (01) expert en système d'information géographique ou un diplôme équivalent, Chef du projet, 05 années au moins d'expérience dans le domaine de l'orientation et géolocalisation (adressage numérique) et ayant conduit au moins trois (03) projets en tant que Chef mission (3 projets conduits : 16 points ; 2 projets conduits : 10 points ; 1 projet conduit : ...06 points ;
 - Un (01) économiste, Bac + 5, et ayant 10 années au moins d'expérience : -----06 points ;
 - un (01) Administrateur des P&T ou un Inspecteur principal des P&T, ayant au moins 10 années d'expérience professionnelle.....06 points ;
 - un (01) urbaniste, bac+5 ayant au moins 10 années d'expérience :.....06 points ;
 - un (01) juriste (01) Bac + 5 en droit privé, 10 années d'expérience06 points ;
- c) Références du candidat.....30 points.
- Les références du Cabinet d'Etudes pour les prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires) :
- au moins deux références similaires.....30 points ;
 - une référence similaire.....10 points.
- d) Moyens logistiques et matériels (Véhicules, ordinateurs, copieurs etc).....05 points.

NB : Les Cabinets peuvent se mettre en groupement pour renforcer leurs capacités d'intervention.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Infrastructures, des Equipements et des Réseaux Postaux (DIER), Porte 120 Tél : 222 231 391.

8. Evaluation et publication des resultats

L'Avis d'Appel d'Offres Restreint (AOR) fera office de publication des résultats du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt./-

YAOUNDE le 22 Juillet 2021

Le **MINISTRE**

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1142 /C/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/IP2/2021 DU 13 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS À MANIFESTATIONS D'INTERET N° 46/AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR/BAD-BM/SPM/IP7/2019 DU 15 AVRIL 2019 EN VUE DE LA SELECTION DES CONSULTANTS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA SECTION MISAJE – DUMBO – FRONTIERE NIGERIA ET DE REHABILITATION DE LA VOIRIE DE MISAJE DANS LA RÉGION DU NORD-OUEST – DÉPARTEMENT DU DONGA MANTUNG.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

À l'issue de l'Avis à Manifestations d'Intérêt N°46/AMI/MINTP/SG/DGET/CSEPR/BAD-BM/SPM/IP7/2019du 15 avril 2019 relatif à la sélection d'un consultant pour **la maîtrise d'œuvre complète des travaux d'aménagement de la section MISAJE – DUMBO – FRONTIERE NIGERIA (50 km) et de réhabilitation de la voirie de MISAJE (2 km) dans la région du nord-ouest – Département du Donga Mantung**, les firmes de la liste restreinte ci-après sont retenues pour la suite de la procédure :

N°	Nom du Consultant	Nationalité du Chef de File	Adresse du Chef de File	Nationalités des autres membres du Groupement
1	Dar Al-Handasah Consultants (Shair and Partners)	Nigérienne	No. 14B (Plot 976 B), Oju-Olobun Close, Victoria Island, P.O Box: 5018, Marina, Lagos Nigeria Tel: +234 1 270 3138/0; Fax: +234 1 461 5215 – Email: lagos@dar.com	RAS
2	Groupement CAEM/AFRICA/GIC MALI	Burkinabè	01 BP: 6615 Ouagadougou, Burkina Faso. Tel :(+226) 25 3 66 99 Fax :(226)25 37 66 57 Email: caem@fasonet.bf	Maliennne
3	Groupement AIC PROGETTI/INTEGC/WF	Italienne	Via della Camilluccia 589/C-00135 Rome (Italie), Tel : +39-06-36.30.15.01, Fax : +39-06-32.97.330 E-mail : aicprogetti@aicprogetti.it	Camerounaise
4	Groupement CECO BTP/CINCAT International SA/MBT International SA	Bénoïse	04BP1165 Cotonou Tel. : (229)21 38 36 52 Email : cecobtp@cecobtp.com	Burkinabè/Camerounaise
5	Groupement LOUIS BERGER/BEC LAROUTIERE	Française	86 rue Henri Farman 92130 Issy-Les-Moulineaux, France. Tel : +33 170 834 600 Email : Lbparis@Louisberger.com ; 222 22 35 64	Camerounaise
6	CIMA GLOBAL	Canadienne	3400, Boul, Du Souvenir Bureau 600 Laval (Québec) H7V 3Z2 Canada T2L/ +1 514 337 2462 ; Fax : +1 450 682 1013 Courriel : hamidou.mamadou@cimaglobal.ca	RAS

Chaque Consultant de la Liste Restreinte devra avoir l'obligance de faire savoir au plus tard le **17 août 2021** par écrit, ou par facsimilé, ou par courriel, qu'il a reçu la lettre d'invitation aux adresses suivantes :

À l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics,
 Direction Générale des Études Techniques, Téléphone : (237) 222 22 06 45
 Avec Copie adressée à :
 Agence d'Exécution du Projet : **Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint**,
 Ministère des Travaux Publics - Yaoundé, Cameroun,
 Téléphone : (237) 666-00-39-34 ; E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr
 Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 13 Juillet 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CAMEROON POSTAL SERVICES

COMMUNIQUE N°002890/CAMPOST/DG/CGM/ETA DU 29/07/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000007/AONO/CAMPOST/CIPM/2021 DU 16/06/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE SOIXANTE (60) GENERATEURS A PLAQUES SOLAIRES DANS CERTAINS BUREAUX DE POSTE DE LA, CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.FINANCEMENT : BUDGET MINFI (CONTRAT PLAN ETAT/CAMPOST 2019-2021).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL de la CAMPOST, communique :

Par décision N°000747/D/CAMPOST/DG/CGM/ETA du 29/07/2021

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service de soixante (60) générateurs à plaques solaires dans certains bureaux de poste de la CAMPOST au titre de l'exercice 2021, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

N°	Soumissionnaire	Montant lu TTC	Observations
1	GMBT PARTNERS SARL BP 6536 Yaoundé, Tél : 678 18 29 69/690 67 93 30 Email : gmbtpartner@gmail.com	368 999 568 FCFA	Moins-disante : note technique = 91,49/100 points Attributaire du Marché Délai d'exécution : 06 Mois

La Société Attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, **au plus tard dans les trois (03) jours** qui suivent, à la Cellule de la Gestion des Marchés de la CAMPOST pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2537 /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SCP/SCIPM/2021 DU 29 JUILLET 2021 RELATIF AU « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE FONCIER ET FORESTIER DE L'ANAFOR »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) est une Société à Capitaux Publics (SCP) ayant l'Etat du Cameroun comme actionnaire unique et crée par Décret n°155/2002 du 18 juin 2002 portant changement de dénomination de l'Office National de Développement des Forêts (ONADEF).

Lors de sa création, l'ANAFOR a reçu de l'Ex-ONADEF entre autres biens, un important patrimoine foncier qui non seulement n'est pas matérialisé par des titres de propriétés, mais en plus, fait l'objet de plusieurs litiges.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat-Plan Etat/ANAFOR signé en 2014 avec l'Etat du Cameroun, l'ANAFOR a reçu en gestion du MINFOF, un important patrimoine forestier, constituées de 14 réserves forestières, 04 périmètres de reboisement et d'une Unité Forestière d'Aménagement pour une superficie totale de 230.422 hectares qui malheureusement, souffre aussi du même problème de litige foncier et d'une dégradation assez prononcée.

C'est au regard de ce qui précède que le présent Appel A Manifestation d'Intérêt est élaboré.

2. Objet

L'objectif consiste à recruter un Consultant à l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) pour la réalisation d'un diagnostic du patrimoine foncier et forestier de cette dernière.

3. Consistance des prestations

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, le Consultant fournira les prestations suivantes en trois (03) volets:

a) Volet état des lieux :

- Faire un inventaire de tous les terrains de l'ANAFOR en provenance de l'Ex-ONADEF avec une précision sur la localisation desdits (**localisation administrative, coordonnées GPS etc.**);
- Faire un état des lieux du niveau d'empiètement en valeur absolue et valeur relative des terrains mentionnés ci-avant ;
- Faire un état des lieux exhaustifs des litiges existants sur les terrains ci-avant mentionnés ;
- Faire un état des lieux de l'état d'avancement ou de résolution des litiges mentionnés ci-avant ;
- Faire un inventaire de toutes les forêts transférées en gestion à l'ANAFOR par le MINFOF avec une précision sur la localisation desdites (**localisation administrative, coordonnées GPS etc.**);
- Faire un état des lieux du niveau d'empiètement en valeur absolue et valeur relative des forêts mentionnées ci-avant ;
- Faire un état des lieux exhaustifs des litiges existant sur des forêts mentionnées ci-avant ;
- Faire un état des lieux de l'état d'avancement ou de résolution des litiges sur les forêts mentionnées ci-avant ;

b) Volet stratégie de sécurisation

ü Présenter de manière détaillée (procédure à l'appui) la description de toutes les diligences devant être mises en œuvre afin d'obtenir les titres fonciers sur les terrains de l'ANAFOR en provenance de l'Ex-ONADEF ;

ü Présenter de manière détaillée (procédure à l'appui) la description de toutes les diligences devant être mises en œuvre afin sécuriser définitivement (durablement) le patrimoine forestier transféré en gestion à l'ANAFOR par le MINFOF.

c) Volet coût de sécurisation (budget)

ü Présenter de manière détaillée (**en rapprochant avec procédure à adopter**) les différents coûts financiers que l'ANAFOR subira afin d'obtenir les titres fonciers sur ses terrains en provenance de l'Ex-ONADEF ;

ü Présenter de manière détaillée (**en rapprochant avec procédure à adopter**) les différents coûts financiers que l'ANAFOR subira afin sécuriser définitivement (durablement) le patrimoine forestier transféré en gestion à l'ANAFOR par le MINFOF.

1- Activités à Réaliser

Pour mener à bien son mandat, le Consultant devra définir et présenter une méthodologie d'intervention fiable et efficace. De manière sommaire, il devra :

- Procéder aux inventaires des terrains de l'ANAFOR en provenance de l'Ex-ONADEF, ainsi que des forêts transférées en gestion à l'ANAFOR par le MINFOF ;
- Collecter les données nécessaires à la réalisation de son diagnostic, dans le cadre des descentes et/ou de l'exploitation des documents mis à sa disposition ;
- Analyser lesdites données ;
- Compiler les données ;
- Dresser le rapport final du diagnostic suivant les trois (03) volets mentionnés ci-avant.

2- Résultats attendus

A la fin de l'activité, l'ANAFOR devra disposer d'un rapport sur le diagnostic de son patrimoine foncier et forestier décomposé en trois (03) parties comme suis :

- Un état des lieux de ce patrimoine ;

- Un descriptif de toutes les diligences devant être mises en œuvre dans le cadre de la sécurisation/obtention des titres fonciers de ce patrimoine ;
- Un descriptif de tous les coûts financiers nécessaires à la sécurisation/obtention des titres fonciers de ce patrimoine.

4. Participation et origine

La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux Consultants de droit camerounais justifiant d'une parfaite expérience dans le domaine concerné.

5. Financement

Les prestations de service relatives au présent avis seront financées par les Recettes Propres de l'ANAFOR au titre de l'exercice 2021, pour un coût prévisionnel total de 10.000.000 FCFA TTC (dix millions).

6. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais, faites en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devront être déposées à l'ANAFOR, 1^e étage, porte 102, au plus tard le **13 AOUT 2021** à 12 heures précises.

Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET** »

N° 2537 /AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SCP/SCIPM/2021 DU 29 juillet 2021

RELATIF AU «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE FONCIER ET FORESTIER DE L'ANAFOR»

« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »

7. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes présentées en deux volumes:

Volume A : Dossier administratif

Ce volume devra comprendre les pièces administratives suivantes en originaux ou copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

- a- Une lettre de motivation timbrée et dûment signée du candidat ;
- b- Une copie du registre de commerce ;
- c- Une copie de l'attestation d'immatriculation;
- d- Une attestation de non redevance ;
- e- Le plan de localisation.

Volume B : Dossier technique

Les pièces requises ci-après, justifiant la compétence et l'expérience du Consultant, devront être impérativement produites dans le dossier technique :Le Prestataire sera un Cabinet établi au Cameroun, avec une personnalité juridique reconnue (SARL, ETS...), et agréé à la profession immobilière ;

- Justifiant d'une expérience minimum de cinq (05) ans dans les missions de conseil en immatriculation foncière, le Cabinet devra avoir assuré au moins une (01) mission similaire d'accompagnement dans une procédure d'immatriculation d'un terrain d'une superficie au moins égale à 10 000 ha ;
- Les experts requis pour le volet opérationnel de la mission, devront être au nombre de trois (03) suivant les différents profils ci-après :
- **Expert-Juridique en droit foncier, Chef de mission**, Diplômé d'un BAC + 5 au moins, il devra être un expert en procédure d'immatriculation foncière, cumuler une expérience professionnelle minimum de cinq (05) ans dans les travaux de conseil en immatriculation foncière et avoir exécuté au moins une (01) mission similaire ;
- **Ingénieur des Eaux et Forêts, Expert en droit forestier** : diplômé d'un BAC+3 et cumulant une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans les techniques de sécurisation des réserves forestières, périmètres de reboisement et unités forestières d'aménagement et avoir exécuté au moins une (01) mission similaire ;
- **Géomètre** : Expert en cartographie et levés topographiques, il devra cumuler une expérience professionnelle minimum de cinq (05) ans dans les travaux de cartographie et levés topographiques et avoir exécuté au moins une (01) mission similaire.

8. Critères d'évaluation

(1) L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	Critères	Note
1	Expérience des Experts	40
2	Références du Cabinet dans les missions d'immatriculation foncière	40
3	Références du Cabinet dans les missions de sécurisation des sites forestiers	10
4	Présentation générale de l'offre	10
TOTAL		

100 points



(2) Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation technique une note au moins égale à **70 points sur 100** seront pré qualifiés pour la phase suivante.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent avis peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'ANAFOR, 1^e étage, porte 102.

10. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité Technique mis sur pied par le Directeur Général de l'ANAFOR et les prestataires retenus seront informés des résultats par voie de communiqué.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BEKOLO BEKOLO

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU AVEC CHATEAU DE 70M3, 10 BORNES FONTAINES ET UN CENTRAL SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA VILLE DE DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Djohong, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Djohong, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un réseau d'adduction d'eau avec château de 70m3 et un Central solaire photovoltaïque dans la ville de Djohong, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- ETUDE GEOPHYSIQUE ET GEOTECHNIQUE
- REALISATION D'UN FORAGE
- CONSTRUCTION D'UN CHÂTEAU D'EAU 70m3
- CONSTRUCTION D'UNE PETITE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE POUR ALIMENTATION DU CHAMP CAPTANT ET CHÂTEAU D'EAU
- SYSTÈME DE POMPAGE PHOTOVOLTAÏQUE (CHLORATION, FILTRATION ET POMPES)
- CONSTRUCTION D'UN BLOC TECHNIQUE
- ASSAINISSEMENT ET HYDRAULIQUE
- CONSTRUCTION DES BORNES FONTAINES COMPLETE AVEC 02 ROBINETS PRESTO
- AUTRES ACCESSOIRES DU RESEAU
- MESURES CONNEXES AU PROJET
- PRISE EN COMPTE DES ASPECT SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés et Entreprises ou Groupement d'Entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux **d'Adduction d'Eau Alimenté par énergie Solaire.**

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Le présent projet est financé par les Fonds IDA18, Allocation Commune de Djohong Exercice 2021 suivant la Convention de Financement N°01/2021/PNDP-AD/COMMUNE - DJOHONG du 04 JUIN 2021.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables et à l'unité Infrastructure du PNDP Adamaoua sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Djohong d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **cent cinquante-quatre vingt- quinze mille (195 000) F CFA**.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

7. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, seront déposées en un temps contre récépissé sous plis fermés, à la Commission interne de la passation des marchés de la Commune de Djohong au plus tard **le 18 Août 2021 à 14 heures 00 minute**.

Elle devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU AVEC CHATEAU DE 70M3, 10 BORNES FONTAINES ET UN CENTRAL SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA VILLE DE DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT :IDA18 ALLOCATION COMMUNE DE DJOHONG EXERCICE 2021
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

8. Delai de Livraison

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à six (06) mois (cent quatre-vingt jours) et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10.1 du DAO, d'un montant de **six millions cinq cent mille (6 500 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **Trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après la constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, ainsi que celles ne respectant pas le mode de présentation et de séparation des offres seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

Sous peine d'élimination, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera éliminée.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 18 Août 2021 à 15 heures**, en un temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Djohong à la salle de délibération de ladite Commune, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires dûment mandatés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1er étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2eme étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3eme étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

a- Critères éliminatoires.

Tout manquement ci-après entraîne rélimination directe de l'offre :

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire accordé, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- Note technique inférieure à 75% de critères essentiels.
- Avoir omis un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- N'avoir pas fourni le sous-détail des prix unitaires d'un prix quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP ;
- N'avoir pas fourni les attestations d'Authenticité du fabricant pour les fournitures suivantes :

- Système de chloration, pompe doseuse et pompe électrique ;
- Groupe électrogène Himoina 15 KVA ;
- Pompe Gundfos SP 7A-37 ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

b. Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références déclarées et authentifiées de l'entreprise sur les travaux similaires (numéros de contrats, localisation précise des prestations sur supports physiques et numériques, années budgétaires, montants, délais réglementaires et durées d'exécution etc. oui/non ;
- La propriété par l'entreprise, des moyens matériels et logistiques à ce type de travaux (Atelier de forage, un compacteur manuel, camion benne, véhicule de liaison de type 4x4) oui/non ;
- Pour des entreprises non titulaires de ce matériel, elles peuvent produire des factures pro forma et du factures définitives de location de ce matériel auprès des propriétaires pour des travaux similaires datant de moins d'un an avec détails sur les délais de location et des coûts spécifiques par matériel) oui/non ;
- Les stratégies et les tactiques d'exécution des travaux oui/non ;
- Les capacités financières établies relativement aux projets et aux délais contractuels auprès des établissements bancaires de premier choix listés dans le présent DAO. oui/non ;
- La clarté dans la présentation générale de l'offre oui/non ;
- La description détaillée des méthodes d'accès aux chantiers et la réalisation des installations de chantiers de l'entreprise oui/non ;
- L'expérience des personnels d'encadrement pour les travaux similaires oui/non ;
- Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N° 2 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non respect de 70% de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'offre.
- Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).
- Les références de l'entreprise oui/non ;
- Les moyens matériels et logistiques à mobiliser oui/non ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise oui/non ;
- La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux oui/non ;
- La capacité financière de l'entreprise oui/non ;
- La présentation générale des offres oui/non.

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

13. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat sur l'étendue du territoire national, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure, chantiers abandonnés, malfaçons flagrantes ou constat de carence notifié dans les Six (06) mois précédant l'attribution, contrat en cours de résiliation).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

DJOHONG le 26 Juillet 2021

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

DECISION N°1013/21/D/DG/DAF/CSGAMP/CEN/YDE PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CEN/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2021 RELATIF A LA COUVERTURE ET GARANTIE DES RISQUES PORTANT SUR LA MALADIE ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLE (LOT UNIQUE) DE LA CENAME

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017, portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005, portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;

Vu le Décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018, portant réorganisation la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux (CENAME) ;

Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018, portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 087/CAB/PM du 25 juillet 2006, portant Création d'une Commission de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu la Décision n° 0001091/CAB/MINMAP du 25 novembre 2019, portant nomination de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu la Décision n° 0166/12/DG/CENAME du 08 février 2012, modifiant et complétant certaines dispositions de la Décision n° 974/19/D/DG/CENAME du 23 octobre 2019, portant Constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012, portant Organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N° 002/AONO/CEN/CPM/2020 du 02 juin 2021, relatif à la couverture et garanties des risques portant sur la maladie et frais funéraires pour le personnel et famille (Lot unique) de la CENAME ;

Vu la Correspondance n° 020/L/CENAME/CIPM/2021 du 27 juillet 2021, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CENAME, portant proposition d'attribution ;

DECIDE :

Article 1 : Est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/CEN/CIPM/21 du 02 juin 2021, relatif à la couverture et garantie des risques portant sur la maladie et frais funéraires pour le personnel et famille (Lot unique) de la CENAME, la **Société ZENITHE INSURANCE SA, pour un montant Total Toutes Taxes comprises (TTC) de 36 290 046 F.CFA (Trente six millions deux cent quatre-vingt-dix mille quarante six Francs CFA)**. La durée d'exécution est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise ou son représentant dûment désigné, est invité à se présenter à la Direction Générale de la CENAME, pour l'établissement du projet de Lettre-commande correspondant.

COMMUNE DE DEUK

DECISION N°010/D/C/DK/SG/SPM/20 DU 27 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC EN 40 LAMPADAIRES SOLAIRES DE LA VILLE DE DEUK, DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la constitution

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement

Vu le décret n°2018/336 du 20 juin portant code des marchés publics,

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics,

Vu la circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020, portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°002/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM du 14 Juin 2021 pour les travaux d'entretien de deux routes rurales, dans la Commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution n°10 du 26 Juillet 2021 de la CIPM/DK.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
01	ETS GOURAMA BP : / NGAMBE TIKAR ; Tél : 650 691 551	33 526 205	39 979 999	04 mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

DEUK le 27 Juillet 2021

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

COMMUNIQUE NO 00020/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM DU 29/07/2021 PORTANT PUBLICATION DE RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°0005/M/MINAC/CIPM/2019 PASSEE AVEC L'ETABLISSEMENT BIMC POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MBAM ET KIM / MAISON DE LA CULTURE DE NTUI, PHASE 1 SUIVANT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AONO/MINAC/CIPM/2019 DU 14/05/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision N°00087/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2021 du 29/07/2021

Il résilie la lettre commande N°0005/M/MINAC/CIPM/2019 passée avec l'Etablissement BIMC pour la réalisation des travaux de construction de la Délégation Départementale du Mbam et Kim / Maison de la culture de Ntui phase 1, suivant l' Appel d'Offres National ouvert et procédure d'urgence N°0001/AONO/MINAC/CIPM/2019 du 14/05/2019

Le présent communiqué, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 15/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES EQUIPES DE 60 TABLE BANCS
ET UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A 03 CABINES A L'EP GROUPE II DE BATOUA GODOLE,
COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP
111 (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS
N°01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-ME1GANGA DU 03 JUIN 2021**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bloc de 02 salles de classes équipés de 60 table-bancs et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à l'EP Groupe II de Batoua Godolé, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA_18). Allocation de la commune de Meiganga. Convention Financement des MP N° 01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 juin 2021

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **27 Juillet 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 1 1 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir sous plis ferme à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante .

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 15/DC/CMGA/CIPM/2021 DU 27 Juillet 2021 Pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classes équipées de 60 table-bancs et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à PEP Groupe II de Batoua Godolé, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours** calendaires.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres **Le 19 Août 2021, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

9. Ouverture des Plis

10.1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 19 Août 2021, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme Examen du DAO/DC. Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Paeination fies éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection jocio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non

12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui/30

NB: Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui** sur **30** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

MEIGANGA le 27 Juillet 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°021/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 28 JUILLET 2021 __ POUR LA FOURNITURE ET LA POSE
DES PANNEAUX SIGNALÉTIQUES DANS LES SITES ABRITANT LES IMMEUBLES DU SIEGE ET DES
AGENCES REGIONALES DU FEICOM**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
22-10-00

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et la pose des panneaux signalétiques dans les sites abritant l'Immeuble siège de la Direction Générale sise à Mimboman ainsi que les Agences Régionales de l'Adamaoua ; de l'Extrême-Nord ; du Nord et de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres visent la fourniture et la pose des panneaux signalétiques informationnelles et directionnelles conçus par le FEICOM, à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur des bâtiments du FEICOM notamment à l'immeuble siège du FEICOM sise à Mimboman ainsi que les Agences Régionales de l'Adamaoua ; de l'Extrême-Nord ; du Nord et de l'Ouest.

L'ensemble de ces prestations seront exécutées suivant les descriptions techniques contenues dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **Quarante-deux millions (42 000 000 FCFA)**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière d'aménagement de bâtiments recevant du public.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM, Exercices budgétaires 2021 et suivants, Imputation sur la ligne budgétaire : « 22-10-00 Aménagement des bâtiments »

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis, au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4ème, derrière les Sapeurs-pompiers, Téléphone 222 22 27 28 ; Poste 17 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM, porte 11, poste 217, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, Rue 4.561 derrière les sapeurs-pompiers dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **soixante-cinq mille Francs CFA (65.000).** F CFA dans le compte spécial **CAS-ARMP** ouvert auprès des Agences de la **Banque Internationale du Cameroun pour le Commerce et le Crédit.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et présentées en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposés au Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, Rue 4.561, téléphone...217, porte 11, BP 718 YAOUNDE au plus tard le 24 aout 2021 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° /AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 28 juillet 2021

POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES PANNEAUX SIGNALIQUES DANS LES SITES ABRITANT LES IMMEUBLES DU SIEGE ET DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM,

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de Quatre (04) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre, agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de huit cent quarante mille (840 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquitté à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le.....à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission sise à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, au lieu –dit derrière les Sapeurs-pompiers, BP 718, Rue 4.561, Yaoundé 4^{ème}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :



- Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des Prix Unitaires ;
- Absence de cautionnement de soumission ;
- Absence d'une assurance responsabilité civile délivrée par une compagnie d'assurance de premier rang agréée par le Ministre des Finances ;
- Délai d'exécution dans le planning ou la soumission, supérieur à quatre (04) mois.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Présentation générale des offres	
B)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
C)	Références de l'entreprise	
D)	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
E)	Note méthodologique, visite de site, planning et organisation	
F)	Chiffre d'affaires égal ou supérieur à 50 000 000 de francs CFA par an	
G)	Présentation d'Echantillon des différents types de plaques directionnelles	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a préalablement rempli les capacités techniques et administratives requis résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires présentant l'offre évaluée financièrement la moins disante .

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM, Tél : 222 22 27 28, Poste 17, Porte 11, BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4561. Fax : (237) 222 23 17 59.

YAOUNDE le 28 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE D'EBOLOWA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°10/AONO/PU/CA-EBWA1/CIPMP/2021 DU 28/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
CLÔTURE ET AMENAGEMENT DES VRD DE L'HÔTEL DE VILLE D'EBOLOWA TER - DEPARTEMENT DE
LA MVILA, REGION DU SUD.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la clôture et aménagement des VRD de l'Hôtel de ville d'Ebolowa 1er.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- ETUDES
- TRAVAUX PRÉPARATOIRES
- FONDATIONS
- MACONNERIE
- POSE DE PAVÉS VIBRÉS
- MENUISERIE MÉTALLIQUE
- PEINTURE
- ELECTRICITÉ
- VRD
- ESPACE VERT

3. Cout Prévisionnel

69 284 846 (soixante neuf millions deux cent quatre vingt quatre mille huit cent quarante six) francs FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Le projet de construction de la clôture et aménagement des VRD de l'Hotel de ville d'Ebolowa 1^{er} est financé par les ressources FEICOM/Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1er à hauteur de 69 284 846 (soixante neuf millions deux cent quatre vingt quatre mille huit cent quarante six) francs FCFA TTC.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à la Mairie d'Ebolowa 1er (Service des Marchés Publics)

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à la Mairie d'Ebolowa 1er (Service des Marchés Publics) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de soixante **quinze mille (75.000) francs CFA** à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}.

8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre décharge sous pli fermé, dans la salle de réunions de la Mairie d'Ebolowa 1er, **au plus tard le 23/08/2021 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

N°10/AONO/PU/CA-EBWA1/CIPMP/2021 DU 28/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET AMENAGEMENT DES VRD DE L'HÔTEL DE VILLE D'EBOWA 1er COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA 1er - DEPARTEMENT DE LA MVILA ,REGION DU SUD A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, lui-même soumis à la non objection préalable du bailleur de fonds (FEICOM).

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de 1 385 695 (un million trois cent quatre vingt cinq mille six cent quatre vingt quinze) francs CFA. L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenu. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

La Commission interne de passation des marchés publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1er , procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent y assister, **le 23/08/2021 à partir de 13 heures** dans la Salle de réunions de la Mairie d'Ebolowa 1er

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ere} étape : Vérification de la conformité du dossier ad soumissionnaire.
- 2^e étape :Vérification des dossiers techniques des soumissionnaires administratives seront jugées conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises reconnues techniquement qualifiées et administrativement conforme.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires



a) Portant sur les pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes après un délais de 48 heures, (Article 92 (9) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).
- Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- Absence de la caution de soumission.

b) Portant sur l'Offre technique

- Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- Abandon d'un chantier ou exécution inachevée d'un chantier en 2020 ;
- Non satisfaction, au moins, à 75% des critères essentiels ;

c) Portant sur l'Offre financière

- Offre financière incomplète.
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- Contradiction entre le sous-détail des prix, le bordereau des prix unitaires et le cadre de devis.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique, présentées dans le tableau ci-dessous

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	05
3	Les références techniques et la capacité financière	10
4	Les moyens techniques et matériels	05
5	La méthodologie d'exécution	05
	Nombre de critères	28

13. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1er, Autorité Contractante, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie d' Ebotowa 1" - Service des Marchés Publics.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ,l'ARMP ,ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 694 79 89 75 / 681 21 20 99.

EBOLOWA le 28 Juillet 2021

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 17/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021
TRAVAUX DE REALISATION D'UNE SECURISATION DE L'ESPACE AGROPASTORAL DE 4,65 KM DANS
LE VILLAGE BEKA - GUIWANG POUR UNE SUPERFICIE DE 1 068 HA, COMMUNE DE MEIGANGA,
DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18),
CONVENTION FINANCEMENT DES MP N° 01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 JUIN 2021**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la réalisation d'une sécurisation de l'espace agropastoral de 4,65 km dans le village Béka — Guiwang pour une superficie de 1 068 Ha, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER ;
- REALISATION DE LA CLOTURE :

- Nettoyage de l'itinéraire (bande de 5 m de large) de la clôture ;
- Balise peinte en béton armé dosé à 350 kg/m³ de caractéristique 20x20x240cm ;
- Fourniture et Pose des Piquets en bois mort (y compris trouaison) ;
- Fourniture et Pose des plants Gmélina Arboréa (Y compris trouaison) ;
- Fourniture et Pose des fils barbelés (fixation à l'aide des pointes 70 mm) ;
- Plaque de labélisation et signalisation ;
- Fourniture et Pose des portes de déserte le long de la barrière (fourniture de piquets fourchus en bois mort) ;
- Sensibilisation IST, VIH/SIDA et COVID19

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des **TRAVAUX AGRICOLES**.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de MEIGANGA. Convention Financement des MF N° 01/2021/MF/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 juin 2021.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **27 Juillet 2021 aux heures ouvrables**, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 1 1 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 17/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 Juillet 2021
Pour tes travaux de de réalisation d'une sécurisation de l'espace agropastoral de 4,65 km dans le village Béka —
Guiwang pour une superficie de 1 068 Ha, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) Jours calendaires**.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres **Le 19 Août 2021 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 19 Août 2021, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à Pévaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de Pcffre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 90 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui/30

NB: Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui** sur **30** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur ta procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

MEIGANGA le 27 Juillet 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE DE REPORT N°001/CRIFEICONI/DGIDMRFCISDASISIVIA/2021 DU 29 JUILLET 2021 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 07 JUILLET 2021, POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'ÉTUDE ET DE SUIVI DES PROJETS D'ADDUCTION EN EAU POTABLE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM), COMMUNIQUE : Au public que la date limite de dépôt et d'ouverture de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 19/AONO/FEICOM/CIPM/2021 du 07 juillet 2021, pour la fourniture du matériel d'étude et de suivi des projets d'adduction en eau potable, initialement prévue le 04 août 2021 , est reportée au 11 août 2021 aux memes heures

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006 /AONO/J/SP/CRPM/2021 DU05 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR MAMA-ESSOMBA-RIVIERE MEFOU-GROUPE SCOLAIRE LES PETITS TRESOR-CARREFOUR EDZOA DANS LA REGION DU CENTRE.»

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées dans les Services du Gouverneur de la Région du Centre, porte 107 contre récépissé, au plus tard le 29 juillet 2021 à 14 heures précises, heure locale et devront porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/J/CRPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR MAMA-ESSOMBA-RIVIERE MEFOU-GROUPE SCOLAIRE LES PETITS TRESOR-CARREFOUR EDZOA DANS LA REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINEPAT/Chapitre 94- EXERCICE 2021 ET SUIVANTS « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées dans les Services du Gouverneur de la Région du Centre, porte 107, contre récépissé, au plus tard le 30 juillet 2021 à 14 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 29 juillet 2021 à 15 heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés Centre siégeant dans la salle de conférence des services du Gouverneur de la Région du Centre sise au 1^{er} étage. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 30 juillet 2021, à 15 heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés Centre siégeant dans la salle de conférence <u>des services du Gouverneur de la Région du Centre sise au 1^{er} étage.</u></p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

3	Autres
	Lire plutot la suite dans le fichier d'origine...

YAOUNDE le 28 Juillet 2021

Le **GOUVERNEUR**

NASERI PAUL BEA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU CENTRE

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/J/CRPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR MAMA-ESSOMBA-RIVIERE MEFOU-GROUPE SCOLAIRE LES PETITS TRESOR-CARREFOUR EDZOA DANS LA REGION DU CENTRE ». FINANCEMENT : BIP /MINEPAT/CHAPITRE 94, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, dans les services du Gouverneur de la Région du Centre (porte 107), au plus tard le 29 juillet 2021 à 14 heures, et devront porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/J/CRPM/2021 DU 05 JUILLET 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE DU TRONCON DE ROUTE CARREFOUR MAMA-ESSOMBA-RIVIERE MEFOU-GROUPE SCOLAIRE LES PETITS TRESOR-CARREFOUR EDZOA DANS LA REGION DU CENTRE. Financement : BIP MINEPAT – EXERCICE 2021 et suivants « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées dans les Services du Gouverneur de la Région du Centre, porte 107, -contre récépissé, au plus tard le 30 juillet 2021 à 14 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>1 Critères éliminatoires</p> <p>a) Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 heures, (sous réserve des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics); ;</p> <p>b) Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :</p> <p>b1) Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du sujet) ;</p> <p>b2) Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour tout Ingénieur de Génie Civil proposé comme personnel d'encadrement ;</p> <p>b3) Contrat de sous-traitance géotechnique pour les BET n'ayant pas l'agrément du laboratoire géotechnique en cours de validité.</p> <p>c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées;</p> <p>d) N'avoir pas présenté au poste de Chef de mission un ingénieur de génie civil (Bac + 3 ou plus) d'au moins quinze (05) ans d'expérience générale et ayant occupé ce poste dans au moins deux projets de construction ou de réhabilitation des routes bitumées de montant supérieur ou égal à 300 millions;</p> <p>e) N'avoir pas contrôlé au cours des dix (10) dernières années un (01) projet de réhabilitation des routes bitumées de montant supérieur ou égal à 10 millions;</p> <p>f) Offre financière incomplète ;</p> <p>g) N'avoir pas eu une note technique supérieure ou égale à 70/100.</p> <p>2 Critères essentiels</p> <p>Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le BET : 20 points ; ● Personnel d'encadrement proposé par le BET : 45 points ; ● Références du BET : 35 points. <p>Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 80 points. Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.</p> <p>Lire plutot</p> <ul style="list-style-type: none"> ● § Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le BET : 15 points ; ● § Personnel d'encadrement proposé par le BET : 75 points ; ● § Références du BET : 30 points.

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p> <p>Lire plutot</p> <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE...</p>

YAOUNDE le 28 Juillet 2021

Le **GOUVERNEUR**

NASERI PAUL BEA

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00019/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA
PLATEFORME NATIONALE D'AGREGATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES, A LA
CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL DU TRÉSOR POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ACTIVITÉ POSTALE (CAS POSTE)

IMPUTATION

55 45 587 02 220021 2276

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel informatique pour la plateforme nationale d'agrégation des communications électroniques à la CAMPOST.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en l'acquisition de:

- Trente (30) ordinateurs portables ;
- Trois (03) ordinateurs de bureau ;
- Six (06) SMART IPTV ;
- Quatre (04) Imprimantes multifonction ;
- Un (01) Photocopier multifonction.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante millions (40 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans la fourniture des équipements informatiques et de logiciels.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financées par le Compte d'Affectation Spécial du Trésor pour le Développement de l'Activité Postale (CAS POSTE), Exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 55 45 587 02 220021 2276 : «Fourniture des matériels informatiques, appareils de monitoring à la Campost».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (1^{er} étage, porte 162, Téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50.000) F CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunications, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et des Télécommunications, porte 162), au plus tard le **20 Août 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00019/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA PLATEFORME NATIONALE D'AGREGATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES, A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque banque établi par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant de huit cent mille (800.000) FCFA, pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion la Commission sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le **20 Août 2021 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence d'une caution de soumission ou chèque banque à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de l'agrément du fabricant en cours de validité pour les micro-ordinateurs ;
- Absence de prospectus des équipements proposés accompagnés de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques dudit matériel ;
- Non-respect de 75% des spécifications techniques minimales ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de prestations ou de non défaillance ;
- Non satisfaction d'au moins 4 oui sur 5 de critères essentiels.

2. Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire ;
- Capacité de financement ;
- Services après-vente ;
- Délais de livraison.
- Acceptation des conditions du marché

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales, Sous-Directeur du Budget et du Matériel (1^{er} étage, porte 168 bis, Tél. 222.23.21.78).

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 22 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 16/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE EQUIPE DE 90
TABLE-BANCS A L'EP BILINGUE DE NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE,
REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT
DES MICROPROJETS N° 01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA 03 JUIN 2021**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bloc de trois (03) salles de classe équipée de 90 table-bancs à l'EP bilingue de Ngassiri, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA_18X Allocation de la commune de Meiganga. Convention Financement des MF N° 01/2021/MP/FNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 juin 2021.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **27 Juillet 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua. Tél. ; +237 691 85 98 52 / 69] .84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 16/DC/C.MGA/CIPM/2021 Pour les travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe équipée de 90 table-bancs à l'EP bilingue de Ngassiri, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de VAdamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent cinquante (150) jours calendaires.**

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres **Le 19 Août 2021 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 19 Août 2021, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis..... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés finances par (Examen du DAO/DC. Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2- Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches . -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de QC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé - Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	- Dipôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui/30

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui** sur **30** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

MEIGANGA le 27 Juillet 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DANS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU 07/07/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES D'ACCES AU CENTRE DE MBALMAYO

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés au plus tard le 30/07/2021 à 12 heures. Elle devra porter la mention :</p> <p>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11 /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU 07/07/2021 pour les travaux de REHABILITATION DES VOIES D'ACCES AU CENTRE DE MBALMAYO ». <i>“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés au plus tard le 04/08/2021 à 12 heures. Elle devra porter la mention :</p> <p>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11 /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2021 DU 07/07/2021 pour les travaux de REHABILITATION DES VOIES D'ACCES AU CENTRE DE MBALMAYO ». <i>“A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”</i></p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps, et aura lieu le 30/07/2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson-Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps, et aura lieu le 04/08/2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson-Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

3 Critères d'évaluation**Au lieu de ...**

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A / Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence d'un conducteur des travaux (Ingénieur des travaux de génie civil régulièrement inscrit à l'ordre des ingénieurs) ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. Non-respect de 70% des critères essentiels ;
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
6. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis

B/ Critères essentiels

1. La présentation de l'offre ;
2. Les références du soumissionnaire ;
3. Le chiffre d'affaire annuel du soumissionnaire
4. Le personnel d'encadrement ;
5. Les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
6. La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions
7. CCAP et CCTP paraphés à chaque page, signés, datés et formalisés chacun à la fin du document.

Lire plutot

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

B/ Critères essentiels

1. La présentation de l'offre ;
2. Les références du soumissionnaire ;
3. Le chiffre d'affaire annuel du soumissionnaire
4. Les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
5. La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions

CCAP et CCTP paraphés à chaque page, signés, datés et formalisés chacun à la fin du document

4 Autres**Au lieu de ...**

N/A

4 Autres

Lire plutot

Dans le Règlement Général de l'Avis d'Appel d'Offres (R.G.A.O)

Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres

19.4. Le procès-verbal de la réunion, incluant le texte des questions posées et des réponses données, y compris les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres. Toute modification des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article 8 du RGAO qui pourrait s'avérer nécessaire à l'issue de la réunion préparatoire sera faite par l'Autorité Contractante en publiant un additif conformément aux dispositions de l'Article 10 du RGAO, et non par le canal du procès-verbal de la réunion préparatoire.

Article 25 : Ouverture des plis et recours

25.1. La Commission de Passation des Marchés compétente procédera à l'ouverture des plis en un ou deux temps et en présence des représentants des soumissionnaires *concernés souhaitent* y assister, à la date, à l'heure et à l'adresse indiquée dans le RPAO. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront un registre ou une feuille attestant leur présence.

Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique.

Article 34 : Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurrentiellement, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.

Article 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés et le cas échéant à la Commission Spécialisée de Contrôle des Marchés compétente, pour adoption.

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la commission des marchés compétente.

Article 39 : Cautionnement définitif

39.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché par l'Autorité Contractante, l'entrepreneur fournira au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement

19.4. Le procès-verbal de la réunion, incluant le texte préparées après la réunion, sera transmis sans délai des documents d'appel d'offres énumérés à l'Article préparatoire sera faite par l'Autorité Contractante et RPAO. Le procès-verbal de la réunion préparatoire sera communiqué à tous les soumissionnaires.

Article 25 : Ouverture des plis et recours

25.1. l'ouverture de tous les plis se fait en un temps d'une procédure de préqualification, l'ouverture peut s'effectuer à l'issue de la procédure de préqualification.

La Commission de Passation des Marchés compétente des représentants des soumissionnaires concernés sous RPAO. Les représentants des soumissionnaires en présence.

Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation des soumissionnaires, et à la recommandation d'attributaire autre personne non concernée par ladite procédure de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et des Marchés Publics.

Article 34 : Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurrentiellement, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.

34.3. toute attribution des marchés de Travaux se fait en un temps d'une procédure de préqualification, l'ouverture peut s'effectuer à l'issue de la procédure de préqualification.

Article 38 : Signature du marché

38.1. Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire est soumis à la Commission de Passation des Marchés compétente pour examen et avis, et le cas échéant, au visa préalable au Ministre en charge des Marchés Publics.

38.2. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de réception du projet de marché examiné par la commission compétente, et le cas échéant, au visa préalable au Ministre en charge des Marchés Publics.

Article 39 : Cautionnement définitif

39.1. Dans les vingt (20) jours suivant la notification de l'attribution, l'attributaire doit verser à l'Autorité Contractante un cautionnement garantissant l'exécution de l'Ouvrage.

Dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (R.P.A.O)

1.2 Délai d'exécution : 02 (deux) mois

Article 35 : Résiliation du marché (CCAG Article 74)

Le marché peut être résilié comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 2018 et également dans les conditions stipulées aux articles 74, 75 et 76 du CCAG, notamment dans l'un des cas de :

- Retard de plus de quinze (15) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des travaux de plus de sept (07) jours calendaires ;
- Retard dans les travaux entraînant des pénalités au-delà de 10 % du montant des travaux ;
- Refus de la reprise des travaux mal exécutés ;
- Défaillance de l'entrepreneur ;

- Manœuvre frauduleuses et corruption dûment constatées ;
- Non-paiement persistant des prestations.

1.2 Délai d'exécution : 03 (trois) mois

Article 35 : Résiliation du marché (CCAG Article 74)

Le marché peut être résilié comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 2018 et également dans les conditions stipulées aux articles 74, 75 et 76 du CCAG, notamment dans l'un des cas de :

- Retard de plus de quinze (15) jours calendaires dans l'exécution d'un ordre de service ou arrêt injustifié des travaux de plus de sept (07) jours calendaires ;
- Retard dans les travaux entraînant des pénalités au-delà de 10 % du montant des travaux ;
- Refus de la reprise des travaux mal exécutés ;
- Défaillance de l'entrepreneur ;

- Manœuvre frauduleuses et corruption dûment constatées ;
- Non-paiement persistant des prestations.

YAOUNDE le 30 Juillet 2021

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

TADONI MARTIN NICAISE



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS
ELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM AU TITRE DES EXERCICES 2021 ET SUIVANT**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
61-21-20

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations de maintenance des Installations électriques de l'immeuble siège du FEICOM, sis à Mimboman à Yaoundé.

Les caractéristiques techniques desdites prestations sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres visent la maintenance des Installations électriques de l'immeuble siège de la Direction Générale sise à Mimboman à Yaoundé, suivant la description technique contenue dans les termes de référence du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de vingt millions (20 000 000) FCFA TTC .

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée pour la réalisation des prestations sus visées. L'entreprise devra justifier la réalisation des prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), exercices 2021 et suivant, sur la ligne budgétaire 61-21-20 « Entretien des bâtiments ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, MIMBOMAN YDE 4^{ème} Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de quarante mille (40.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, BP 718, Mimboman, rue 4.565 Ydé 4^{ème}, porte 11, poste 217, au lieu-dit derrière les sapeurs-pompiers à Mimboman, au plus tard le **25/08/2021 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° /AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU _____

POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2021et suivant

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Les prestations seront exécutées au siège du FEICOM, sis à Mimboman à Yaoundé. Le délai d'exécution est de douze (12) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission **d'un montant de quatre cent mille (400.000) F CFA** établi par une banque ou une compagnie d'assurances de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, du montant ci-dessous et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres fixée. L'absence de cette pièce entraîne un rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, BP 718, Mimboman, rue 4.561 Ydé 4^{ème}, porte 11, poste 217, au lieu-dit derrière les sapeurs-pompiers, après les date et heure limites de dépôt, ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres qui se fera en un temps, aura lieu le 25/08 **2021** à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission sise à l'ancien siège du FEICOM, au lieu-dit derrière les sapeurs-pompiers, Rue 4.561, BP 718.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif resté incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Fausses déclarations ou documents falsifiés ;
- c) Note technique inférieure à 80% de « oui » à l'issue de l'évaluation technique ;
- d) Absence d'attestation de visite des sites signée du Directeur du Suivi et du Contrôle des Investissements du FEICOM ou son Représentant ;
- e) Absence des Termes de référence et du CCAP paraphé et signé à la dernière page ;
- f) Absence de cautionnement de soumission ;
- g) Absence de présentation d'une police d'assurance en Responsabilité Civile délivrée par une compagnie de premier ordre agréée par le MINFI ;
- h) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires.

B. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

- 1. Présentation de l'offre ;
- 2. Références de l'entreprise ;
- 3. Capacité de financement ;
- 4. Effectif du personnel habilité ;
- 5. Moyens logistiques ;
- 6. Méthodologie et organisation du travail.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requises et dont l'offre évaluée financièrement est la moins disante ; ledit soumissionnaire ayant préalablement obtenu 80% de « oui ».

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège du FEICOM :

Tél : (237) 222 23 51 64, Poste 217, Porte 11.

BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 30 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00020/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021
RELATIF A RELATIF A LA RENOVATION DU DEUXIEME ETAGE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA
DIRECTION GENERALE DE LA CAMPOST-YAOUNDE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU CAS FST, EXERCICE 2021
IMPUTATION
45 220021 2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un appel d'offres national ouvert pour la rénovation du deuxième étage de l'immeuble siège de la CAMPOST.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires,
- Le carrelage,
- La peinture,
- La plomberie sanitaire,
- L'électricité,
- La réparation porte, fenêtre et cloison.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de Quarante-quatre millions (40 000 000) de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales du domaine de génie civil assujetties au régime du réel.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du CAS FST, exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 45 220021 2220 : «Travaux d'aménagement des espaces monitoring et des bureaux d'exploitation à la CAMPOST».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) FCFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINPOSTEL sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Postes & Télécommunications, porte 162, au plus tard le **20 Août 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00020/AONO/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF A RELATIF A LA RENOVATION DU DEUXIEME ETAGE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA CAMPOST-YAOUNDE
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant de huit cent mille (800.000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20 Août 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- Non-respect de six (6) des sept (7) critères essentiels.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats portent sur:

- Les références ;
- l'accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité) ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- le matériel essentiel ;
- la conformité du matériel proposé aux spécifications techniques du Maître d'Ouvrage ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- la méthodologie et l'organisation du travail.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service de la maintenance 1^{er} étage, porte 130)./-

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 27 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

ADDITIF N° 001 /CAPEF/SG/RMO/BMP DU 29 JUILLET 2021 PORTANT MODIFICATION DES CRITERES DE NOTATION DES DOSSIERS TECHNIQUES DE : L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0925/AAMI/CAPEF/CIPM /2021 DU 02 JUILLET 2021 POUR LA SELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCE DEVANT FOURNIR UNE COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE AU PERSONNEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

VI. CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

6-2) Critères de notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

N°	CRITERES D'EVALUATION DE BASE	REPARTITION	POINTS	
			Nombre	Score
1	05 références dans la fourniture de la couverture maladie	un contrat ? 100 millions	25	
		un contrat ? 50 millions	12	
		un contrat ? 20 millions	08	
		un contrat ? 10 millions	05	
2	Nombre de réassureurs	01 réassureur	10	
		02 réassureurs	10	
		03 réassureurs	10	
3	Exemplaires de rapport d'activité	01 exemplaire récent	15	
		un exemplaire récent	5	
TOTAL				

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

VI.CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

6-2) Critères de notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

N°	CRITERES D'EVALUATION DE BASE	REPARTITION	POINTS	
			Nombre	So
1	05 références dans la fourniture de la couverture maladie	un contrat ? 100 millions	25	
		un contrat ? 50 millions	12	
		un contrat ? 20 millions	08	
		un contrat ? 10 millions	05	
2	Nombre d'assisteurs	01 assistant	05	
3	Etats financiers des exercices 2020, 2019 et 2018 (moyenne)	C 4 supérieur ou égal à 120 %	15	
		C 11 supérieur ou égal à 200 %	20	
		C 10 b supérieur ou égal à 65 %	10	
TOTAL				

2 Autres

Au lieu de ...

VIII. (SANS OBJET)

2 Autres

Lire plutot

VIII. MODE DE SELECTION DES SOUMISSIONNAIRES

À l'issue du classement technique, seuls les trois (03) premiers soumissionnaires seront présélectionnés.

Le reste sans changement./.

YAOUNDE le 29 Juillet 2021

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

NGOMOU GILBERT

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 000021/DC/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 RELATIVE À LA FOURNITURE DE MOBILIERS DE BUREAU A L'ESPACE MONITORING DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un avis de consultation pour la demande de cotation relative à la fourniture de mobiliers de bureau à l'espace monitoring de la Cameroon Postal Services (CAMPOST).

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture de quinze millions (15 000 000) FCFA.

3. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans l'ameublement et la menuiserie.

4. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) sis au 1^{er} étage, porte 162 de l'immeuble du MINPOSTEL, dès publication du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics sis au 1^{er} étage, porte 162 de l'immeuble du MINPOSTEL, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de quinze mille (15.000) FCFA.

6. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard le **20 Août 2021** à 14 heures au Service des Marchés du MINPOSTEL (1^{er} étage, porte 162) sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Postes & Télécommunications et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°000021/DC/MPT/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 RELATIVE À LA FOURNITURE DE MOBILIERS DE BUREAU A L'ESPACE MONITORING DE LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST).
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque banque établi par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de trois cent mille FCFA (300.000), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et de la Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **20 Août 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège de la CAMPOST, 3^e étage, porte 308.

Le soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

La commission procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

1. Dossier administratif.

L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes :

- a) Lettre d'intention de soumissionner ;
- b) L'attestation d'immatriculation en cours de validité ;
- c) L'attestation de non redevance en cours de validité ;
- d) L'attestation de non-faillite datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres, établie par le Tribunal de 1^{ère} Instance du lieu de résidence du cocontractant;
- e) la quittance d'achat de la Demande de cotation d'un montant de vingt-cinq mille (25 000) FCFA ;
- f) l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP (ou d'un des responsables habilités à le faire);
- g) l'attestation de soumission datant de moins de trois mois signée de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le cocontractant a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite structure .

2. Les critères éliminatoires sont les suivants

- la non-conformité des équipements proposés ;
- l'absence de la caution de soumission ou chèque banque à l'ouverture des plis ;
- l'absence de référence d'un (01) marché similaire (fourniture mobilier) de montant de 10.000.000 FCFA au cours des deux (02) dernières années;
- l'offre financière incomplète.

NB 1 : Seules les offres conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

3. Les critères essentiels sont les suivants

- a) Proposition technique ;
- b) Projet de lettre commande rempli paraphé, daté et signé à la dernière page ;
- c) Délai de livraison.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la commission au Fournisseur, dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations et évaluée la moins disante.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des affaires Générales.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.-

YAOUNDE le 27 Juillet 2021

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 DU 28 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION DES
PRODUITS D'ENTRETIEN DU FEICOM

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
61-01-20

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance une Demande de Cotation pour l'acquisition des produits d'entretien du FEICOM.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de cette Demande de Cotation, consistent à livrer au FEICOM les produits d'entretien tels que mentionnés dans la présente Demande de Cotation.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux sociétés camerounaises, pouvant justifier d'une expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture des produits d'entretien ou de simples fournitures et jouissant d'une capacité financière égale ou supérieure à **trente millions (30 000 000) F CFA.**

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2021, sur la ligne budgétaire « 61-01-20 » Produits et petits matériels d'entretien.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN, Rue 4.561 ;

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cinquante mille (50.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, Rue 4.561, poste 217, porte 11 au plus tard le à **14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

***Demande de Cotation N° /DC/FEICOM/CIPM/ 2021 du2021
pour l'acquisition des produits d'entretien par le FEICOM.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »***

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations, objet de la présente Demande de Cotation, est fixé à vingt-un (**21**) jours ouvrés, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la Lettre-Commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **six cent mille francs (600 000) francs CFA**, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquitté à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le à **15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Ydé 4^{ème} Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, situé à l'ancien siège du FEICOM.

**Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11
BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561
Fax : (237) 222 23 17 59**

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 28 Juillet 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 26/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAIRIE D'AYOS (PHASE 2). FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2021 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la mairie d'Ayos (phase 2).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Installations de chantier et travaux préparatoires ;

Travaux de maçonneries ;

Charpente, couverture et faux-plafond ;

Menuiseries bois, métallique et Alu ;

Travaux de peinture ;

Revêtements ;

Electricité ;

Plomberie.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Réhabilitation de la mairie d'Ayos (phase 2)	04	43 000 000

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le **27/08/2021** à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 26/07/2021

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la mairie d'Ayos (phase 2).

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot unique	Sept cent mille (700 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **27/08/2021 dès 12 heures précises** dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins quinze millions (15 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 10 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **04 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE DJOHONG

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE DE LA VILLE DE DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 04 JUIN 2021 DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) EST DE CENT QUATRE-VINGT (180) JOURS

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la réhabilitation de la voirie urbaine de la ville de Djohong, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

PRIX DÉSIGNATION

SERIE RT 00 INSTALLATIONS

SERIE RT 100 NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS

SERIE RT200 ASSAINISSEMENT - DRAINAGE

SERIE RT300 SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE

SERIE RT400 PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des TERRASSEMENTS & GENIE CIVIL.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MF N°01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 04 juin 2021.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du 26 Juillet 2021 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°02/DC/CD/CIPM/2020 DU 26 Juillet 2021 Pour les travaux de réhabilitation de la voirie urbaine de la ville de Djohong, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Délai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **Cent quatre-vingt (180) jours**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de cent quatre-vingt (180) jours calendaires.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres **Le 18 Août 2021 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 18 Août 2021 ,à 11 heures00**

Lieu d'ouverture des plis **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;

Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	

	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Papinaïon (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur à 180 Jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui/ 29

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui** sur **29** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

DJOHONG le 26 Juillet 2021

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0005/AONO/MINAC/CIPM/2021
DU 30 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NTUI
(MINAC), PHASE .**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5514 18203340010 2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Arts et de la Culture (MINAC), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la poursuite des travaux de construction de la Maison de la Culture de Ntui, Phase 2 au titre de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

La poursuite des travaux de construction de la Maison de la Culture de Ntui, Phase 2 comprend notamment :

- Installation de chantier et travaux préliminaires ;
- Les travaux de fondation ;
- Travaux d'élévations ;
- Chaînage haut.

3. Cout Prévisionnel

Le budget Prévisionnel TTC est de 50 000 000 (Cinquante millions) de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse à toutes les entreprises de bâtiments et des travaux publics au Cameroun et spécialisées dans les domaines des travaux de construction et de réhabilitation des travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financés par le BIP MINAC, Exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire N° **5514 18203340010 2220**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au service des Marchés Publics, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, à Yaoundé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service des Marchés Publics, de la Direction des Affaires Générales du MINAC à Yaoundé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravées sur deux CD seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au service des marchés publics, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, le **30 août 2021 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

« *Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°0005/AONO/MINAC/CIPM/2021 du 30 juillet 2021 pour LA POURSUITE Des travaux de construction de la Maison de la Culture de NTUI (MINAC), Phase 2* »

9. Delai de Livraison

Les délais maximum d'exécution des travaux ne devront excéder cinq (05) mois à partir de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°11, d'un montant de :1 000 000 (un million) FCFA

Le montant de la caution reste valable pendant cent vingt (120) jours après la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **30 août 2021 à 13 heures**, heure locale, au Ministère des Arts et de la Culture, par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le dossier financier d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-satisfaction d'au moins trois (03) critères sur les cinq (05) critères de qualification;
- Les références du soumissionnaire (avoir exécuté au moins un (1) Marché Public similaire au cours des trois (03) dernières années ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- Expérience du personnel d'encadrement : au moins 05 (cinq) ans d'expérience dans le domaine pour le conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie Civil) et 05 (cinq) ans pour le chef de chantier (Technicien de Génie Civil),
- Absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années ;
- Absence de caution de soumission.

b. Critères de qualification

b.1. Evaluation des offres techniques

Les Offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères de qualification ci-après :

1	Chiffre d'affaire moyen supérieur ou égal à vingt (20) millions de FCFA au cours des cinq (05) dernières années	Oui/Non
2	Attestation de surface financière de dix (10) millions de FCFA	Oui/Non
3	L'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page).	Oui/Non
4	Méthodologie et planning des travaux (cohérence du planning)	Oui/Non
5	Présentation des offres (sommaire ; pièces dans l'ordre, intercalaires en couleur autre que le blanc);	Oui/Non

b.2. Evaluation des offres financières

Elle consistera à :

- vérifier les montants en chiffres et en lettres et à apporter les corrections nécessaires ;
- classer les offres de la moins disante à la plus disante (l'offre peut être déclarée anormalement basse) conformément aux procédures prévues par le Code des Marchés.

La monnaie utilisée est le Franc CFA.

14. Attribution

La commission proposera le soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins disante, et possédant des capacités techniques exigées.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Arts et de la Culture, Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, bâtiment annexe.

Dénonciation

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 30 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°211648/AONO/UJI/CIPM/2021 DU 28 JUILLET 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BÂTIMENTS A LA FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (FALSH) DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I (EN PROCEDURE D'URGENCE) : EN 4 LOTS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'UYI EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Université de Yaoundé I, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de **certains bâtiments de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'UYI**.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la **réhabilitation de certains bâtiments de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'UYI**.

Les prestations comprennent :

- Travaux préliminaires et installations de chantier ;
- Etanchéité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Revêtement des sols ;
- Electricité
- Menuiserie métallique
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie aluminium ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Peinture.

Les détails de l'ensemble des prestations à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres sont précisés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **52 000 000 (cinquante-deux millions)** répartis comme suit :

Lot	Intitulé	Montant en (FCFA)
Lot 1	Travaux de réhabilitation du bâtiment administratif	18 000 000
Lot 2	Travaux de réhabilitation des Départements d'Anglais, de Linguistique, d'Arts et Archéologies (étanchéité)	15 000 000
Lot 3	Travaux de réhabilitation du Département de Tourisme	9 500 000
Lot 4	Travaux de réhabilitation du Département de Français.	9 500 000

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont constitués en quatre lots suivants :

- Lot 1 : Travaux de réhabilitation du bâtiment administratif ;
- Lot 2 : Travaux de réhabilitation des Départements d'Anglais, de Linguistique, d'Arts et Archéologies (étanchéité)
- Lot 3 : Travaux de réhabilitation du Département de Tourisme ;
- Lot 4 : Travaux de réhabilitation du Département de Français.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans les domaines liés au BTP.

6. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, seront financées par le Budget autonome de l'UYI, exercice 2021, Imputation : **220020-221002**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I (DIPD/UYI), porte 114, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera auprès du secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD/UYI), porte 114 sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de 30 000 (trente mille) francs CFA, paiement effectué dans le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) N° 10001 06860 33598860001 94 de l'ARMP, ouvert dans les livres de la BICEC.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.) ainsi que le numéro de l'avis d'appel d'offres ; l'objet de l'appel d'offres ; le montant des frais payés ...

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service de la Direction Techniques de l'Université de Yaoundé I, au plus tard le 02 Septembre 2021 à 13 heures, heure locale dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant :

- Enveloppe A : Offres administratives ;
- Enveloppe B : Offres techniques ;
- Enveloppe C : Offres financières.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°211648/AONO/UYI/CIPM/2021 DU 28 JUILLET 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BÂTIMENTS A LA FACULTE DES ARTS , LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (FALSH) DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I (EN PROCEDURE D'URGENCE)** »

LOT _____

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ».

Les offres seront déposées contre une décharge dans le registre des offres.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de cette prestation prévue par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **deux mois (02) mois** pour chaque lot.

Le lieu d'exécution est le campus de l'Université de Yaoundé I.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant concernant le lot soumissionné qui pourra être de :

Lot	Intitulé	Montant de la caution
Lot 1	Travaux de réhabilitation du bâtiment administratif	350 000

Lot 2	Travaux de réhabilitation des Départements d'Anglais, de Linguistique, d'Arts et Archéologies	290 000
Lot 3	Travaux de réhabilitation du Département de Tourisme	180 000
Lot 4	Travaux de réhabilitation du Département de Français.	180 000

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 11 de ce dossier.

Le cautionnement provisoire sera libéré **quinze (15) jours** après la publication des résultats et au plus tard **trente (30) jours** après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conforme par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles doivent dater d'au plus trois mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'appel d'offres, ou ne respectant pas les modèles des pièces jointes sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 02 Septembre 2021 à **14 heures**, à la salle de conférence de la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule dument mandater) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 h ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) sur cent (100) des OUI.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des points essentiels ci-dessous :

N°	Désignations	Oui	Non
1.	Présentation de l'offre (OUI si validation d'au moins 2/3 des sous critères)		
2.	Expérience dans les prestations similaires (OUI si 2/2)		
3.	Qualification du personnel de l'entreprise (OUI si au moins 16/18)		
4.	Organisation-Planning-Méthodologie (OUI si 6/7)		

5. Matériel (OUI si 4/6)			

Présentation de l'offre : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille, présentation d'un rapport de visite de site décrivant l'état des lieux, Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

1. **Expériences dans les prestations similaires** : preuve d'avoir réalisé au moins un marché de réhabilitation ou de construction au Cameroun au cours des trois dernières années pour un montant cumulé de 20 000 000 F CFA ou plus (photocopie de contrats + PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondant) et preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 20.000.000 F CFA / preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 10.000.000 F CFA
2. **Qualification du personnel de l'entreprise** : Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission (photocopies des CV+ diplômes...)
3. **Planning conforme au calendrier** et délai de livraison : méthodologie cohérente, Planning d'exécution, calendrier respectant les délais de trois (03) mois au plus...
4. **Disponibilité du matériel et outils** : copie des certificats de propriétés/ factures ou attestation de location

15. Attribution

L'Autorité contractante (le Recteur de l'Université de Yaoundé I) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la moins disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.

Le Maître d'ouvrage pourra rejeter les offres anormalement basses.

UN SOUMISSIONNAIRE NE PEUT ETRE ATTRIBUTAIRE DE PLUS DE DEUX (02) LOTS.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, tel : **242 07 53 49** (DIPD/UYI) : Porte 114.

YAOUNDE le 28 Juillet 2021

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE DOUALA VI

PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/CADVI/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À SANDJE LL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIÈME.FINANCEMENTS BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème, maître d'ouvrage porte à la connaissance de ENER BTP SARL B.P.10 Bandjoun qu'il est attributaire des travaux de de construction d'un forage de pompe à motricité humaine à Sandje II dans la Commune d'Arrondissement de Douala VIème.

N° d'ordre	Attributaire	Montant TTC (FCFA)
01	ENER BTP SARL B.P.10 Bandjoun	8.498.627 (huit millions quatre cent quatre-vingt-dix?huit mille six cent vingt-sept) francs CFA

Délais d'exécution : 3 mois

ENER BTP SARL B.P.10 Bandjoun est donc invité à se présenter de toute urgence au service technique de la CADVI pour l'établissement de son contrat.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 27 Juillet 2021

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE DOUALA VI

PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/CADVI/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE QUAI AUX QUARTIERS NKWANSI-KALABA QUARTER À MANOKA CENTREFINANCEMENTS : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 6ème maître d'ouvrage porte à la connaissance de **ENER BTP SARL B.P.10 Bandjoun** qu'il est attributaire des travaux de de construction d'un mur de quai aux quartiers Nkwansi-Kalaba quarter à Manoka centre.

N° d'ordre	Attributaire	Montant TTC (FCFA)
01	ENER BTP SARL B.P.10 Bandjoun	99.997.445 (quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent quarante?cinq) francs CFA

Délais d'exécution : 3 mois

ENER BTP SARL B.P.10 Bandjoun est donc invité à se présenter de toute urgence au service technique de la CADVI pour l'établissement de son contrat.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 27 Juillet 2021

Le MAIRE

EDIMO Ernest

COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 05/DC/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021
TRAVAUX DE REALISATION D'UNE BARRIERE DE SECURISATION D'UN ESPACE AGROPASTORAL DE
15,5KM EN FILS BARBELES ET EN BOIS POUR UNE SUPERFICIE DE 2490 HA DANS LE VILLAGE
NABEMO, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE
L'ADAMAOUAFINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°
01/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 04 JUIN 2021**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la réalisation d'une barrière de sécurisation d'un espace agropastoral de 15,5km en fils barbelés et en bois pour une superficie de 2 490 Ha dans le village Nabemo, Commune de Djohong, Département du Mberé, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER ;
- REALISATION DE LA CLOTURE:

- Nettoyage de l'itinéraire (bande de 5 m de large) de la clôture ;
- Balise peinte en beton armé dosé à 350 kg/m3 de caractéristique 20x20x240cm ,
- Fourniture et Pose des Piquets en bois mort (y compris trouaison) ;
- Fourniture et Pose des plants Gmélina Arboréa (Y compris trouaison) ;
- Fourniture et Pose des fils barbelés (fixation à l'aide des pointes 70 mm) ;
- Plaque de labélisation et signalisation ;
- Fourniture et Pose des portes de déserte le long de la barrière (fourniture de piquets fourchus en bois mort) ;
- Sensibilisation IST, VIH/SIDA et COVID19

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des TRAVAUX AGRICOLES.

3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MP N° 0;/2021/MP/PNDP-AD/COMMLNE-DJOHONG du 04 juin 2021.

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune e DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **26 Juillet 2021 heures** ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel: (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 05/DC/CD/CIPM/2021 DU 26 JUILLET 2021
TRAVAUX DE REALISATION D'UNE BARRIERE DE SECURISATION D'UN ESPACE AGROPASTORAL DE
15,5KM EN FILS BARBELES ET EN BOIS POUR UNE SUPERFICIE DE 2490 HA DANS LE VILLAGE NABEMO,
COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent quatre-vingt (180) jours calendaires**.

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixée, ne sera pas reçue

Date limite de dépôt des offres **Le 18 Août 2021, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marches de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 18 Août 2021, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un proces verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés finances pour le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

10. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment :

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21 /29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après:

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) date et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé - Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signe -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé - Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 180 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
05	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
06	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, date et signe à la dernière page	Oui/Non
07	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signe à la dernière	Oui/Non
08	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
09	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non

10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui/29

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui** sur **29** seront admises pour la suite de la procédure.

11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

DJOHONG le 26 Juillet 2021

Le MAIRE

ISSAMA OUMAROU

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 00004683/DAG/DG/PAD DU 27/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 090/AONO/CIPM-AS/PAD/2021 DU 28 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 165 KVA POUR LA SUBDIVISION PORTUAIRE DE LIMBÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'entreprise **GROUPE ARNO, BP 664 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'appel d'offres susvisé pour un montant de **F CFA TTC 48.922.231** et un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y relative.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 27 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 26/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES BOUTIQUES SINISTREES AU MARCHÉ D'AYOS DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2021 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation des boutiques sinistrées au marché d'Ayos dans la Commune d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux de maçonneries ;
- Charpente, couverture et faux-plafond ;
- Menuiseries ;
- Travaux de peinture.

3. Cout Prévisionnel

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Réhabilitation des boutiques sinistrées au marché d'Ayos dans la Commune d'Ayos	04	9 400 000

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Réhabilitation des boutiques sinistrées au marché d'Ayos dans la Commune d'Ayos	04	9 400 000

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 27/08/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 018/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 26/07/2021

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation des boutiques sinistrées au marché d'Ayos dans la Commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot unique	Cent cinquante mille (150 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 27/08/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins trois millions (3 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 10 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **04 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 26/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AYOS (QUARTIER NKOL KA'A, QUARTIER HAOUSSA, QUARTIER BAMBI, VILLAGE NDELLE, VILLAGE ABENG NAM, VILLAGE NYAMVOUDOU, VILLAGE METO', VILLAGE TOMBA ET VILLAGE NGOUBI). FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2021 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de neuf (09) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans certaines localités de la Commune d'Ayos (quartier Nkol Ka'a, quartier Haoussa, quartier Bambi, village Ndelle, village Abeng Nam, village Nyamvoudou, village Meto', village Tomba et village Ngoubi).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Prospection hydrogéologique ;
 Etude hydrogéologique ;
 Implantation de l'ouvrage ;
 Amené et repli du matériel et du personnel ;
 Mise en place des panneaux de chantiers ;
 Etude de projet ;
 Foration des terrains d'altération en 8''/2 à 10'' ;
 Pose et arrachage d'un tubage provisoire en PVC plein 175-195mm ;
 Foration des terrains sédimentaires ;
 Foration du sol au marteau fond de trou (MFT) en 6''1/2 à 6''3/4 ;
 Fourniture et pose de tubes PVC plein 112-125 ;
 Fourniture et pose de tubes PVC crépine 112-125 ;
 Fourniture et mise en place du massif filtrant de gravier calibré (1-2) ;
 Fourniture et mise en place de bentonite (argile) ;
 Fourniture et mise en place de tout venant ;
 Mise en place d'une tête de forage (cimentation en tête de forage) ;
 Nettoyage et développement à l'air lift ;
 Essai de pompage ;
 Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau ;
 Désinfection du forage au chlore ;
 Fouille pour fondation ;
 Mise en œuvre du béton de propreté ;
 Élévation en agglos bourrés de 20*20*40cm pour fondations des murs ;
 Mise en œuvre du béton armé dosé à 350kg de ciment par m3 de béton de chaînage horizontaux et verticaux ;
 Construction d'un muret en agglo de 15x20x40 de dimension intérieur 3x3x1,2 avec portillon y compris l'application de la peinture ;
 Mise en œuvre de l'enduit sur muret de clôture ;
 Mise en place du portillon ;
 Réalisation d'un socle en béton pour pose pompe (50x50x50cm) ;
 Construction de la dalle de propreté en béton armé dosé à 300kg/m3 ;
 Construction d'un avaloir (regard siphonide) de section 50x50 ;
 Mise en forme d'un canal d'évacuation des eaux perdues de 20x20cm ;
 Mise en place d'un puisard de 1,00m3 (01buse béton de 100cm) ;
 Fourniture d'un trousseau d'entretien.

3. Allotissement

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot 1	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction de neuf (09) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH)	06	76 500 000

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 27/08/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 26/07/2021

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de neuf (09) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) dans certaines localités de la Commune d'Ayos (quartier Nkol Ka'a, quartier Haoussa, quartier Bami, village Ndelle, village Abeng Nam, village Nyamvoudou, village Meto', village Tomba et village Ngoubi).

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	Un million deux cent mille (1 200 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **27/08/2021 dès 12 heures précises** dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2),
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins vingt-cinq millions (25 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 15 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **06 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE KIIKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 30 JUILLET 2021, POUR L'EXÉCUTION EN PROCEDURE D'URGENCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ROUTIERS DES TRONCONS NDJASSON-GBARAM CHEFFERIE ET EP GBARAM-MOUKEN DANS LA COMMUNE DE KIIKI, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EXERCICE 2021. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINTP, EXERCICES 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution en procédure d'urgence DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS ROUTIERS NDJASSON-GBARAM CHEFFERIE ET EP GBARAM-MOUKEN DANS LA COMMUNE DE KIIKI, LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation du chantier
- L'assainissement des eaux pluviales, drainage et ouvrages;
- Dégagement mécanique à la pelle/Déforestage ;
- Equipement en panneaux, balises, barrières de pluies ;
- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot suivant les itinéraires ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Année	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
NDJASSON-GBARAM CHEFFERIE ET EP GBARAM-MOUKEN.	KIIKI	R0103	2021	27 000 000	03
TOTAL				27 000 000	03

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers le BIP exercices 2021. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **Vingt-sept Millions (27 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Kiiki.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Kiiki, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **50 000(Cinquante mille) Francs CFA.**

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Kiiki, au plus tard le **24 AOÛT 2021 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 010/AONO/CIPM/COKI/2021 DU 30 JUILLET 2021, POUR L'EXÉCUTION EN PROCEDURE D'URGENCE TRAV

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- MINTP, EXERCICES 2021.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de Kiiki.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
Unique	<i>Cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA</i>

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **24 AOÛT 2021 à 13 heures précises**, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la Mairie de Kiki.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1- : Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de quittance d'achat de DAO 48 h après l'ouverture des plis;
- absence ou non-conformité d'une pièce Administrative autre que la caution de soumission 48h après l'ouverture des plis;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) 48 h après l'ouverture des plis;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

15-2 : Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page

Le non-respect de deux critères entraîne l'élimination de l'offre.

N.B:1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

2/- l'Attestation de visite de site doit revêtir la signature du Chef Service du Marché

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Kiki. L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 30 Juillet 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2021 DU 27 JUILLET 2021 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN
VÉHICULE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CDPM, EXERCICE 2021.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
22 20 04

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de performance de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime (CDPM) qui concourt à la réalisation des objectifs du programme ministériel 409 intitulé Gouvernance Interne, le Secrétaire Exécutif de la CDPM, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour l'acquisition d'un véhicule berline.

2. Consistance des prestations

Les spécifications de la prestation à fournir dans le cadre du Présent Appel d'Offres concernent l'acquisition d'un véhicule berline dont les caractéristiques techniques sont présentées dans le tableau ci-dessous.

a.) Moteur

Les spécifications attendues au niveau du moteur concernent : la source d'énergie ; le nombre de cylindre, la puissance moteur, boîte de vitesse, etc.

b.) Présentation extérieur

S'agissant de la présentation extérieure du véhicule, les spécifications attendues concernent les pare brises, le pare chocs avant/arrière, le calandre, jantes etc.

c.) Intérieur et confort

S'agissant de la présentation intérieure et du confort du véhicule, les spécifications attendues concernent la radio, les hauts parleurs, le toit, le nombre de places assises, les sièges, la climatisation, la sellerie, etc.

d.) Sécurité

Les spécifications relatives à la sécurité concernent les phares, les projecteurs antibrouillards, le désembuage, ABS, le nombre d'airbags, triangle de pré-signalisation, la trousse de secours, l'extincteur, etc.

Tableau 1 : Résumé des caractéristiques et spécifications

Caractéristique (Description)	Spécification
-------------------------------	---------------

SPECIFICATIONS MOTEUR

Energie	Essence
Cylindre	4
Puissance administrative	11 cv
Boîte de vitesse	Automatique

PRESENTATION EXTERIEURE

Pare chocs avant/arrière	Couleur carrosserie
Spoiler	ü
Calandre	Chromée
Roue de secours	ü
Pare-brise	Athermique
Jantes	Alliage
Nombre de portes	05

INTERIEUR & CONFORT

Radio	AM FM CD
Ordinateur de bord	ü
Connectique	USB, bluetooth, apple CarPlay et auxiliaire
Haut-parleurs	ü
Climatisation	Automatique conducteur/ passager
Volant multifonction	cuir
Système de navigation	ü
Sellerie garnissage	cuir
Nombre de places assises	05
Sièges ajustable électrique	Conducteur / passager
Vitre électrique	ü
Rétroviseurs électrique	ü
Capteur de lumière	ü
Capteur de pluie	ü
Support lombaire	ü
Compartiment réfrigéré	ü

Camera de stationnement	ü
Capteur de stationnement arrière	ü
SECURITE	
Phares	Feux de jour LED
Feux de brouillard	ü
ABS	ü
Triangles de pré-signalisation	ü
Désembuage	Lunette arrière
Airbags	6 airbags
Airbag latéral	ü
Extincteur	ü
Trousse de secours	ü
Kit de réparation de pneu	ü
Moniteur d'angle mort	ü
Système d'avertissement de distance	ü
Détection somnolence conducteur	ü
Contrôle de stabilité électronique	ü
Assistant de freinage d'urgence	ü
Immobilisateur	ü
Système d'avertissement de sortie de voie	ü
Système de contrôle de limite de vitesse	ü
Système de surveillance de pression des pneus	ü
Reconnaissance de panneaux de signalisation	ü

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **soixante millions (60 000 000) Francs CFA.**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture dudit véhicule.

5. Financement

Le financement est assuré par le Budget de la CDPM, Exercice 2021, imputation budgétaire **N° 22 20 04.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 679 29 53 63, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone 679 29 53 63, courriel : caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA** au **COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL ARMP N° 335 988 BICEC Agence de Douala – Bonanjo**, représentant les frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 679 29 53 63, courriel : caissepechemaritime@gmail.com ; au plus tard le **24 août 2021 à 11 heures**. Elle devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 006/PU /AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2021 du 27 juillet 2021 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE".
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement).**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **cent (100) jours**.
Le lieu de livraison est à la Caisse de Développement de la Pêche Maritime.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire et organisme financier agréé par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant égal à **un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA**.
Cette caution sera valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite du dépôt des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes, valables et datant de moins de trois (03) mois

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire et organisme financier agréé par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant égal à **un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA**.
Cette caution sera valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite du dépôt des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes, valables et datant de moins de trois (03) mois

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **24 août 2021 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la CDPM, sise à Mboppi/Douala.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- L'accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- Non-respect d'au moins **huit (08)** critères essentiels sur **onze (11)**.

–Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera binaire et basée sur les critères suivants :

- La présentation générale de l'offre (02) ;
- Expérience de l'entreprise et référence dans le domaine spécifique (01) ;
- Moyens logistiques et matériels (02) ;
- Proposition technique non conforme aux spécifications techniques du véhicule (01) ;
- Le chronogramme et délai de livraison (02) ;
- Capacité financière (01) ;
- Les preuves d'acceptation des clauses du marché (le CCAP et les Spécifications techniques paraphés et signés) (01) ;
- Déclarations sur l'honneur attestant que l'Entreprise n'a pas abandonné les Marchés dans les trois dernières années (01).

N.B : Toute offre technique n'ayant pas obtenu la note de (08 /11) d'avis favorables (oui) sera éliminée.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi /Douala, Téléphone : 233 42 46 24 / 233 43 78 76 / 679 29 53 63 Fax. 233 42 40 64, courriel: caissepechemaritime@gmail.com;

DOUALA le 27 Juillet 2021

Le **SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

NGOANDE SALVADOR

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°038/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 28/07/2021 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR CERTAINS
HOPITAUX DE DISTRICT DE SANTE DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2021 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de son programme de promotion de l'accès aux soins de santé de qualité aux populations, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'acquisition d'équipements pour certains hôpitaux de district de santé de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations, définies dans les Spécifications Techniques, consistent essentiellement en la fourniture des matériels de santé, des consommables de consultation et de soin.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel alloué auxdites prestations est de **100 000 000 (cent millions) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais à même de fournir ce type de prestation.

6. Financement

Les prestations seront financées, Toutes Taxes Comprises, par le budget de la Communauté Urbaine de Douala des exercices 2021 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, sur présentation d'un reçu de versement au titre de frais d'achat du dossier d'une somme non remboursable de **cent (100 000) Francs CFA**, payable au compte de CAS-ARMP n°33 59 8800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont **huit (08) copies physique** (avec **un original et sept copies marqués comme tels**) et **une (01) copie numérique**, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 au plus tard le **19 Aout 2021** à 12 heures précises, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°038/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 28 JUIL 2021 POUR L'ACQUISITION
D'EQUIPEMENTS POUR CERTAINS HOPITAUX DE DISTRICT DE SANTE DE LA VILLE DE DOUALA
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Les délais maximums d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres est de **six (6) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N°10 du DAO, d'un montant de **2 000 000 (deux millions) FCFA**, et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu au plus tard le **19 Aout 2021 à 13 heures**, heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala**, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission au dépouillement ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect d'un (01) critère essentiel sur quatre (4) ;
- Non-conformité des pièces à fournir aux spécifications techniques ;
- Absence de la lettre d'agrément pour l'achat des dispositifs médicaux dans les structures agréées et la fourniture dans les centres de santé délivré par le Ministère de la Santé Publique ou la Délégation Régionale de la Santé ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le Ministère des Marchés Publics.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Capacité financière **OUI / NON** ;
- Références du soumissionnaire **OUI / NON** ;
- Prospectus des équipements et matériels proposés **OUI / NON** ;
- Garantie des pièces **OUI / NON**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la mieux-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine (Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics) de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'immeuble NSIA à Bonanjo, BP 43 Douala, Tel. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, avec copie à la Direction de l'Environnement, de Santé et du Cadre de Vie de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, Rue Victoria (Immeuble Pochard).

Dénonciation des cas de corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un message ou appeler au numéros 676 20 57 25 / 699 35 07 48.

DOUALA le 28 Juillet 2021

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000001/AONO/MINADER - MINEPIA/RGAE/CN/CSPM/2021 DU 06 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE RGAE, LA DESA, LA DEPCS ET LES SERVICES REGIONAUX DESENQUETES ET DESSTATISTIQUES DU MINADER ET DU MINEPIA EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU RGAE, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
3.1.59.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement des ressources humaines et de l'amélioration du cadre de travail, le Coordonnateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel informatique pour le RGAE, la DESA, la DEPCS et les services régionaux des enquêtes et des statistiques du MINADER et du MINEPIA.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en l'acquisition du matériel informatique ainsi qu'il suit :

25 Ordinateurs de bureau
20 Ordinateurs portables
40 Onduleurs
18 Imprimantes laser couleur
20 Imprimantes laser monochrome
02 Photocopieurs laser couleur
04 Photocopieurs laser monochrome
121 Clé USB
06 Vidéoprojecteurs
102 Parasurtenseurs

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cent millions quatre cent mille (100 400 000) francs CFA.

4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise installée en République du Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture du matériel informatique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE), Exercice 2021, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 3.1.59.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage, sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes, Yaoundé ; Tél : (237) 650595457/ 694172386, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du RGAE, sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes Yaoundé ; Tél : (237) 650595457/ 694172386, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable au Trésor Public dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage, sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-Jeunes Yaoundé ; Tél : (237) 650595457/ 694172386, au plus tard le **28 JUILLET 2021 à 13 heures** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT** N° 000001/AONO/MINADER - MINEPIA/RGAE/CN/CSPM/2021
DU 06 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE RGAE, LA DESA, LA
DEPCS ET LES SERVICES REGIONAUX DES ENQUETES ET DESSTATISTIQUES DU MINADER ET DU
MINEPIA
EN PROCEDURE D'URGENCE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

1. Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2. Les matériels, objet du présent appel d'offres, seront livrés à l'Unité informatique de la Coordination Nationale du RGAE sise à la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Yaoundé ; Tél : (237) 650595457/ 694172386.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du dossier d'Appel d'Offres. Cette caution d'un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA, doit être acquittée à la main par l'émetteur, conforme au modèle joint en Annexe, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établi postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 28 JUILLET à 14 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à la Coordination Nationale du RGAE au Quartier Bastos à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 – Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisants pas aux critères ci-après seront systématiquement rejetées :

- Absence de la caution de soumission ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
- Non-respect des caractéristiques techniques majeures de la fourniture notamment :

fourniture	Caractéristiques techniques majeures
Ordinateur de bureau	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Processeur : Intel Core i7 de 10^{ème} génération, minimum 3,4 Ghz avec technologie Turbo Boost, minimum 6Mo de mémoire cache</i> ● <i>RAM: 8 Go minimum</i> ● <i>Stockage : type SATA, 1 To minimum</i>
Ordinateur portable	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Processeur : Intel Core i7 cadencé, minimum 2,7 Ghz avec technologie Turbo Boost, minimum 3Mo de mémoire cache</i> ● <i>RAM : 8Go minimum</i> ● <i>Stockage : type SATA, 1To Go minimum</i>
Onduleur	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Capacité de la puissance de sortie : 1500 VA minimum</i> ● <i>Protection contre les surtensions : Protection du secteur toutes les prises en sortie</i>
Imprimante laser couleur	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Type d'Imprimante : Laser</i> ● <i>Fonctions : Impression, copie, scan</i> ● <i>Couleur : Oui</i> ● <i>Recto/Verso : Oui</i>
Imprimante laser monochrome	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Type d'Imprimante : Laser</i> ● <i>Fonctions : Impression, copie, scan</i> ● <i>Couleur : Non</i> ● <i>Impression Recto/Verso : Automatique</i> ● <i>Interface avec l'ordinateur : Ethernet - RJ45 Femelle, USB 2.0</i>
Photocopieur laser couleur	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Type de périphérique : Imprimante multifonctions</i> ● <i>Technologie d'impression : Laser – couleur</i> ● <i>Chargeur automatique de document (DADF) : Oui</i> ● <i>Impression recto-verso automatique : Oui</i> ● <i>Interfaces : 1 x LAN Gigabit - RJ-45, 1 x hôte USB 2.0 - USB de type A 4 broches, 1 x hôte USB 3.0 - USB 9 broches type A, 1 x USB 2.0 - USB 4 broches type B</i>
Photocopieur laser monochrome	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Type de périphérique : Imprimante multifonctions</i> ● <i>Technologie d'impression : Laser - monochrome</i> ● <i>Chargeur automatique de document (DADF) : Oui</i> ● <i>Impression recto-verso automatique : Oui</i> ● <i>Interfaces : Ethernet (100 Base-TX/10 Base-T) ; 1 port hôte USB I/F 2.0 ; 1 port terminal USB 1.0</i>
Clé USB	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Type : Double connectique</i> ● <i>Capacité : 32 Go</i>

Vidéoprojecteur	<ul style="list-style-type: none">● <i>Luminosité : 3600 ANSI lumens</i>● <i>Interfaces vidéo : VGA, HDMI, composite video</i>● <i>Résolution : SVGA - SVGA (800 x 600) (natif) / 1920 x 1200 (redimensionnement)</i>
Parasurtenseur	<ul style="list-style-type: none">● <i>Protection contre la foudre et les surtensions : Oui</i>● <i>Nombre de prises de sortie : 06 prises</i>● <i>Puissance : 10A / 2500W Plage de tension d'entrée : 220 - 250 V</i>

- Absence de prospectus en couleur accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeur délivré par le fabricant ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect d'au moins six (06) sur les huit (08) critères essentiels.

2 –Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- références de l'entreprise ;
- accès à une ligne de crédits et autres ressources financières ;
- proposition technique conforme à 70% des caractéristiques techniques mineures précisées dans le DAO ;
- garanties des fournitures ;
- chronogramme et délai de livraison ;
- service après-vente ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Informatique du RGAE sis à Coordination Nationale du RGAE sise au quartier Bastos /Yaoundé.

Dénonciation

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 6 Juillet 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MBAIRANODJI ANDRE

COMMUNE DE BUÉA

RELANCEMENT DE DEMANDE DE QUOTATION NO.005/RQ/BUÉA COUNCIL/TB/2021 DU 09/03/2021 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS MÉDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉ MATÉRIELS MÉDICAUX DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTÉGRÉS DANS LA MUNICIPALITÉ DE BUÉA LOTI: LA FOURNITURE DE MATÉRIELS MÉDICAUX DANS LE CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BUÉATOWN LOT II: LA FOURNITURE DE MATÉRIELS MÉDICAUX DANS LE CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BOKWANGO LOT I: LA FOURNITURE DE MATÉRIELS MÉDICAUX DANS LE CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BONJONGO LOT IV: LA FOURNITURE DE MATÉRIELS MÉDICAUX DANS LE CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BOVA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 40 531 07 641950 2272 611

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget d'investissement public 2021, le Maire de la commune de Buéa , Autorité Contractante relance une demande de Cotation pour la fourniture des matériels médicaux dans certains Centres de Santé Intégrés dans la municipalité de Buéa.

LOTI: La Fourniture de Matériels Médicaux dans le Centre de Santé intégré de Bué Town

Lot II: La Fourniture de Matériels Médicaux dans le Centre de Santé intégré de Bokwango

LOT I: La Fourniture de Matériels Médicaux dans le Centre de Santé intégré de Bonjongo

Lot IV: La Fourniture de Matériels Médicaux dans le Centre de Santé intégré de Bova

2. Consistance des prestations

Les services comportent principalement la fourniture des équipements, l'installation, les essais et l'acceptation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables 8,000 000 (Huit Million) FCFA pas lot toutes taxes compris.

4. Allotissement

Les fournitures objet de la présente demande de Cotation ont en Quatre (4) lots

Ci-après définis:

Lot 1

Lot 2

Lot 3

Lot 4

5. Participation et origine

L'appel d'offres est ouvert aux entreprises camerounaises dûment légalisées qui remplissent les conditions de l'appel d'offres.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont financées par le BIP de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire. 55 40 531 07 641950 2272 611 , IWO6458-IW06461.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la commune de Buea, Tel: 233 32 35 63 dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Buea Tel: 233 32 35 63 dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de Quarante-cinq mille (45,000) francs CFA, payable à la Trésorerie de la commune de Buea.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en anglais ou en français en sept(07) copies dont un (01) originale et six (06) copies marquées comme tels et devra par venir sous plis fermé, au Bureau du Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Buea au plus tard le 11/08/2021 à 09 heures, heure locale précises et devra porter l'inscription.

DEMANDE DE QUOTATION

No.005/RQ/BUEA COUNCIL/TB/2021 du 09/03/2021 pour la fourniture des Matériels médicaux dans certains Centres de Santé Intégrés dans la Municipalité de Buea

LOTI: La Fourniture de Matériels Médicaux dans le Centre de Santé intégré de Buea Town

Lot II: La Fourniture de Matériels Médicaux dans le Centre de Santé intégré de Bokwango

LOTIII: La Fourniture de Matériels Médicaux dans le Centre de Santé intégré de Bonjongo

Lot IV: La Fourniture de Matériels Médicaux dans le Centre de Santé intégré de Bov

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maire de la commune de Buea,

Autorité Contractante, pour la fourniture des matériels objets de la présente

Demande de cotation est de:

Lots I - IV: un (1) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de cent soixante mille (160,000) FCFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (préfet, sous préfet etc) conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 11/08/2021 à 10 heures, heure locale par la Commission de passation des Marchés de la Commune de Buea dans la salle de Conférence de la Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les quatre (04) lots prévus dans le

D.A.O

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-six (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au

Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Buea, Tel : 233 32 35 63

BUEA le 14 Juillet 2021

Le MAIRE

EKEMA Patrick ESUNGE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°26/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/DG/DTEC/SDPEST/SST/CIPM-SCDP/2021 DU 18/06/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DU DALLAGE DE LA VOIE DE CIRCULATION CAMION AU DÉPÔT SCDP DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Adjudicataire	Note technique	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution	Observation
LEWA INTERNATIONAL BUILDING CONTRACTING LTD Tel: 00 237 652 17 01 83	4 critères essentiels validés sur 5, soit 80%	82 160 183	03 mois	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre jugée la moins disante.

Le Directeur Général LEWA INTERNATIONAL BUILDING CONTRACTING LTD, Tel : 00 237 652 17 01 83, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 26 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007928/AONR/
MINJUSTICE/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA CLOTURE, DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD), DE HUIT (08) MIRADORS,
D'UNE (01) GUERITE, DE DEUX (02) FORAGES ET D'UNE (01) CUISINE A BOIS A LA PRISON CENTRALE
DE DOUALA-NGOMA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 08 109 01 330005 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la maîtrise d'œuvre relative aux travaux de construction de la clôture, des Voiries et Réseaux Divers (VRD), de huit (08) miradors, d'une (01) guérite, de deux (02) forages et d'une (01) cuisine à bois à la Prison Centrale de Douala Ngoma. Le BET retenu assurera le suivi et le contrôle de ces travaux qui sont repartis en trois lots à savoir :

Lot 1

- installation de chantier ;
- terrassement ;
- construction de la clôture ;
- construction du muret de sécurité ;
- Aménagement des VRD ;
- repli de chantier.

Lot 2

- installation de chantier ;
- terrassement ;
- construction des miradors ;
- repli de chantier.

Lot 3

- installation de chantier ;
- terrassement ;
- deux forages et alimentation en eau courante ;
- guérite ;
- cuisine à bois ;
- repli de chantier.

2. Consistance des prestations

La mission confiée au Bureau d'Etudes Techniques se présente ainsi qu'il suit :

- surveiller et contrôler les travaux conformément aux règles de l'art ;
- proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- organiser et tenir des réunions de chantier ;
- veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- élaborer les procès-verbaux, les comptes rendus de réunion, les attachements en vue de l'établissement des décomptes ;
- veiller à l'établissement des plans de recollement ;
- assurer la réception technique des travaux.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de cent treize millions (113 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations se feront en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux BET suivants, retenus après Appel à Manifestation d'Intérêt N° 000193 du 11 janvier 2021. La collaboration entre les BET ci-dessous présélectionnés n'est admise ni sous forme de groupements, ni sous forme de sous-traitance. Il s'agit de :

N°	NOM DU SOUMISSIONNAIRE	BOITE POSTALE	CONTACT
1	ENGINEERING CONSULTING COMPANY SARL (EC ²)	BP 1075 Yaoundé	699569213 / 670837120
2	ECOPE Sarl	BP 6266 Yaoundé	22207745 / 243170045
3	NEK CAMEROUN	BP 16579 Yaoundé	699787973 / 243733627
4	CREACONSULT	BP 11735 Douala	233426385
5	GRPT SUM OF SQUARE ENGINEERING / CABINET INGENIEURS ASSOCIES (CIA) / Ets BINSO CONSULTING	BP 34743 Yaoundé	675064336 / 690190546
6	CER ENGINEERING	BP 31580 Yaoundé	677537729

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice des exercices 2021 et 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 55 08 109 01 330005 2021.

Le crédit de paiement de l'année 2021 est de 50 000 000 FCFA. Le reliquat de soixante-trois millions (63 000 000) FCFA sera pris en charge au cours de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410) dès publication de l'Avis contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 4ème étage, Porte 410, au plus tard le **25 Août 2021 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007928/AONR/ MINJUSTICE/2021 DU 26 JUILLET 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE, DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS (VRD), DE HUIT (08) MIRADORS, D'UNE (01) GUERITE, DE DEUX (02) FORAGES ET D'UNE (01) CUISINE A BOIS A LA PRISON CENTRALE DE DOUALA NGOMA. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres au lieu indiqué ne seront pas reçues. Les offres pourront parallèlement au dépôt physique être soumises via l'application COLEPS. A cet effet, les BET pré qualifiés pourront prendre l'attache du MINMAP pour obtenir des certificats électroniques leur permettant d'y accéder.

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution du marché est de treize (13) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations. De plus ce délai intègre un (01) mois pour la production des rapports définitifs des travaux ainsi que les plans de recollement.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Il est de deux millions deux cent soixante mille (2 260 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

- le dépouillement des pièces administratives et des offres techniques qui aura lieu dans la salle des Conférences du Ministère de la Justice, le **25 Août 2021 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Justice siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ;
- l'ouverture des offres financières pour les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1.1. Pièces administratives :

- absence d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures ;
- fausse déclaration ;
- documents falsifiés et manœuvre frauduleuse ;

- absence de la caution de soumission.

1.2. Offre technique :

- absence de copie du diplôme certifié conforme par l'autorité compétente et le CV signé et daté pour le Chef de mission et les Ingénieurs de suivi ;
- absence du justificatif du véhicule propre à la structure ;
- fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- non satisfaction à au moins 8 sur 10 des sous-critères essentiels relatifs au Chef de la Mission : (voir les critères d'évaluation du Chef de Mission) ;
- chiffre d'affaires dans le domaine des bâtiments au cours des cinq (05) dernières années cumulées inférieur à deux cents millions (200 000 000) de francs CFA;
- n'avoir pas justifié de la conduite d'au moins un projet de réalisation de forage au cours des dix dernières années;
- absence de l'attestation de visite de site ;
- non satisfaction à au moins 80 points sur 100 des sous-critères relatifs aux critères essentiels ;
- absence d'un contrat de sous-traitance géotechnique dûment rempli et signé avec un laboratoire géotechnique agréée pour le groupe 1 d'essai des sols et fondations ;
- indication des informations financières dans l'offre technique.

1.3. Offre financière :

- ü Pièces non conformes ;
- ü Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- ü Absence de l'attestation de capacité de préfinancement d'au moins 25 000 000 F CFA ;
- ü Absence d'un sous détail de prix.

2. Critères essentiels :

NOTE TECHNIQUE (Nt)

N°	Critères	Points
1	Présentation générale des offres	3
2	Références du B.E.T pour les missions dans les bâtiments et/ou forages	24
3	Plan de travail et la méthodologie	12
4	Matériel et logistique de contrôle	10
5	Compétences et qualifications du personnel	51
Note totale de l'offre technique		100

NOTE FINANCIERE (Nf)

L'évaluation financière se fera de la manière suivante :

$$Nf = 100 \times Md / Mi$$

Nf est la note de l'offre considérée ;

Md est le montant du moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés à l'issue de l'évaluation technique ;

Mi est le montant de l'offre considérée.

NOTE GLOBALE (Ng)

La note globale sera pondérée comme suit : $Ng = 0,70Nt + 0,30Nf$.

Le marché sera attribué au BET dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante c'est-à-dire ayant obtenu la note globale la plus élevée.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères essentiels et éliminatoires et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (DAG) du Ministère de la Justice, Service des Marchés Publics, portes 410, 404 ou 411. Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un sms au Ministère des Marchés Publics (MINMAP) aux numéros suivants: 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 26 Juillet 2021

Le *MINISTRE*

ESSO LAURENT

COMMUNE DE MUYUKA

PUBLIC NOTICE NO 08/PN/ MUYUKA COUNCIL/MC-MCITB./ 2021 OF 30N1 DUNE 2021 PUBLISHING RESULTS OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N0.008 /ONIT/MAYOR-MUYUKA/MCITB PIB/2021 OF 06 7/06/2021 FOR THE MAINTENANCE WORKS ON THE FARM TO MARKET ROAD FROM GS MILE 15 LYLALÉ LABOR TO N0.01 WATER(MUNYENGE) IN MUYUKA MUNICIPALITY. THE MAYOR OF MUYUKA COUNCIL , CONTRACTING AUTHORITY , HEREBY INFORMS THE GENERAL PUBLIC THAT THE FOLLOWING ENTERPRISE HAVE BEEN RETAINED FOR THE AWARD OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N0.008 /ONIT/ MAYOR-MUYUKA /MCITB /PIB/2021 OF 07/06/2021 FOR THE MAINTENANCE WORKS ON THE FARM TO MARKET ROAD FROM GS MILE 15 LYLALÉ LABOR TO N0.01 WATER(MUNYENGE) IN MUYUKA MUNICIPALITY.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

PUBLIC NOTICE NO 08/PN/ MUYUKA COUNCIL/MC-MCITB./ 2021 OF 30ⁿ¹ DUNE 2021 PUBLISHING RESULTS OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N0.008 /ONIT/MAYOR-MUYUKA/MCITB PIB/2021 OF 06 7/06/2021 FOR THE MAINTENANCE WORKS ON THE FARM TO MARKET ROAD FROM GS MILE 15 LYLALÉ LABOR TO N0.01 WATER(MUNYENGE) IN MUYUKA MUNICIPALITY.

NO	Project title	Bidder	Technical Score	Amount Tax Inclusive In CFAF	Duration Of Execution	Remarks
	FOR THE MAINTENANCE	AI OTEM			FOUR	
	WORKS ON THE FARM TO	GLOBAL				
01	MARKET ROAD FROM GS	SERVICES	77.78	79.992.304	(04)	OK
	MILE 15 LYLALÉ LABOR TO	LPTADD	%		Months	
	N0.01 WATER(Box lo				
	MUNYENGE) IN MUYUKA	<i>inefutije</i>				
	MUNICIPALITY.					

The retained enterprise should report at the muyuka council chambers to fulfill the laid down administrative formalities concerning the signing of the contract. Unsuccessful bidders are called upon to withdraw their tender documents from the office of the mayor of muyuka council within (15) fifteen days from the date of publication of this communique

le 30 Juin 2021

Le MAYOR

LANDJNOU DJOMGOUE Lazare

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !